

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences
de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité



*Mémoire de **Fin** de Cycle*

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences Financières et
Comptabilité

Option : Finance et Banques

L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiements cas BNA(DRE T.O)

Réalisé par :

- SADI Massila
- TAHRI Moussa

Encadré par:

M^{me} LIMANI. R

Présenté devant le Jury composé de :

- **Président: SAIDANI Zahir (MAA)UMMTO**
- **Rapporteur: LIMANI Ratiba (MAA).UMMTO**
- **Examineur: REMIDI Djoumana (MAA) UMMTO**

Promotion 2023

Remerciements

Nous remercions le bon **DIEU** pour la persévérance, le courage, la santé, l'ouverture d'esprit et l'inspiration dont il nous a gratifiés et son prophète **MOHAMED**, trésor de la sagesse et de la science.

Aussi, le présent mémoire n'aurait pas vu le jour sans l'aide bienveillante, la compréhension et le dévouement d'un certain nombre de personnes qui, par leur présence et leurs conseils, nous ont apporté leur soutien. Nous les en remercions et nous excusons de ne pouvoir toutes les citer. Nous aimerions témoigner notre gratitude principalement :

A **M^{me} LIMANI. R**, notre enseignante et encadrante, qui, par ses conseils précieux, ses remarques pertinentes et sa simplicité, a su nous transmettre et inculquer son savoir.

Au membre du jury qui ont accepté d'examiner ce mémoire.

A tout le personnel de la BNA agence de DRE. Tizi-Ouzou en particulier **Mr HALLAH. M** qui nous a encadré et soutenu durant notre stage pratique.

A l'ensemble du corps professoral de « La Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales » pour la richesse et la qualité de son enseignement ;

A tous nos ami(e)s et camarades de la promotion.

Dédicace

Je dédie ce travail à :

*Mes très chers parents qui n'ont jamais cessé de
m'encourager ;*

*En reconnaissance de leurs précieux conseils qui ont tant
aimées voir le jour de ma réussite.*

*Puisse ce travail être une petite récompense pour tous vos
nobles sacrifices.*

*Que dieu vous prête une longue vie, santé et bonheur pour que
vous restez la splendeur de ma Vie.*

*À mon unique sœur : **Lamia***

*À mon exemple mon pilier le meilleur grand frère dont on peut
rever **Younes***

*À mes frères : **Hanafi ; Fouad ; Karim ;***

*À mon binôme **Moussa***

*Enfin, que tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans
l'élaboration de ce travail trouvent ici l'expression de ma
reconnaissance.*

Massila

Dédicace

A mes chers parents, Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices qu'ils ont consenti pour mon instruction et mon bien être. Puisse dieu le tout puissant de les garder et leur procurer santé et bonheur

A mes chères Sœurs kahina, Naima et Lila et mon frère Smail

A ma binôme Massila ainsi qu'à toute sa famille

A tous les professeurs et camarades de la faculté des sciences économiques, de gestion et commerciales

A tous ceux qui m'ont aidé dans l'élaboration de ce travail.

Moussa

Liste des abréviations

- ABC** : Arab Banking Corporation
- ARTS** : Algeria Real Time Settlement
- ATCI** : Algérie Télécompensation Interbancaire
- BADR** : Banque d'Agriculture et du Développement Rural
- BDL** : Banque de Développement Local
- BEA** : Banque Extérieure d'Algérie
- BNA** : Banque Nationale d'Algérie
- BRI** : Banque des Règlements Internationaux
- CCP** : Compte-Courant Postal
- CIB** : Carte Interbancaire
- CMI** : Centre Monétique Interbancaire
- CNAS** : Caisse Nationale des Assurances Sociales
- CNEP** : Caisse nationale d'épargne et de prévoyance
- CNMA** : Caisse Nationale de Mutualité Agricole
- CPA** : Crédit Populaire d'Algérie
- CPI** : Centre de Pré-compensation Interbancaire
- DAB** : Distributeur Automatique de Billets
- DRE** : Directions Régionales
- EPI** : Équipement de Protection Individuelle
- GAB** : Guichet Automatique Bancaire
- HSBS** : Hong Kong & Shanghai Banking Corporation
- NFC** : Near Field Communication

OMS : l'Organisation Mondiale de la Santé

QR : Quick Response

RMI : Réseau Monétique Interbancaire

SATIM : Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique

SEAAL : Société des Eaux et d'assainissement d'Alger

TPE : Terminaux de Paiement Électronique

TPV : Terminaux de Point de Vente

EPI : équipement de protection individuelle



Sommaire



Sommaire

Remerciements

Liste des abréviations

Introduction générale..... 1

Chapitre 1 : La crise sanitaire et l'économie

Introduction 4

Section 1 : Apparition et évolution de la crise sanitaire 5

Section 2 : L'impact de la crise sanitaire sur l'économie..... 17

Conclusion..... 24

Chapitre 2 : Les moyens de paiement

Introduction 25

Section 1 : Les moyens de paiement classique..... 26

Section 2 : Les moyens de paiement moderne (la monétique) 41

Section 3 : La monétique en Algérie 46

Conclusion..... 60

Chapitre 2 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Introduction 61

Section 1 : Présentation de l'organisme d'étude 62

Section 2 : Étude empirique sur l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA 65

Conclusion..... 87

Conclusion générale 88

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des figures

Table des matières



Introduction générale



Depuis le début de la crise sanitaire en 2020, le monde entier a été confronté aux défis économiques, sociaux et sanitaires sans précédent. L'impact de la pandémie s'est répercuté sur tous les secteurs d'activité, y compris le système de paiement. Avec les mesures de confinement et les restrictions de déplacement, les transactions en espèces ont diminué, tandis que les paiements électroniques ont augmenté. Ainsi, la crise sanitaire a accéléré la numérisation des moyens de paiement, et a peut-être modifié les comportements des consommateurs vis-à-vis des différents modes de paiement.

La crise sanitaire de la COVID-19 a eu un impact considérable sur notre vie quotidienne, de nos habitudes de travail à notre façon de consommer. L'un des secteurs les plus touchés a été le domaine des transactions financières, car de nombreuses entreprises et consommateurs ont dû s'adapter rapidement aux changements imposés par la pandémie. La nécessité de respecter les mesures de distanciation sociale et de limiter les contacts physiques a conduit à une augmentation significative de l'utilisation des moyens de paiement électroniques et des transactions sans contact.

Le domaine de paiement est un secteur essentiel de l'économie mondiale qui évolue constamment avec l'avènement de nouvelles technologies. En effet, les méthodes de paiement ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, passant des paiements en espèces au règlement par carte bancaire ou même par smartphone. Les entreprises du domaine de paiement jouent un rôle central en proposant des solutions innovantes pour répondre aux besoins des consommateurs et des commerçants. Dans cette optique, les enjeux en matière de sécurité, de rapidité, de facilité d'utilisation, de coût et de fiabilité sont des facteurs clés à prendre en compte.

Dans cette perspective, il est important d'étudier en détail les impacts de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement et sur les nouvelles habitudes de consommation qui en découlent. En effet, cette évolution des comportements pourrait avoir des conséquences durables sur les marchés financiers et les modes de paiement traditionnels. Il est donc essentiel d'examiner les défis et les opportunités qui se présentent dans ce contexte pour les entreprises, les gouvernements et les consommateurs.

De ce fait, notre problématique consiste à répondre à la question suivante :

«Quel est l'impact de la crise sanitaire sur l'adoption des moyens de paiement électroniques au sein de la BNA ?»

Cette question centrale amène, naturellement, des questions subsidiaires :

- Dans quelle mesure la pandémie de COVID-19 a-t-elle accéléré la transition vers des moyens de paiement électroniques ?
- Quels sont les défis et les opportunités pour les consommateurs ?
- Comment les acteurs du marché doivent-ils s'adapter pour répondre aux besoins des consommateurs tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des transactions ?

Notre objectif consiste à comprendre les tendances actuelles et futures du marché, et de prendre les décisions stratégiques nécessaires pour répondre aux besoins des consommateurs.

Pour apporter des éléments de réponse à nos questionnements, nous avons fait appel dans notre travail à deux approches :

L'approche théorique où nous avons effectué une recherche documentaire relative au thème à travers des consultations d'ouvrages et rapports, mémoires et thèses soutenus, articles réglementaires et sites internet.

Pour l'approche pratique, nous nous sommes basés essentiellement sur les informations recueillies au niveau de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et de leurs documents internes et aussi sur la procédure d'enquête à l'aide d'un questionnaire.

Avant d'aller au vif du sujet, nous avons jugé nécessaire de préciser la principale motivation qui nous a incité à opter pour ce thème est le fait que c'est un sujet d'actualité qui s'inscrit dans le cadre général de notre formation et l'intérêt de connaître l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement.

Dans ce contexte, nous avons structuré notre travail autour de trois chapitres :

Le premier chapitre portera sur la crise sanitaire, ses conséquences sur l'économie mondiale et les mesures prises par les gouvernements pour y faire face.

Le deuxième chapitre sera consacré à la digitalisation des moyens de paiement, en présentant les différents types de moyens de paiement électroniques, leur évolution, leurs avantages et leurs limites.

Dans le troisième chapitre nous nous concentrons sur l'étude de cas portant sur l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement, en analysant l'évolution de

l'utilisation des moyens de paiement électroniques, les comportements des consommateurs et l'adaptation des acteurs du marché.

Enfin, notre conclusion permettra de synthétiser les résultats de notre étude, d'identifier les limites et les perspectives de recherche ainsi que d'élaborer des recommandations pratiques pour les acteurs du marché en vue de répondre aux besoins des consommateurs et de garantir la sécurité et la confidentialité des transactions.

Chapitre 1



La crise sanitaire et l'économie



Introduction

Au cours de l'année 2020, le monde a été confronté à une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé tous les aspects de nos vies. L'émergence soudaine de la pandémie de COVID-19 a entraîné des conséquences dévastatrices à l'échelle mondiale, tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux effets de cette crise sanitaire sur l'économie mondiale. En effet, les mesures de confinement, les fermetures d'entreprises et les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont engendré des défis économiques majeurs.

Nous analyserons d'abord l'impact direct de la crise sanitaire sur les différents secteurs économiques, mettant en évidence les secteurs les plus touchés et ceux qui ont pu résister plus efficacement. Nous examinons également les mesures prises par les gouvernements et les institutions financières pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie, notamment les plans de relance économique et les politiques monétaires exceptionnelles.

Par la suite, nous étudierons les implications à plus long terme de la crise sanitaire sur l'économie mondiale. Nous abordons les transformations structurelles qui ont été accélérées ou provoquées par la pandémie, telles que la transition vers le télétravail, l'accélération de la numérisation des entreprises et les changements de comportement des consommateurs. Nous analyserons également les défis économiques persistants, tels que le chômage massif, l'endettement des entreprises et des États, ainsi que les inégalités croissantes.

Enfin, nous concluons ce chapitre en évaluant les perspectives économiques à venir et les leçons que nous pouvons tirer de cette crise sanitaire sans précédent. Il est essentiel de comprendre les interactions complexes entre la santé publique et l'économie, car elles façonneront notre avenir et détermineront les voies de la reprise économique et de la résilience face aux crises futures.

Section 01 : Apparition et évolution de la crise sanitaire

Une crise est une situation exceptionnelle et souvent imprévue qui perturbe l'équilibre d'un système, qu'il s'agisse d'un individu, d'une organisation, d'une société ou même d'un pays¹.

Les crises peuvent être de nature variée, notamment économique, politique, sociale, environnementale ou sanitaire. Elles se caractérisent généralement par un niveau élevé d'incertitude, de stress et de désorganisation, et elles nécessitent souvent une réponse rapide et décisive pour atténuer leurs effets négatifs.

La crise sanitaire mondiale, causée par la pandémie du coronavirus (COVID-19), a eu un impact profond sur la société et l'économie à l'échelle mondiale. La survenue de cette pandémie a pris tous les citoyens de la planète par surprise ²

Cette section vise à présenter les origines de la crise du Covid-19, son évolution et la réponse des gouvernements et des organismes internationaux.

1. Définition d'une crise sanitaire

Une crise sanitaire est une situation d'urgence qui se produit lorsque la santé publique est gravement menacée par une maladie, une infection ou un agent pathogène, et que cette menace dépasse les capacités normales du système de santé pour y faire face³. Les crises sanitaires peuvent être déclenchées par des épidémies*, des pandémies*, des catastrophes naturelles, des accidents industriels, ou d'autres événements susceptibles de causer des dommages significatifs à la santé humaine. Elles imposent généralement une réponse coordonnée des autorités sanitaires, des gouvernements et de la société pour contenir la propagation de la maladie et atténuer ses effets.

¹ Jean Caron, "Du bon usage de la crise?" revue projet 2010/3 (N° 316), P 69-75. Publiée le 17/05/2010.

² Pierre Delion, « Le monde de l'enfance après un an de crise sanitaire » 129 yapaka.be

³ <http://www.toupie.org> (consulté le 08/09/2023)

*L'épidémie est la survenue soudaine et inhabituelle d'un grand nombre de cas d'une maladie spécifique dans une région géographique particulière. Elle peut se propager rapidement au sein de la population locale, mais elle n'implique pas nécessairement une propagation à l'échelle nationale ou mondiale. Les épidémies peuvent être contenues grâce à des mesures de santé publique, telles que le suivi des contacts, la quarantaine et la vaccination.

*La pandémie est une épidémie qui se propage à une grande échelle, généralement à l'échelle mondiale, et qui touche un grand nombre de personnes dans de nombreux pays. Une pandémie est caractérisée par la propagation géographique de l'étendue d'une maladie infectieuse et par le fait qu'elle dépasse les frontières nationales. Les pandémies ont des implications majeures pour la santé publique, l'économie mondiale et la société en général, et elles ont nécessité une coordination internationale pour leur gestion et leur atténuation.

➤ Le Corona virus COVID-19

COVID-19 est l'acronyme de « Coronavirus Disease 2019 » en anglais. Il s'agit d'une maladie respiratoire causée par le virus SARS-CoV-2, un nouveau coronavirus qui a été identifié pour la première fois à Wuhan, en Chine, en décembre 2019. COVID-19 est caractérisé par des symptômes tels que la fièvre, la toux, la perte du goût et de l'odorat, et peut entraîner des complications graves, y compris une pneumonie. La maladie s'est rapidement propagée à l'échelle mondiale, devenant une pandémie en mars 2020, et a eu un impact majeur sur la santé publique, l'économie et la vie quotidienne dans de nombreux pays.

Ayant déjà tué des milliers de personnes à travers le monde, cette maladie peut être qualifiée d'ennemie invisible en raison de lutte sans relâche pour survivre et ainsi elle est devenue une urgence sanitaire mondiale qui implique tous les pays. ⁴

1.1. Origine de la crise sanitaire

La crise sanitaire mondiale a pris naissance à la fin de l'année 2019 dans la ville de Wuhan, en Chine. Les premiers cas de pneumonie d'origine inconnue ont été signalés dans cette région⁵, ce qui a conduit à une enquête approfondie pour identifier la cause de cette maladie. Les scientifiques ont rapidement identifié un nouveau coronavirus, le SARS-CoV-2, comme étant responsable de cette maladie, qui a été baptisée COVID-19.

La source exacte de l'émergence du virus n'est pas encore clairement établie, mais il est soupçonné d'avoir été initialement transmis par des animaux sauvages (de l'animal à l'homme) sur un marché de fruits de mer à Wuhan, où la vente d'animaux vivants était également pratiquée.⁶

Une fois que le virus s'est propagé chez l'homme, il a rapidement acquis la capacité de se transmettre d'une personne à l'autre, principalement par des gouttelettes respiratoires produites lorsqu'une personne infectée tousse, éternue, parle ou respire⁷. La transmission peut également se produire par contact direct avec des surfaces contaminées par le virus, suivi d'un contact avec la bouche, le nez ou les yeux. La transmission par aérosols peut se produire dans

⁴ Paulin Ibanda Kabaka, "La gestion internationale de l'épidémie du coronavirus COVID 19 en 2020. Analyse des conséquences socio-économiques et juridiques d'une atteinte à la santé publique mondiale 2020.

⁵ Yaroslav Pigenet, "La question de l'origine du SARS-COV-2 se pose sérieusement".

⁶ J. Brugère-Picoux, E. Leroy, S. Rosolen, J.-L. Angot, Y. Buisson et l'académie nationale de médecine et de l'académie vétérinaire de France, "Rapport 21-11 Covid-19 et monde animal d'une origine encore mystérieuse vers un futur toujours incertain".

⁷ <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/principaux-modes-transmission.html> consulté le 08/09/2023

des situations particulières, notamment dans des espaces intérieurs où il y a une forte densité de personnes et une ventilation insuffisante, et où une ou plusieurs personnes infectées passent une période prolongée en présence d'autres individus. Le plus préoccupant est la présence de personnes infectées qui ne manifestent jamais de symptômes pendant leur période d'infection, contribuant ainsi involontairement à la propagation du virus.

La propagation rapide du virus a été favorisée par la mondialisation et l'interconnexion des voyages internationaux. En l'espace de quelques mois, le COVID-19 s'est propagé à travers les frontières, atteignant tous les continents et devenant une pandémie mondiale.

À l'origine de la crise, de nombreuses recherches scientifiques depuis et enquêtes épidémiologiques ont été anticipées pour mieux comprendre le virus, sa transmission et son impact sur la santé. Cette compréhension continue d'évoluer à mesure que de nouvelles informations sont découvertes et que des études approfondies sont nécessaires

1.2. Évolution de la crise et propagation mondiale du virus

Après son apparition à Wuhan, la crise sanitaire s'est rapidement propagée à l'échelle mondiale, devenant une pandémie. Le virus est détecté d'abord en Chine, puis dans d'autres pays asiatiques, européens, américains, africains et océaniens.

La propagation du virus a été favorisée par la mobilité mondiale des populations grâce aux voyages internationaux. Les personnes infectées par le virus ont pu le transmettre à d'autres personnes dans différents pays, augmentant ainsi le nombre de cas.

Au fur et à mesure que la crise s'aggravait, les gouvernements et les autorités sanitaires ont pris des mesures pour tenter de contenir la propagation du virus. Cela libère la mise en place de mesures de distanciation sociale, telles que la fermeture d'écoles et d'entreprises non essentielles, l'interdiction de rassemblements de masse, la promotion de l'hygiène des mains et le port de masques faciaux.⁸

Cependant, malgré ces mesures, le virus a continué de se propager dans de nombreux pays, entraînant une augmentation exponentielle du nombre de cas confirmés et de décès. Les systèmes de santé ont été mis sous pression, et de nombreux pays ont dû faire face à une pénurie de lits d'hôpitaux, de ventilateurs et de fournitures médicales.

⁸ <https://mairie08.paris.fr/pages/covid-19-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-reconfinement-15608> consulté le 20/09/2023.

La propagation du virus a également été affectée par des facteurs tels que les conditions socio-économiques, Le retard dans la mise en œuvre des mesures et dans la communication avec la communauté internationale, la densité de population, la qualité des systèmes de santé, manque de moyens de protection (les gants , masques, lits de réanimation..), les politiques gouvernementales et la capacité des pays à mener des tests de dépistage (PCR , prélèvement sanguin) et à effectuer un suivi des contacts.

La crise sanitaire a mis en évidence la nécessité d'une coordination internationale et d'une coopération entre les pays pour lutter contre la propagation du virus. Les pays ont échangé des informations et des bonnes pratiques, et des collaborations scientifiques ont été établis pour accélérer la recherche sur les tests, les traitements et les vaccins.

L'évolution de la crise sanitaire a été marquée par des fluctuations dans le nombre de cas et de décès, ainsi que par l'apparition de variantes du virus, qui ont entraîné de nouvelles préoccupations et des ajustements dans les stratégies de lutte contre la maladie. La crise a eu un impact profond sur tous les aspects de la société, de l'économie à la vie quotidienne des individus.

1.3. Les effets immédiats de la pandémie COVID-19

Les mesures mises en place pour endiguer la propagation du virus ont eu pour conséquence de paralyser la vie quotidienne et l'activité économique. Toutefois, des précautions ont été prises pour atténuer les répercussions négatives de l'épidémie sur la vie sociale et économique.

Les gouvernements ont cherché à atténuer l'impact de l'épidémie sur l'économie et la population en fournissant des aides directes et un soutien aux employés et aux entreprises.

Dans les pays les plus touchés par l'épidémie, les autorités ont géré la situation sur deux fronts majeurs. Le premier consiste en la fermeture des frontières pour contenir la propagation du virus, tandis que le second vise à réguler les activités à l'intérieur des frontières en imposant des restrictions visant à réduire la mobilité de masse, notamment des limitations sur les voyages et les transports, ainsi que des couvre-feux, ce qui a eu pour effet de paralyser la vie quotidienne et les activités commerciales dans ces pays.

Face à ces circonstances exceptionnelles, les autorités publiques ont pris des mesures pour soutenir les travailleurs et les entreprises afin de faire face aux effets néfastes de l'épidémie sur l'économie.

Lors de l'émergence du virus, une situation d'urgence s'est rapidement installée en raison de sa propagation rapide et immédiate. Cette situation inédite a pris le monde de court, avant même la mise en place de protocoles sanitaires adéquats. Sur le plan de l'organisation sanitaire, cette pandémie a révélé l'impréparation de la plupart des pays, malgré la rédaction de plans préventifs, qui n'ont souvent pas été correctement mis en œuvre.

1.3.1. Pénurie d'équipements de protection

La pénurie d'équipements de protection individuelle (EPI) est devenue un grave problème dans la lutte contre la Covid-19 et d'autres maladies infectieuses. L'OMS alerte sur cette situation, attribuant la pénurie à une demande accumulée, des achats impulsifs, des accumulations de stocks et un usage inapproprié des EPI⁹. Les professionnels de la santé en première ligne manquent d'EPI essentiels tels que les gants, les masques, les respirateurs et les blouses, ce qui les expose au risque d'infection et compromet leur capacité à prendre en charge les patients.

Le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, souligne que la stabilité de la chaîne d'approvisionnement est cruciale pour protéger le personnel médical et vaincre la pandémie. Il appelle les fabricants et les gouvernements à augmenter la production, à lever les restrictions d'exportation et à empêcher la spéculation et les accumulations abusives de stocks¹⁰.

Cependant, le réapprovisionnement en EPI peut prendre plusieurs mois, et les marchés sont perturbés par des pratiques spéculatives. L'OMS insiste sur l'utilisation appropriée des EPI et travaille avec les gouvernements et les fabricants pour renforcer la production et garantir la disponibilité dans les régions les plus touchées.

Pour résoudre ce problème, les gouvernements pourraient envisager d'encourager les fabricants à produire davantage en levant les restrictions sur l'exportation et la distribution des EPI et d'autres fournitures médicales essentielles.

⁹ <https://www.who.int/fr/news/item/03-03-2020-shortage-of-personal-protective-equipment-endangering-health-workers-worldwide> consulté le 20/09/2023

¹⁰ Voir le site de l'Organisation mondiale de la santé.

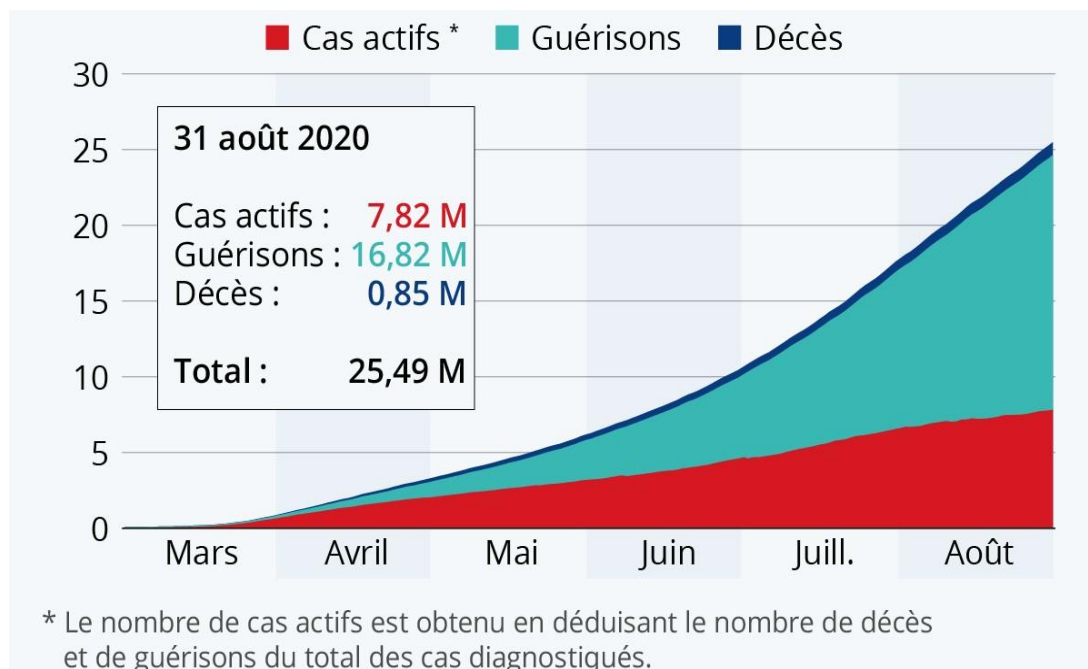
1.3.2. L'anxiété et l'épuisement parmi le personnel médical

La pandémie impose des défis exceptionnels aux travailleurs de la santé. En plus d'une charge de travail intense, ils sont confrontés à des situations traumatisantes où ils doivent prendre des décisions difficiles et font face à des taux de mortalité sans précédent. D'autres facteurs de risque comprennent le manque de soutien, la crainte de contaminer un proche, l'isolement social, la stigmatisation, un niveau de stress au travail inhabituellement élevé, des horaires de travail irréguliers, de longues heures de travail et l'absence de temps de repos. Les professionnels de la santé sont ainsi plus exposés à des problèmes tels que l'anxiété, la dépression, l'épuisement professionnel, les addictions et les troubles de stress post-traumatique¹¹.

1.3.3. Impact sur le capital humain

La pandémie de coronavirus se traduit par d'importantes pertes en vies humaines et d'immenses souffrances au sein des populations, avec la menace d'un taux de mortalité élevé en toile de fond.

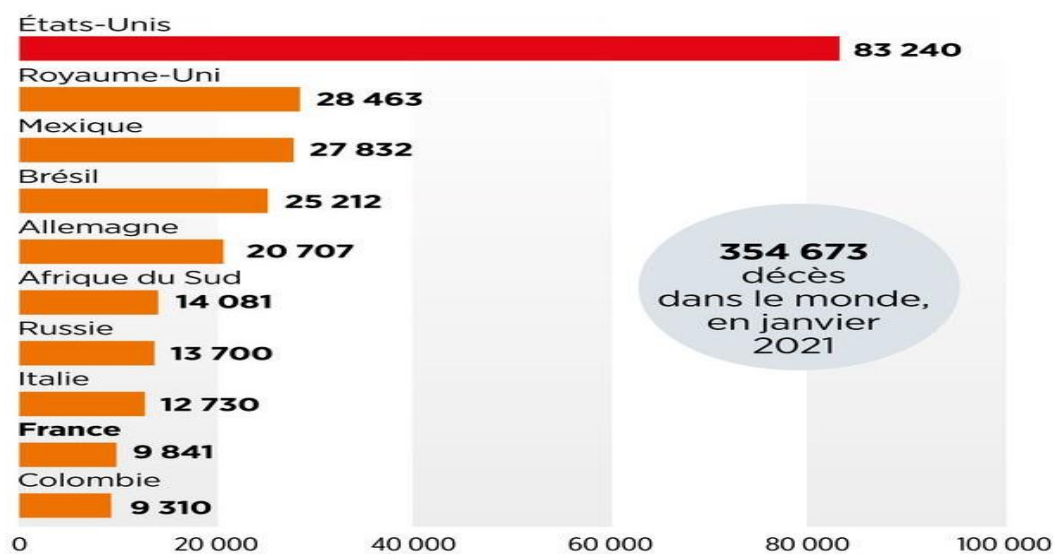
Figure N° 1 : L'évolution mondiale du nombre de cas confirmés de Covid-19 selon le statut, en million



Source : <https://fr.statista.com/infographie/20937/evolution-mondiale-nombre-de-cas-de-coronavirus-covid-19-selon-statut-actifs-guerisons-deces/>

¹¹ Voir le site de l'Organisation internationale du travail.

Figure N° 2 : Total des personnes décédées du Covid-19 en janvier 2021 par pays



Source : [Covid-19 : janvier 2021, mois le plus meurtrier depuis le début de l'épidémie - Le Parisien](#)

1.3.4. Crise alimentaire imminente

La panique liée à l'approvisionnement a engendré une insécurité alimentaire et une consommation excessive, amplifiée par le contexte du confinement et la crainte de pénuries alimentaires parmi la population. L'incapacité des gouvernements à satisfaire les besoins alimentaires de la population par le biais des systèmes de distribution d'urgence pendant la pandémie pourrait déclencher des troubles sociaux. Les secrétaires généraux des deux agences de l'ONU ainsi que de l'OMC ont mis en garde contre le risque de « pénurie alimentaire » sur le marché mondial en raison des perturbations induites par la pandémie de Covid-19 dans le commerce international et les chaînes d'approvisionnement alimentaire.¹²

1.3.5. Les répercussions psychologiques de la quarantaine pendant la pandémie de Coronavirus

La quarantaine se définit comme l'isolement des individus qui pourraient avoir été exposés à une maladie infectieuse, les séparant ainsi du reste de la population dans le but de déterminer s'ils sont malades et de réduire le risque de transmission de la maladie à autrui.

¹² <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/coronavirus-lonu-et-lomc-alertent-sur-un-risque-de-crise-alimentaire-mondiale-1191053> consulté le 22/09/2023

Pendant l'épidémie de coronavirus, la quarantaine a été largement employée en tant que mesure de santé publique visant à limiter la propagation de la maladie. Les modalités de mise en quarantaine ont varié, allant de la mise en quarantaine de villes entières en Chine à l'isolement dans des établissements gérés par le gouvernement et à l'auto-isolement à domicile. Bien que la quarantaine serve principalement l'intérêt public en impliquant la transmission de la maladie, elle engendre également des défis psychologiques pour les individus placés en quarantaine,

1.3.6. Les facteurs de stress associés à la quarantaine et leurs impacts psychologiques

Les facteurs de stress liés à la quarantaine comprennent¹³ :

- La frustration et l'ennui découlant de l'isolement, impliquant la perte de la routine quotidienne, comme les activités habituelles à la maison et au travail, les courses pour les produits essentiels, ainsi que des interactions sociales et physiques limitées avec d'autres personnes.
- Un accès limité aux fournitures de base, notamment la nourriture, l'eau, les vêtements, ainsi que des équipements tels que les masques, les médicaments et les thermomètres.
- Un manque d'informations adéquates, souvent causé par une coordination insuffisante entre les autorités de santé publique et le gouvernement. Cela se traduit par des recommandations peu claires, une confusion sur les raisons de la quarantaine et un manque de transparence perçue.
- Des périodes de quarantaine prolongées, notamment des quarantaines de 10 jours ou plus, ainsi que des prolongations de la durée initiale de la quarantaine.
- La peur de contracter le virus ou de le transmettre à d'autres, ce qui peut se manifester par une vigilance accrue, des préoccupations concernant la santé et des symptômes physiques. Ces craintes peuvent être particulièrement envahissantes pour les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants.

¹³ Samantha K. Brouks, Rebecca K. Webster, Louise E. Smith, Lisa Woodland, Simon Wassely, Neil Greenberg et al., "l'impact psychologique de la quarantaine et comment la réduire: examen rapide des preuves", publié le 26 février 2020.

1.3.7. Les facteurs de stress après la quarantaine

Les facteurs de stress dans les suites de la quarantaine incluent¹⁴ :

- **La perte financière** : Le chômage temporaire ou la perte d'emploi, les coûts liés aux soins médicaux et d'autres dépenses imprévues peuvent entraîner une détresse socio-économique, en particulier chez les personnes à faible revenu.
- **La stigmatisation par autrui** : La stigmatisation et le rejet par des voisins, des collègues, des amis, voire certains membres de la famille, peuvent se manifester par un traitement inhabituel, de la peur, de la suspicion, de l'évitement ou de l'exclusion des activités sociales, du travail ou de l'école. Les commentaires perçus comme stigmatisant peuvent également contribuer à cette situation. La stigmatisation peut être encore plus prégnante si les individus en quarantaine font partie d'un groupe ethnique ou religieux spécifique.
- **Le retour à la routine « normale »** : La reprise du travail et des activités sociales peut prendre plusieurs jours, semaines, voire mois. Comprendre que cela peut prendre du temps pour retrouver une routine régulière peut aider à réduire les inquiétudes, l'anxiété et la frustration.
- **Confinement hybride** : Il ne faut pas se méprendre, la possibilité d'un confinement demeure sur la table et pourrait être rapidement annoncée si les chiffres de la Covid-19 continuent d'augmenter. Un confinement hybride est actuellement à l'étude, visant à freiner la propagation de l'épidémie sans aggraver les problèmes de santé mentale ni nuire davantage à l'économie du pays. La jeunesse est au cœur des préoccupations dans cette perspective.

Concrètement, un confinement hybride signifierait ne pas maintenir les règles strictes du confinement. Cela inclurait également le maintien de l'ouverture des commerces, mais avec des restrictions telles que des capacités d'accueil limitées, des horaires d'ouverture spécifiques ou l'obligation de prendre rendez-vous. Enfin, la question des déplacements entre les régions est également à l'étude et pourrait être interdite dans ce scénario de confinement hybride.

¹⁴ www.CSTSONline.org consulté le 22/09/2023.

- **Le rôle des médias :** Les médias jouent un rôle essentiel et souvent amplificateur¹⁵ en matière d'information du public et d'investigation, en exploitant souvent les émotions et l'émotion suscitées par l'émergence de risques sanitaires, ce qui contribue au succès de leur diffusion. Dans une situation de crise, les médias ont tendance à amplifier les événements. Leur couverture médiatique peut influencer la gestion des crises.

Il est intéressant de noter qu'il existe un écart entre les perspectives des experts, qui évaluent les risques en fonction de leur probabilité et de leur gravité, et celles des citoyens, dont les perceptions des risques sont complexes et variées. Les médias exploitent souvent cette disparité en accord avec une grande attention aux risques de faible envergure, tandis que des risques beaucoup plus importants peuvent être sous-estimés, voire ignorés.

- **L'information des usagers en temps de crise sanitaire :** Aujourd'hui, l'information des usagers est un élément crucial des politiques de santé publique, principalement assuré par les professionnels de la santé. Cette information est à la fois une exigence éthique et démocratique, ainsi qu'une condition essentielle d'efficacité pour les stratégies d'intervention en santé publique. Cependant, les informations liées à la santé ont souvent été considérées comme devant être protégées ou utilisées confidentielles afin de ne pas causer d'inquiétudes dans l'opinion publique.

Dans le contexte des crises sanitaires, l'information des usagers n'est pas seulement un droit des citoyens et des populations exposées, mais également un élément essentiel des stratégies de résolution de ces crises. Cette information doit respecter les principes de transparence, d'indépendance et de qualité pour garantir la crédibilité des messages. De plus, elle doit être utilisable, c'est-à-dire qu'elle doit s'intégrer dans un programme global de gestion de crise où les usagers ont un rôle essentiel à jouer pour assurer le bon fonctionnement du dispositif de résolution de la crise. La formation des usagers peut être un processus continu et permanent, idéalement capable d'anticiper les situations de crise sanitaire.

1.4. Réponses et mesures prises par les gouvernements et les organismes internationaux

Face à la crise sanitaire sans précédent du COVID-19, les gouvernements et les organismes internationaux ont pris des mesures pour faire face à la pandémie, protéger la santé publique et atténuer les impacts économiques. Les réponses varient d'un pays à l'autre,

¹⁵ <https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/1021/9782711715886-gestion-crise-sanitaire-themes-actu-sanitaire.pdf> page 7 (consulté le 06/08/2023)

en fonction de leurs systèmes de gouvernance, de leurs capacités sanitaires et de leurs contextes nationaux. Voici quelques-unes des principales mesures prises¹⁶ :

1.4.1 Mesures de santé publique : Les gouvernements ont mis en place des mesures de santé publique pour freiner la propagation du virus, notamment des campagnes de sensibilisation, des recommandations de distanciation sociale, le port de masques, la promotion de l'hygiène des mains et la mise en place des protocoles de dépistage et de quarantaine.

1.4.2 Restrictions de voyage et fermetures de frontières : De nombreux pays ont imposé des restrictions de voyage, y compris la fermeture de leurs frontières, la suspension des vols internationaux et l'exigence de tests COVID-19 avant l'entrée sur leur territoire. Ces mesures visaient à limiter l'importation de nouveaux cas de COVID-19.

1.4.3 Confinements et mesures de distanciation sociale : Les gouvernements ont mis en place des confinements et des mesures de distanciation sociale, allant de la fermeture des écoles et des entreprises non essentielles à l'instauration de couvre-feux, pour limiter les contacts sociaux et réduire la transmission du virus.

1.4.4 Renforcement des capacités de santé : Les gouvernements ont pris des mesures pour renforcer les capacités des systèmes de santé, notamment en mettant en valeur les ressources humaines, les lits d'hôpitaux et les équipements médicaux tels que les respirateurs. Des hôpitaux temporaires ont été mis en place pour faire face à l'afflux de patients.

1.4.5 Plans de relance économique : Les gouvernements ont mis en place des mesures de relance économique pour soutenir les entreprises et les travailleurs touchés par la crise, y compris des subventions salariales, des rapports de paiement des impôts et des prêts aux petites entreprises. Certains pays ont également mis en œuvre des programmes de soutien financier direct aux citoyens.

1.4.6 Coopération internationale : Les organismes internationaux, tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations unies (ONU) et d'autres organisations régionales, ont joué un rôle clé dans la coordination des efforts mondiaux de lutte contre la pandémie. Ils ont fourni des directives, des informations scientifiques et une assistance technique aux pays.

¹⁶ <https://www.aa.com.tr/fr/monde/graphique-les-mesures-prises-par-les-pays-pour-lutter-contre-le-covid-19/1812304> (consulté le 25/08/2023)

L'Organisation mondiale de la santé a mis en place des mesures de précaution contre l'infection, notamment des actions simples destinées à se protéger soi-même et à protéger autrui, nous citons¹⁷ :

1.4.6.1 Port du masque facial : Il faut porter un masque facial couvrant le nez et la bouche lorsque vous êtes en public, en particulier dans les endroits clos ou lorsque la distanciation physique est difficile à maintenir. Les masques permettent de réduire la propagation des gouttelettes respiratoires transmises par des infections.

1.4.6.2 Distanciation physique : Il est important de garder une distance d'au moins 1 à 2 mètres (selon les directives locales) avec les autres personnes qui ne font pas partie de votre foyer. Il faut éviter les contacts physiques rapprochés tels que les poignées de main et les embrassades.

1.4.6.3 Lavage fréquent des mains : Il faut se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes, en insistant sur les paumes, les dos des mains, entre les doigts et sous les ongles. Si l'eau et le savon ne sont pas disponibles, il faut utiliser un désinfectant pour les mains contenant au moins 60 % d'alcool.

1.4.6.4 Éviter de se toucher le visage : Il faut éviter de toucher son visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux, avec des mains non lavées. C'est par ces zones que le virus peut pénétrer dans votre corps.

1.4.6.5 Éternuer et tousser dans son coude ou dans un mouchoir : Il faut couvrir sa bouche et son nez avec son coude plié ou un mouchoir en papier.

Il est important de noter que les mesures prises ont évolué au fil du temps en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et des connaissances scientifiques. Les gouvernements ont adopté des approches adaptatives, ajustant les mesures en fonction des indicateurs de santé publique tels que le nombre de cas, le taux de transmission et la capacité du système de santé.

Cependant, les mesures prises ont également suscité des débats et des controverses. Certaines personnes ont exprimé des inquiétudes quant aux atteintes aux libertés individuelles et aux conséquences socio-économiques des restrictions. Il y a eu des défis dans la mise en œuvre des mesures, notamment en ce qui concerne la surveillance des quarantaines, l'accès aux tests et les stratégies de communication.

¹⁷ <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/gestes-barrieres/les-gestes-barrieres-adopter>(consulté le 02/09/2023)

La coopération internationale a également été un élément clé de la réponse à la crise. Les pays ont échangé des informations et des bonnes pratiques, et ont collaboré dans la recherche et le développement de vaccins et de traitements. Des mécanismes de partage des vaccins ont été mis en place pour garantir un accès équitable aux pays du monde entier.

Néanmoins, des défis persistants dans la coordination des efforts internationaux, notamment en ce qui concerne la distribution des vaccins et l'accès équitable aux ressources médicales. Les inégalités économiques et les inégalités se traduisent dans les capacités de réponse sanitaire ont également mis en évidence des défis pour assurer une réponse globale et coordonnée.

La crise sanitaire du COVID-19 a traduit une réponse sans précédent de la part des gouvernements et des organismes internationaux. Les mesures prises ont visé à protéger la santé publique, à limiter la propagation du virus et à atténuer les conséquences économiques. Cependant, la situation reste dynamique et des efforts continus sont nécessaires pour faire face aux défis en constante évolution et pour soutenir la résilience des systèmes de santé à l'avenir.

Section 2 : Les effets de la crise sanitaire sur l'économie mondiale

Cette section se concentrera sur les conséquences économiques de la crise sanitaire. Nous étudierons les effets immédiats sur les secteurs clés de l'économie, tels que le commerce, le tourisme, l'industrie. La mise en place de mesures de confinement et de restrictions de voyage a entraîné la fermeture d'entreprises, la perte d'emplois et une baisse de la demande globale. Nous examinerons également les répercussions sur les marchés financiers et les politiques économiques mises en place par les gouvernements pour atténuer les effets néfastes.

1. Récession économique mondiale

La crise sanitaire a entraîné une récession économique mondiale sans précédent. Les mesures de confinement et les restrictions ont conduit à une baisse significative de l'activité économique dans de nombreux secteurs¹⁸.

¹⁸ <https://www.fao.org/3/ca8800fr/CA8800FR.pdf> (consulté le 10/09/2023)

1.1 Rétrécissement du PIB mondial

Le produit intérieur brut (PIB) mondial a connu une contraction majeure en raison de la crise sanitaire. Les économies ont enregistré une baisse de la production et de la demande, ce qui a entraîné une diminution du PIB. De nombreux pays ont connu des taux de croissance négatifs, certains enregistrant même des techniques rétroactives avec plusieurs trimestres consécutifs de contraction économique.

1.2 Effets sur le marché du travail et le chômage

La crise sanitaire a eu un impact significatif sur le marché du travail. Les mesures de confinement ont entraîné la fermeture de nombreuses entreprises, ce qui a entraîné des pertes d'emplois massives. De nombreux travailleurs ont été licenciés, mis au chômage partiel ou ont connu une réduction de leurs heures de travail. Le chômage a augmenté dans de nombreux pays, ce qui a entraîné des difficultés économiques pour de nombreux ménages.

1.3 Perturbations de la chaîne d'approvisionnement

Les restrictions de déplacement et les fermetures d'entreprises ont perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. La production et la distribution de biens ont été entravées, entraînant des retards dans la livraison de marchandises et des pénuries dans certains secteurs. Les entreprises dépendantes des importations ont été confrontées à des difficultés pour obtenir les matériaux et les produits nécessaires à leur activité.

Ces perturbations ont touché divers secteurs, notamment l'automobile, l'électronique, le textile et l'industrie manufacturière en général. Les entreprises ont dû s'adapter rapidement en recherchant des alternatives d'approvisionnement ou en relocalisant leur production.

2. Secteurs économiques touchés

La crise sanitaire a eu un impact différencié sur les secteurs économiques. Certains secteurs ont été plus durement touchés que d'autres en raison des restrictions et des changements de comportement des consommateurs.¹⁹

¹⁹ <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/kof-bulletin/numeros/2022/02/Crise-du-coronavirus-quels-sont-les-secteurs-les-plus-touchez.html> (consulté le 10/07/2023)

2.1 Tourisme et voyages

Le secteur du tourisme et des voyages a été fortement touché par la crise sanitaire. Les frontières fermées, les restrictions de voyage et les craintes liées à la santé ont entraîné une baisse drastique des voyages internationaux. Les compagnies aériennes, les hôtels, les agences de voyages et les restaurants ont subi des pertes importantes, et de nombreux emplois dans ce secteur ont été perdus.

2.2 Hôtellerie et restauration

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a été durablement touché par la crise sanitaire. Les mesures de confinement, les restrictions de déplacement et les fermetures d'établissements ont entraîné une baisse drastique de la demande et des revenus.

Les hôtels ont enregistré une chute significative de l'occupation, en particulier en raison de l'annulation des voyages d'affaires, des événements et des vacances.

De nombreux établissements ont dû fermer temporairement ou réduire leur capacité pour respecter les mesures de distanciation sociale. Certains hôtels ont également été transformés en centres de quarantaine ou en hébergement pour les travailleurs de première ligne.

De même, les restaurants ont été confrontés à des restrictions de capacité, des fermetures temporaires ou des limitations des heures d'ouverture. Les mesures de distanciation sociale ont réduit le nombre de clients pouvant être accueillis simultanément. De nombreux restaurants ont dû s'adapter en proposant des services de livraison à domicile ou de plats à emporter pour maintenir une certaine activité.

Ces mesures ont entraîné des pertes financières importantes pour les établissements hôteliers et de restauration, mettant en péril de nombreux emplois dans ces secteurs. Les entreprises ont été confrontées à des difficultés pour payer leurs charges fixes, notamment les loyers, les prêts et les salaires.

La reprise de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration dépend fortement de la levée des restrictions et de la reprise de la confiance des consommateurs. La mise en œuvre de protocoles sanitaires stricts et l'adaptation aux nouvelles attentes des clients en matière d'hygiène et de sécurité sont essentielles pour la survie et la relance de ce secteur.

2.3 Industrie manufacturière²⁰

L'industrie manufacturière a été impactée de manière significative par la crise sanitaire. Les mesures de confinement, les restrictions de déplacement et les fermetures d'entreprises ont entraîné des perturbations majeures dans la chaîne d'approvisionnement et la production.

La fermeture des usines et la réduction de la capacité de production ont entraîné une baisse de la demande de biens manufacturés, tant au niveau national qu'international. Les entreprises ont dû faire face à des difficultés pour obtenir les matières premières, les composants et les équipements nécessaires à leur production, en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

De plus, la demande de certains produits manufacturés, tels que les véhicules automobiles, les appareils électroniques et les biens durables, a diminué en raison de la baisse de la consommation et des investissements des ménages.

Cela a entraîné des réductions de capacité, des baisses de revenus et des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier. Les entreprises doivent mettre en place des mesures de sécurité et de distanciation sociale sur leurs sites de production, ce qui a ralenti la cadence de production et augmenté les coûts.

Cependant, certaines entreprises manufacturières ont réussi à s'adapter à la crise en pivotant leur production vers des biens essentiels tels que les équipements de protection individuelle (EPI) et les dispositifs médicaux. Certaines ont également adopté des solutions numériques et des technologies avancées pour maintenir leur activité tout en respectant les mesures de distanciation sociale.

La reprise de l'industrie manufacturière dépend de la levée des restrictions, de la stabilisation de la chaîne d'approvisionnement et de la reprise de la demande. Les gouvernements et les entreprises travaillent à mettre en place des stratégies de relance et de transformation numérique pour soutenir la reprise de ce secteur vital de l'économie.

²⁰ https://www.ey.com/fr_fr/attractiveness/barometre-de-l-attractivite-de-la-france/secteurs-impacts-par-la-crise-sanitaire consulté le 05/09/2023

2.4 Services aux entreprises

Les services aux entreprises ont également été durablement touchés par la crise sanitaire. Les mesures de confinement et les restrictions de déplacement ont entraîné une diminution de la demande de services aux entreprises, en particulier dans les secteurs tels que les agences de publicité, les cabinets de conseil, les services juridiques et comptables.

De nombreuses entreprises ont réduit leurs dépenses non essentielles, ce qui a entraîné une diminution de la demande de services de conseil et de soutien aux entreprises. Les entreprises ont également fait face à des incertitudes économiques et ont rapporté certains projets ou investissements.

La transition vers le travail à distance a également eu un impact sur les services aux entreprises. Les réunions en personne, les formations et les consultations ont été reprises par des interactions virtuelles, ce qui a modifié les besoins en termes de services.

Certaines entreprises ont pu s'adapter à la crise en proposant des services en ligne ou en développant de nouvelles offres numériques pour répondre aux besoins changeants des clients. Cependant, de nombreuses petites entreprises de services aux entreprises ont été confrontées à des difficultés financières et ont dû réduire leur personnel ou leurs portes.

La reprise de ce secteur dépend de la reprise économique globale et de la confiance retrouvée des entreprises. Les gouvernements et les organismes de soutien ont mis en place des mesures d'aide financière et des programmes d'accompagnement pour soutenir les entreprises de services aux entreprises pendant cette période difficile. L'innovation et l'adaptation aux nouvelles réalités du marché seront essentielles pour la reprise et la croissance de ce secteur à long terme.

2.5 Secteur de l'énergie

La crise sanitaire a également eu un impact significatif sur le secteur de l'énergie. Les mesures de confinement et les restrictions de déplacement ont entraîné une baisse de la demande mondiale d'énergie, en raison de la réduction de l'activité économique et des déplacements.²¹

²¹ Fabien Luccron, "quel est l'impact du Covid-19 sur les différents secteurs d'activité?", publié le 6 novembre 2020.

La baisse de la demande d'énergie a entraîné une chute des prix du pétrole et du gaz, ainsi que des produits pétroliers raffinés tels que l'essence et le diesel. Cela a eu des conséquences sur les entreprises du secteur de l'énergie, notamment les sociétés pétrolières, gazières et les compagnies d'électricité, qui ont enregistré des baisses significatives de leurs revenus.

De plus, la crise a également eu un impact sur le secteur des énergies renouvelables. Bien que les énergies renouvelables aient connu une croissance continue ces dernières années, la crise sanitaire a entraîné des retards dans les projets de développement et d'installation d'installations d'énergie renouvelable. Les contraintes financières et logistiques ont ralenti les progrès dans ce domaine.

Les entreprises énergétiques ont également été confrontées à des défis opérationnels. Les mesures de distanciation sociale et les restrictions de travail ont affecté les opérations sur les sites de production, les raffineries et les centrales électriques.

La reprise du secteur de l'énergie dépendra de la reprise économique globale et de la stabilisation de la demande d'énergie. Les entreprises énergétiques devront s'adapter aux nouvelles réalités du marché, explorer de nouvelles opportunités de croissance et continuer à investir dans des sources d'énergie plus durables et renouvelables. La transition vers une économie à faible intensité carbone peut également créer de nouvelles opportunités de développement et d'emploi dans le secteur de l'énergie.

3. Secteurs ayant mieux résisté

3.1 Technologie et télécommunications

Les entreprises technologiques ont retenu de la demande accumulée pour les outils de télétravail, les logiciels de collaboration à distance, les services de cloud computing et les communications en ligne.²²

3.2 Commerce en ligne (E-commerce)

Les entreprises de commerce électronique ont enregistré une croissance significative, car de nombreuses personnes ont opté pour les achats en ligne pour éviter les magasins physiques.²³

²² Houlin Zhao, "les technologies face au Covid-19: gérer la crise", ITU news magazine N° 03, 2020.

²³ Antonin Nadia, "l'impact du covid-19 sur le commerce électronique", publié le 30/03/2020.

3.3 Pharmaceutique et biotechnologie

Les entreprises du secteur de la santé, impliquées dans la recherche et la production de médicaments, de vaccins et d'équipements médicaux, ont connu une demande accrue et des opportunités de croissance.

3.4 Alimentation et épicerie

Les supermarchés et les épiceries ont continué de fonctionner, enregistrant même une augmentation de la demande à mesure que les gens se sont tournés vers la cuisine à domicile.

3.5 Livraison et logistique

Les entreprises de livraison et de logistique ont vu leur activité augmenter en raison de la demande accumulée pour la livraison de produits essentiels, de repas et de colis.

3.6 Santé en ligne et télémédecine

Les services de télémédecine et de santé en ligne ont connu une augmentation de la demande, car les patients cherchaient à éviter les visites en personne aux cabinets médicaux.

L'impact a également été influencé par la capacité des entreprises à s'adapter rapidement aux nouvelles conditions. Par exemple, de nombreux restaurants ont commencé à proposer des services de livraison et de vente à emporter, et les entreprises de divertissement ont cherché à tirer parti des plateformes en ligne pour maintenir leur audience.

La résilience des secteurs économiques dépendra de la durée de la crise sanitaire, de la mise en œuvre réussie des vaccins et de la capacité des entreprises à s'adapter aux nouvelles réalités économiques.

4. Les conséquences environnementales de la pandémie de Covid-19 ²⁴

La pandémie a eu un impact positif sur l'environnement en impliquant de manière significative la pollution dans les métropoles et les villes du monde entier en raison des mesures de confinement. Cet impact environnemental se manifeste principalement à travers la diminution des émissions de CO₂, la gestion des déchets et la consommation d'énergie.

La qualité de l'air s'est améliorée à l'échelle mondiale, avec des réductions notables des émissions de CO₂. En Chine, par exemple, les émissions de CO₂ ont chuté de 25%, ce qui

²⁴ ALTEREA Ingénierie : « Covid-19 : les conséquences environnementales du confinement, publié le 23/04/2021.

a contribué à sauver la vie de milliers d'enfants de moins de cinq ans grâce à une meilleure qualité de l'air. Wuhan, en Chine, a enregistré une réduction massive de 44% de la pollution de l'air. Delhi, en Inde, a connu la plus grande qualité de l'air, avec une réduction de la pollution de 60%.

Cependant, il convient de noter que la quantité de déchets a augmenté depuis le début de la pandémie, notamment en raison de l'utilisation accrue d'emballages et de la production de déchets médicaux. Par exemple, en Italie, les achats de mandarines emballées ont augmenté de 111%, et aux États-Unis, la gestion des déchets médicaux a posé des défis, mettant en danger la sécurité des éboueurs.

Le confinement a également eu un impact sur la faune sauvage, notamment les perturbations, la chasse et le braconnage. En ce qui concerne la consommation d'énergie, il y a eu une augmentation significative de la demande de jeux vidéo en ligne, de bande passante Internet et de trafic Internet dans le monde entier, ce qui a entraîné une consommation accumulée d'énergie.

La pandémie a entraîné une réduction considérable de la pollution de l'air, améliorant ainsi la qualité de l'air pour de nombreuses populations. Cependant, elle a également engendré une augmentation de la production de déchets et une consommation accrue d'énergie par les personnes en confinement, ce qui soulève des défis environnementaux supplémentaires.

Conclusion

En conclusion, la crise sanitaire a eu un impact profond sur l'économie mondiale. Les répercussions de la pandémie ont été ressenties dans tous les secteurs, avec des conséquences sociales et économiques durables. Alors que les gouvernements et les acteurs économiques s'efforcent de se remettre de cette crise, il est essentiel de tirer les leçons de cette expérience et de renforcer les capacités de résilience face aux futures crises sanitaires qui pourraient survenir.

Chapitre 2



Les moyens de paiement



Introduction

Les moyens de paiement ont une histoire riche et fascinante, remontant à l'aube de l'humanité. Depuis les premiers échanges de troc jusqu'aux systèmes de paiement électronique modernes, leur évolution a transformé la manière dont les transactions commerciales sont effectuées. Ces moyens de paiement ont joué un rôle essentiel dans le développement des économies, en facilitant les échanges, en mesurant la valeur économique, en stockant la richesse et en favorisant l'inclusion financière.

Leur importance ne peut être sous-estimée, car ils ont contribué à la croissance économique, à la spécialisation des activités et à l'amélioration de la sécurité et de la commodité des transactions.

Dans ce chapitre, nous explorerons le système de paiement ainsi les différents types de moyens de paiement ainsi les défis et les limites de chaque type.

Ce chapitre est composé de deux sections :

La première section portera sur les moyens de paiement classique (la monnaie fiduciaire et scripturale).

La deuxième section portera sur les moyens de paiement modernes, autrement dit : la monétique.

La troisième section portera sur la monétique en Algérie.

Section 1 : Les moyens de paiement classique

Le sujet de cette section s'inscrit dans le contexte plus large des moyens de paiement classiques, et il constitue des éléments clés pour la compréhension des moyens de paiement, pour cela, nous avons opté de voir quelques notions de base afin de mieux comprendre.

1.1. Quelques notions de base

En distingue quelques notions de base qui sont les suivants :

1.1.1. Définition d'un système de paiement

Un système de paiement est un ensemble d'instruments, de procédures et d'infrastructures utilisés pour effectuer des transactions financières entre différentes parties. Il facilite le transfert de valeur monétaire d'un individu, d'une entreprise ou d'une institution à un autre dans le cadre d'une transaction commerciale ou d'une obligation financière²⁵.

Des systèmes de paiement sûrs et efficaces sont essentiels au bon fonctionnement d'un système financier. Les systèmes de paiement permettent de transférer des fonds au sein des banques, et les principaux d'entre eux, appelés ici systèmes de paiement d'importance systémique¹, constituent un vecteur de transmission majeur des chocs entre systèmes et marchés financiers domestiques et internationaux. C'est pourquoi leur solidité représente un préalable clé au maintien et au renforcement de la stabilité financière. Ces dernières années, un large consensus international s'est fait jour sur la nécessité de consolider les systèmes de paiement, grâce à des normes et pratiques unanimement acceptées pour leur conception et leur exploitation.

1.1.2. Les acteurs du système de paiement

Le système de paiement comprend différents acteurs qui interviennent dans les différentes étapes du processus de paiement. Voici les principaux acteurs du système de paiement²⁶ :

-Émetteurs de cartes de paiement : Ce sont des banques ou des institutions financières qui émettent des cartes de paiement, telles que des cartes de crédit ou de débit, à leurs clients.

-Acquéreurs : Les acquéreur, également connus sous le nom de processeurs de paiement, sont des entités qui fournissent des services de traitement des paiements aux commerçants. Ils

²⁵ RAMBURE Dominique, « Les systèmes de paiement », édition ECONOMICA, Paris, janvier 2005

²⁶ <https://preludd.com/les-differents-acteurs-qui-gravitent-autour-des-terminaux-de-paiement/>

facilitent la réception des paiements par carte de crédit ou de débit et agissent en tant qu'intermédiaires entre les commerçants et les émetteurs de cartes.

-Réseaux de paiement : Ce sont des infrastructures qui permettent la transmission des informations de paiement entre les différents acteurs. Les réseaux de paiement les plus connus sont Visa, Mastercard, American Express, Discover, et UnionPay.

- Commerçants : Ce sont les entreprises ou les individus qui vendent des biens ou des services et acceptent les paiements par carte de crédit ou de débit. Les commerçants doivent s'associer avec un acquéreur pour pouvoir traiter les transactions par carte.

-Portefeuilles électroniques : Les portefeuilles électroniques, tels que PayPal, Apple Pay, Google Pay et Samsung Pay, sont des services qui permettent aux consommateurs de stocker leurs informations de paiement et d'effectuer des transactions en ligne ou via des appareils mobiles.

-Systèmes de règlement et de compensation : Ce sont des infrastructures qui facilitent le règlement des transactions entre les émetteurs de cartes et les acquéreurs. Ils s'assurent que les fonds sont transférés correctement et en temps voulu.

- Banques émettrices : Les banques émettrices sont responsables de l'émission des cartes de paiement aux consommateurs et de la gestion des comptes associés. Elles fournissent les fonds nécessaires pour effectuer les paiements et sont responsables de la sécurité et de la gestion des risques liés aux transactions.

1.1.3. Définition des moyens de paiement

D'après l'article 112 de la loi N° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, les moyens de paiement sont « tous les instruments permettant à toute personne de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé». ²⁷

Les moyens de paiement sont des instruments, méthodes ou dispositifs utilisés pour effectuer des transactions financières et régler des achats de biens ou services. Ils permettent de transférer des fonds d'un compte à un autre, que ce soit entre des individus, des entreprises ou des institutions.

²⁷ Article 112 de la loi N°90-10 relative à la monnaie et au crédit, 1990.

1.2. Les moyens de paiement classiques

1.2.1. Définition des moyens de paiement classiques

Les moyens de paiement classiques, également appelés moyens de paiement traditionnels, font référence aux méthodes traditionnelles utilisées pour effectuer des transactions financières. Ces moyens de paiement sont largement répandus et bien établis dans les systèmes économiques²⁸.

1.3. Les types des moyens de paiement classiques

1.3.1 La monnaie fiduciaire

La monnaie fiduciaire est une forme de monnaie physique qui est généralement émise et régulée par une autorité monétaire, telle qu'une banque centrale. Elle se présente sous la forme de billets de banque et de pièces de monnaie. La caractéristique essentielle de la monnaie fiduciaire est que sa valeur repose sur la confiance (du latin "fiducia") accordée à l'autorité émettrice et à la promesse de remboursement.

Autrement dit, la monnaie fiduciaire est un type de monnaie qui n'a pas de valeur intrinsèque, mais qui est acceptée comme moyen d'échange en raison de la confiance que l'on place en elle. En d'autres termes, la monnaie fiduciaire est une monnaie qui n'est pas couverte par des réserves de métaux précieux, comme l'or ou l'argent, mais qui est émise et gérée par les banques centrales et les gouvernements. La plupart des devises modernes, comme l'euro, le dollar et la livre sterling, sont des exemples de monnaie fiduciaire.²⁹

1.3.1.1. Les caractéristiques de la monnaie fiduciaire³⁰

-Support physique : La monnaie fiduciaire existe sous forme de billets et de pièces en papier-monnaie. Ces billets ont généralement une taille et une apparence standardisées, ce qui facilite leur utilisation et leur reconnaissance.

-Acceptation légale : La monnaie fiduciaire est généralement reconnue comme moyen de paiement légal dans un pays donné. Cela signifie que les citoyens et les entreprises sont tenus d'accepter ces billets et pièces comme moyen de paiement pour les transactions.

²⁸ <https://abc-economie.banque-france.fr/les-moyens-de-paiements>

²⁹ Jean-Pierre Toernig et François Brion, « les moyens de paiement » ed Puf

³⁰ Perez-Tellier Aurelie, cours complet : « question 1 : connaitre les fonctions et les formes de la monnaie ».

-Confiance et garantie de l'État : La valeur de la monnaie fiduciaire repose sur la confiance et la garantie de l'État émetteur. Les gouvernements déclarent que ces billets ont une valeur intrinsèque et qu'ils peuvent être échangés contre des biens et des services.

-Émission et régulation par une autorité centrale : L'émission de la monnaie fiduciaire est généralement sous le contrôle d'une banque centrale ou d'une autorité monétaire. Cette entité a le pouvoir de réguler la quantité de monnaie en circulation, de prendre des décisions sur les taux d'intérêt et d'adopter des politiques monétaires pour stabiliser l'économie.

-Non fongible : Chaque billet et chaque pièce de monnaie fiduciaire est unique et identifiable. Ils ont des numéros de série ou des marques distinctives qui permettent de les suivre et de détecter les contrefaçons.

-Portabilité et facilité d'utilisation : La monnaie fiduciaire est facilement transportable et utilisable dans les transactions quotidiennes. Les billets et les pièces sont largement acceptés et utilisés dans de nombreux commerces et établissements.

1.3.2 La monnaie scripturale

La monnaie scripturale, également appelée argent scriptural, est une forme de monnaie qui n'existe que sous forme électronique ou sur les registres comptables des institutions financières. Elle représente les dépôts en compte bancaire détenus par les individus, les entreprises et les institutions.

Autrement dit, la monnaie scripturale est l'argent enregistré dans les comptes bancaires sous forme d'écriture. Cet argent peut à tout moment être transformé en monnaie fiduciaire, mais il peut tout aussi bien circuler d'un compte à un autre compte, et ainsi de suite, par de simples jeux d'écriture.³¹

1.3.2.1 Les caractéristiques de la monnaie scripturale³²

-Nature électronique : Contrairement à la monnaie fiduciaire, telle que les billets de banque et les pièces de monnaie, la monnaie scripturale n'a pas de forme physique. Elle est enregistrée électroniquement dans les systèmes bancaires et peut être transférée par voie électronique.

³¹ <https://gocardless.com/fr/guides/articles/definition-de-lexpression-monnaie-scripturale/>

³² Idem.

-Création et destruction : La monnaie scripturale est créée lorsque les banques accordent des prêts ou lorsqu'elles effectuent des dépôts pour leurs clients. Lorsqu'un prêt est accordé, les fonds sont généralement déposés sur le compte du bénéficiaire, augmentant ainsi la monnaie scripturale en circulation. La destruction de la monnaie scripturale se produit lorsque les prêts sont remboursés ou lorsque les dépôts sont retirés.

-Moyen de paiement : La monnaie scripturale est largement utilisée pour effectuer des paiements électroniques, tels que les virements bancaires, les paiements par carte de crédit ou de débit, les prélèvements automatiques, etc. Elle facilite les transactions commerciales et permet des échanges rapides et sécurisés sans manipulation physique de l'argent.

-Crédibilité et confiance : La monnaie scripturale repose sur la confiance des individus et des institutions dans le système bancaire et financier. Les détenteurs de comptes bancaires ont confiance dans le fait que leurs dépôts seront disponibles à tout moment et pourront être utilisés pour effectuer des transactions.

-Rôle de la banque centrale : Dans de nombreux pays, la banque centrale a le pouvoir de réguler la quantité de monnaie scripturale en circulation. Elle peut influencer la masse monétaire en ajustant les taux d'intérêt, en mettant en œuvre des politiques monétaires et en supervisant les opérations des banques commerciales.

La monnaie scripturale est devenue le principal moyen de paiement dans de nombreux pays, en particulier avec l'avènement des services bancaires en ligne et des transactions électroniques. Cependant, il est important de noter que la monnaie fiduciaire en espèces reste également en circulation et est utilisée pour les transactions de petite valeur et là où les paiements électroniques ne sont pas toujours accessibles.

1.3.2.2 Les types de la monnaie scripturale

Nous distinguons :

- Les chèques ;
- Le virement ;
- Les effets de commerce ;
 - La lettre de change.
 - Le billet à ordre.

A) Les chèques

Les chèques sont des instruments financiers utilisés pour effectuer des paiements. Ils sont généralement émis par un compte bancaire et permettent au titulaire du compte d'autoriser une autre personne (le bénéficiaire) à encaisser une somme d'argent spécifique³³.

Un chèque est un document écrit qui ordonne à une banque de payer une certaine somme d'argent à la personne désignée comme bénéficiaire. Il doit être signé par le titulaire du compte émetteur.

- **Types de chèques**³⁴

- **Chèque au porteur** : Ce type de chèque peut être encaissé par toute personne qui le présente à la banque émettrice. Il n'est pas nominatif et ne comporte pas le nom du bénéficiaire.

-**Chèque barré** : Un chèque barré est un chèque sur lequel deux traits parallèles sont tracés sur le recto. Cela indique que le chèque ne peut être encaissé que par dépôt sur un compte bancaire et non en espèces.

-**Chèque non barré** : Contrairement au chèque barré, un chèque non barré peut être encaissé en espèces directement à la banque émettrice.

-**Chèque certifié** : Un chèque certifié est un chèque sur lequel la banque émettrice garantit que le montant du chèque est disponible sur le compte de l'émetteur. La somme est alors réservée et ne peut plus être utilisée par le titulaire du compte émetteur.

- **Chèque de voyage** : Un chèque de voyage est un moyen de paiement utilisé lors de voyages à l'étranger. Il est généralement pré-imprimé avec un montant spécifique et doit être signé par le bénéficiaire lors de son utilisation.

-**Chèque de banque** : Un chèque de banque est émis par la banque elle-même et garantit le paiement de la somme indiquée. Il est souvent utilisé pour des transactions de grande valeur où la sécurité du paiement est essentielle.

Il est important de noter que l'utilisation des chèques a diminué ces dernières années, car d'autres formes de paiement électroniques, tels que les virements bancaires et les paiements par carte, sont devenus plus populaires.

³³ Jean-Pierre Toernig et François Brion, « les moyens de paiement » op, cit

³⁴ Idem.

- **Les éléments du chèque**

Voici les éléments essentiels d'un chèque :

Le nom de la banque émettrice : Il s'agit du nom de la banque où le compte émetteur est détenu. Il est généralement imprimé en haut du chèque.

L'adresse de la banque émettrice : L'adresse de la banque peut également être imprimée sur le chèque, généralement en dessous du nom de la banque.

Le numéro de compte : Il s'agit du numéro de compte du titulaire du chèque. Il est généralement situé en bas du chèque, à gauche.

Le numéro de chèque : Chaque chèque émis a un numéro unique. Il est généralement imprimé en haut à droite du chèque.

La date : La date à laquelle le chèque est émis. Elle est généralement écrite à droite, près du centre du chèque.

Le bénéficiaire : Il s'agit du nom de la personne ou de l'entité qui recevra le paiement. Le bénéficiaire est généralement indiqué sur la ligne "Payez à l'ordre de" ou une formulation similaire, située à gauche du chèque.

Le montant en chiffres : Le montant du paiement est écrit en chiffres dans l'espace prévu à cet effet, généralement à droite du chèque.

Le montant en lettres : Le montant du paiement est également écrit en toutes lettres, généralement à gauche du chèque, près de la ligne "Payez à l'ordre de".

La signature du titulaire du compte : Le chèque doit être signé par le titulaire du compte émetteur pour être valide. La signature est généralement située en bas à droite du chèque.

Il est important de remplir correctement tous ces éléments pour que le chèque soit accepté et traité correctement par la banque.

- **Le délai de validité du chèque**³⁵

La durée de vie d'un chèque ou bien le délai de validité du chèque se réfère à la période pendant laquelle il peut être encaissé ou déposé auprès de la banque. Cependant, il

³⁵ Jean-Pierre Toernig et François Brion, « les moyens de paiement » op,cit

faut noter que les règles spécifiques peuvent varier d'un pays à l'autre et d'une institution bancaire à l'autre.

En général, la durée de vie d'un chèque est de six mois à un an à compter de la date d'émission. Cela signifie que vous pouvez encaisser ou déposer un chèque pendant cette période. Si vous essayez de le faire après cette période, la banque peut refuser le chèque.

Cependant, certaines banques ou certains pays peuvent avoir des politiques différentes. Par exemple, dans certains pays, la durée de vie d'un chèque peut être de trois mois, tandis que dans d'autres, elle peut être prolongée jusqu'à deux ans. Certains chèques spécifiques, tels que les chèques de voyage, peuvent avoir des durées de validité différentes.

Il est important de noter que même si un chèque est techniquement valide pendant une certaine période, il est préférable de l'encaisser ou de le déposer dès que possible. Plus le chèque est en circulation longtemps, plus il y a de risques de perte, de vol ou de rejet par la banque émettrice en cas de fonds insuffisants.

- **Le délai de validité du chèque en Algérie³⁶**

-Le chèque est validé trois (03) ans après les délais de présentation qui sont de vingt (20) jours à partir la date de création, si il est émis en Algérie.

-Le délai est de trente (30) jours si il a été émis en Europe, ou dans un Etat riverain de la méditerranée.

-Le délai est de soixante-dix (70)jours ,si il a été émis dans tout autre pays sous-réserve des dispositions relatives à la réglementation des échanges.

- **Les conditions de validité du chèque³⁷**

Pour qu'un chèque soit considéré comme valide, il doit respecter certaines conditions.
À savoir :

-Existence d'un compte bancaire : Le chèque doit être émis sur un compte bancaire existant. Il ne peut pas être émis sur un compte qui n'existe pas ou qui a été clôturé.

³⁶ Mohamed Larbi TARI ,Rahma TOUMI ,Khadidja REDDA, « La double sanction du cheque impaye cas de L'ALGERIE » université Mohamed Khider Biskra, Mars 2017

³⁷ Idem

-Nom du bénéficiaire : Le chèque doit indiquer clairement le nom du bénéficiaire, c'est-à-dire la personne ou l'entité qui a le droit d'encaisser le chèque.

-Montant en chiffres et en lettres : Le chèque doit indiquer le montant de manière claire et non ambiguë, à la fois en chiffres et en lettres. En cas de divergence entre les deux montants, c'est le montant en lettres qui prévaut.

-Signature du tireur : Le chèque doit être signé par le tireur, c'est-à-dire la personne qui émet le chèque. La signature doit être identique à celle enregistrée auprès de la banque.

-Date d'émission : Le chèque doit comporter une date d'émission valide. La date indique le moment où le chèque est émis et peut être encaissé.

-Identité du tireur : Le nom et l'adresse du tireur doivent être clairement indiqués sur le chèque. Cela permet de confirmer l'identité de la personne qui émet le chèque.

-Instrument financier approprié : Le chèque doit être rédigé sur un document approprié fourni par la banque. Les chèques manuscrits ou imprimés conformément aux normes bancaires sont généralement acceptés.

B) Les virements

Un virement est une opération financière qui consiste à transférer des fonds d'un compte bancaire à un autre. C'est une méthode courante et pratique pour effectuer des paiements, que ce soit entre comptes appartenant à la même personne ou à des personnes différentes.

Le "Virement" est une technique bancaire par laquelle, par le débit de son compte, le titulaire donne l'ordre à l'établissement bancaire, dépositaire de fonds lui appartenant ou dont il peut disposer, par exemple en qualité de mandataire, de créditer le compte d'une tierce personne³⁸.

- **Les types de virements**

Il existe différents types de virements, notamment :

-Virement bancaire : C'est le type de virement le plus courant. Il permet de transférer de l'argent d'un compte bancaire à un autre, que ce soit au sein de la même banque ou entre des banques différentes. Les virements bancaires peuvent être effectués en ligne, par téléphone ou en se rendant physiquement à la banque.

³⁸ Mamadou N'Dao, « Manuel des techniques bancaires et financières », Edition Séfi

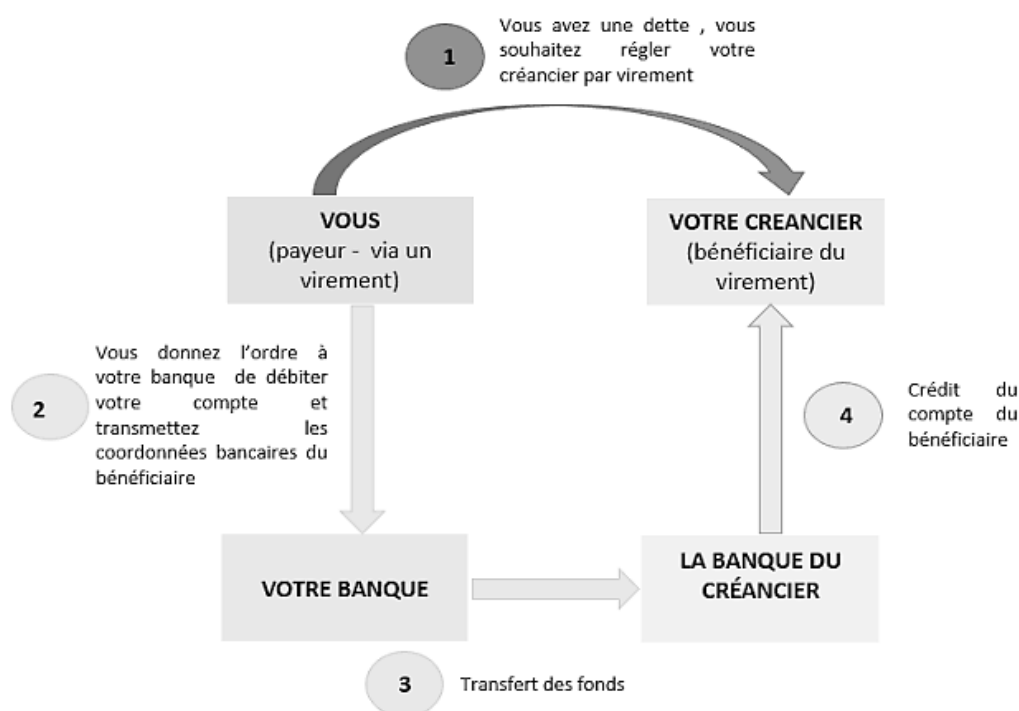
- **Virement SEPA** : SEPA (Single Euro Payments Area) est une initiative européenne visant à harmoniser les paiements en euros au sein de la zone euro. Les virements SEPA permettent de transférer de l'argent entre des comptes bancaires situés dans différents pays de la zone euro. Ils sont généralement rapides et peu coûteux.

- **Virement instantané** : Les virements instantanés sont des transferts d'argent qui sont effectués en temps réel et qui sont disponibles sur le compte du bénéficiaire en quelques secondes. Ils sont de plus en plus proposés par les banques pour offrir une solution de paiement rapide et pratique.

- **Virement interne** : Un virement interne est un transfert d'argent entre deux comptes appartenant à la même personne ou à la même entreprise, mais qui peuvent être dans des banques différentes.

- **Virement international** : Un virement international est un transfert d'argent entre des comptes bancaires situés dans des pays différents. Les virements internationaux peuvent impliquer des frais supplémentaires et prendre plus de temps que les virements nationaux en raison des procédures de conformité et de change de devises.

Figure N° 03 : Le mécanisme du virement³⁹



Source : <https://particuliers.banque-france.fr/moyens-de-paiement/virement-sepa>

³⁹ <https://particuliers.banque-france.fr/moyens-de-paiement/virement-sepa>

C) L'effet de commerce

Un effet de commerce est un instrument financier utilisé dans les transactions commerciales pour faciliter les paiements. Il est couramment utilisé pour régler des dettes commerciales entre les parties. Les deux types d'effets de commerce les plus courants sont la lettre de change et le billet à ordre⁴⁰.

- **La lettre de change**

Une lettre de change est un instrument financier utilisé dans le cadre des transactions commerciales. Elle constitue un engagement écrit par lequel une personne, appelée le tireur, demande à une autre personne, appelée le tiré, de payer une certaine somme d'argent à un tiers, le bénéficiaire, à une date future déterminée⁴¹.

Le mécanisme de la lettre de change repose sur plusieurs acteurs. Le tireur rédige la lettre de change en indiquant le montant à payer, la date d'échéance, le nom du bénéficiaire, ainsi que d'autres informations pertinentes. Il signe ensuite la lettre et la remet au tiré. Le tiré, qui peut être une personne physique ou morale, est celui qui est chargé de payer la somme mentionnée sur la lettre de change à l'échéance. Le bénéficiaire est la personne qui recevra le paiement.

Une fois la lettre de change remise au tiré, celui-ci peut l'accepter en apposant sa signature sur le document, ce qui signifie qu'il s'engage à payer le montant à l'échéance. Une fois acceptée, la lettre de change devient un titre exécutoire et peut être transmise à d'autres parties, par exemple par endossement, permettant ainsi le transfert de la créance.

À l'échéance, le tiré est tenu de payer la somme mentionnée sur la lettre de change au bénéficiaire. Si le tiré ne respecte pas ses obligations de paiement, le bénéficiaire peut engager des actions légales pour recouvrer la somme due.

- **Un billet à ordre**

Un billet à ordre est un instrument financier similaire à une lettre de change, utilisé dans le cadre des transactions commerciales. Il s'agit d'un document par lequel une personne, appelée le souscripteur, s'engage à payer une certaine somme d'argent à une autre personne, appelée le bénéficiaire, à une date future déterminée⁴².

⁴⁰ Stéphane Piedelièvre, « Instruments de crédit et de paiement », 8^e édition Dalloz, 2014

⁴¹ Idem

⁴² Idem

Le mécanisme du billet à ordre est relativement simple. Le souscripteur rédige le document en indiquant le montant à payer, la date d'échéance et le nom du bénéficiaire, ainsi que d'autres informations pertinentes. Il signe ensuite le billet à ordre et le remet au bénéficiaire. Le bénéficiaire peut ensuite négocier ou transférer le billet à ordre à une autre partie, si nécessaire.

À l'échéance convenue, le souscripteur est tenu de payer la somme mentionnée sur le billet à ordre au bénéficiaire. Si le souscripteur ne respecte pas ses obligations de paiement, le bénéficiaire peut entreprendre des actions légales pour recouvrer la somme due.

Figure N° 04 : Modèle de lettre de change normalisée

RECTO

Against this Bill of Exchange Centre la présente Lettre de Change <input type="checkbox"/> Without fees <input type="checkbox"/> With fees Sans frais Avec frais Pay the sum indicated below Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous Amount in words Montant en lettres		مقابل هذه السنتجة بدون مصاريف <input type="checkbox"/> بمصاريف <input type="checkbox"/> إيدعوا المدعى المدون أسفله المدعى بالأحرف		Amount in numbers Montant en chiffres المدعى بالأرقام	
To the order of A l'ordre de		بامر		Bank guarantee Bon pour aval مقبول كضمان إحتياطي	
Drawee's BAN RIS du tiré	رقم حساب المسحوب عليه	Drawee's name Nom et prénom ou raison sociale du Tiré	إسم المسحوب عليه		
Place of payment Lieu de paiement		مكان الدفع			
Place of issuance Lieu de création		مكان الإنشاء		Date of issuance Date de création	تاريخ الإنشاء
Maturity date Date d'échéance		تاريخ الإستحقاق			
Drawer's BAN RIS du tiré	رقم حساب الساحب	Acceptance Acceptation	القبول	Bank domiciliation Domiciliation bancaire	التوطنين البنكي
		Drawer's signature Signature du Tiré		توقيع الساحب	

9999999 60

Format: 100mm x 200mm

Typographie:
 Anglais : Myriad-Pro-Semibold (08 pts) / Myriad-Pro-Bold (10 pts)
 Français: Myriad-Pro-Semibold (08 pts) / Myriad-Pro-Bold (08 pts)
 Arabe: Advertising medium (08 pts) advertising Bold (10 pts)
 N° d 'ordre unique: Myriad-Pro-Light (12 pts)

Couleurs:
 Noir: Texte
 Vert Pantone 556U: Fond de sécurité (Guilloche)

VERSO

Reserved for endorsement
 Réserve à l'endossement

حاشي بالتظهير

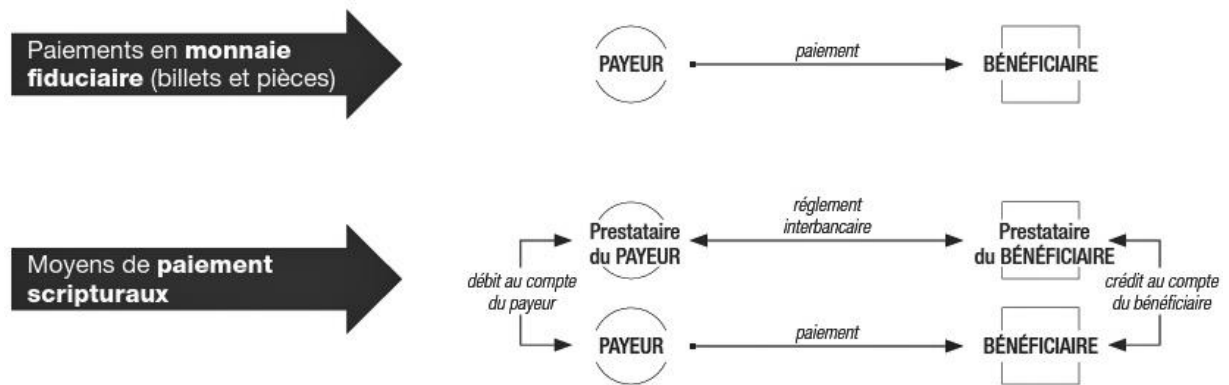
Source : Banque d'Algérie

Figure N° 05 : Modèle de billet à ordre normalisé



Source : Banque d'Algérie

Figure N° 06 : Schéma simplifié de comparaison entre paiement en monnaie fiduciaire et scripturale



Source: Banque de France

Tableau N° 01 : Une lettre de change et un billet à ordre

Lettre de change	Billet à ordre
Parties impliquées	
<ul style="list-style-type: none"> - Le tireur : C'est la personne qui émet la lettre de change et qui exige le paiement. Il s'agit généralement du créancier. - Le tiré : C'est la personne ou l'entreprise à qui la lettre de change est adressée. C'est le débiteur qui est ordonné de payer le montant spécifié. - Le bénéficiaire : C'est la personne qui recevra le paiement. C'est généralement le créancier ou une tierce partie désignée⁴³. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le souscripteur : C'est la personne qui émet le billet à ordre et qui promet de payer le montant spécifié à une date future. Le souscripteur est généralement le débiteur. - Le bénéficiaire : C'est la personne qui recevra le paiement à l'échéance. C'est généralement le créancier⁴⁴.
Le contenu	
<ul style="list-style-type: none"> - Le montant à payer : Il s'agit de la somme d'argent spécifiée dans la lettre de change. - La date d'échéance : C'est la date à laquelle le paiement doit être effectué. - Le lieu de paiement : Il s'agit de l'endroit où le paiement doit être effectué. - Les noms des parties impliquées : Les noms du tireur, du tiré et du bénéficiaire sont mentionnés dans la lettre de change. - La clause à ordre : Elle spécifie que la lettre de change est transférable à d'autres parties. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le montant à payer : Il s'agit de la somme d'argent spécifiée dans le billet à ordre. - La date d'échéance : C'est la date à laquelle le paiement doit être effectué. - Les noms des parties impliquées : Les noms du souscripteur et du bénéficiaire sont mentionnés dans le billet à ordre.
L'utilisation	
<p>Une lettre de change est émise par le tireur et remise au tiré. Le tiré accepte la lettre de change en apposant sa signature, ce qui confirme son engagement à payer le montant spécifié à l'échéance. Le bénéficiaire peut ensuite négocier la lettre de change en l'endossant et en la transmettant à une autre partie. À l'échéance, le porteur légitime de la lettre de change peut la présenter au tiré pour obtenir le paiement⁴⁵.</p>	<p>Le tireur rédige le billet avec les détails du montant, de la date de paiement et des modalités. Le bénéficiaire peut transférer le billet à ordre à un tiers par endossement ou cession. À l'échéance, le porteur du billet peut réclamer le paiement au tireur qui est légalement tenu de l'honorer. En cas de non-paiement, des recours légaux peuvent être engagés pour récupérer les fonds⁴⁶.</p>

Source : nos-soins à partir des données collectés

⁴³ MONOD Didier-Pierre, « Moyens et techniques de paiement internationaux » Editions ESKA, 2007

⁴⁴ Stéphane Piedelièvre, « Instruments de crédit et de paiement », op.cit

⁴⁵ Jean-Pierre Toernig et François Brion, « les moyens de paiement » op, cit

⁴⁶ Idem

*1.4. Les défis et les limites des moyens de paiement classique

Tableau N° 02 : Les défis des moyens de paiement classique (fiduciaire & scripturale)

La monnaie FIDUCIAIRE	La monnaie SCRIPTURALE
<p>Sécurité : Les paiements en espèces sont vulnérables au vol, à la perte ou à la falsification. Transporter de grandes quantités d'argent liquide peut être risqué, en particulier dans les zones à haut risque de criminalité. Les individus et les entreprises doivent prendre des mesures de sécurité supplémentaires pour protéger les espèces⁴⁷.</p> <p>Coûts de gestion : Les espèces nécessitent une gestion physique, ce qui entraîne des coûts supplémentaires. Les entreprises doivent investir dans des coffres-forts, des systèmes de sécurité, des services de transport de fonds, ainsi que du temps et des ressources pour compter et vérifier les espèces. Ces coûts peuvent être considérables, en particulier pour les entreprises qui manipulent de grandes quantités d'argent liquide.</p> <p>Traçabilité limitée : Contrairement aux paiements électroniques, il est difficile de retracer l'origine et la destination des fonds en espèces. Cela peut poser des problèmes lorsqu'il est nécessaire de vérifier ou d'auditer des transactions, de lutter contre le blanchiment d'argent ou de suivre les mouvements de fonds illicites⁴⁸.</p> <p>Inconvénients pratiques : Les paiements en espèces peuvent être encombrants à transporter, surtout lorsque de grandes sommes d'argent sont impliquées. De plus, il peut être difficile de rendre la monnaie exacte lors de transactions en espèces, ce qui peut entraîner des problèmes de gestion des pièces et des petites coupures⁴⁹.</p> <p>Limitations des transactions à distance : Les paiements en espèces ne sont pas adaptés aux transactions à distance, comme les achats en ligne. Les utilisateurs doivent recourir à des méthodes de paiement alternatives, telles que les cartes de crédit ou les transferts bancaires, pour effectuer des paiements électroniques.</p>	<p>Délais de traitement : Les paiements scripturaux peuvent prendre du temps à être traités. Les transferts entre différentes banques ou à l'international peuvent nécessiter plusieurs jours ouvrables avant d'être finalisés. Cela peut poser des problèmes dans les situations où une exécution rapide des paiements est nécessaire.</p> <p>Frais de transaction : Les paiements scripturaux peuvent entraîner des frais de transaction, en particulier pour les virements internationaux ou les chèques émis sur des comptes étrangers. Ces frais peuvent varier en fonction des institutions financières et des pays impliqués, et peuvent augmenter les coûts des transactions, en particulier pour les paiements transfrontaliers.</p> <p>Risque de fraude : Les paiements scripturaux sont vulnérables à certains types de fraude, tels que la falsification de chèques, le vol d'informations de compte bancaire ou le détournement de fonds par des tiers malveillants. Les utilisateurs doivent être vigilants et prendre des mesures de sécurité pour minimiser ces risques, tels que la protection de leurs informations financières et la vérification des transactions⁵⁰.</p> <p>Accessibilité limitée : Certains groupes de personnes peuvent avoir des difficultés à accéder aux moyens de paiement scripturaux, en particulier s'ils n'ont pas de compte bancaire. Cela peut entraîner une exclusion financière et rendre difficile la réalisation de transactions, notamment pour les personnes non bancarisées ou les communautés rurales où les services bancaires sont limités.</p> <p>Besoin d'informations bancaires sensibles : Les paiements scripturaux nécessitent souvent des informations sensibles, telles que les numéros de compte bancaire et les coordonnées bancaires. La divulgation de ces informations peut présenter un risque de sécurité, en particulier si elles tombent entre de mauvaises mains⁵¹.</p>

Source : nos-soins à partir des données collectés

⁴⁷ <https://www.planetgrandesecoles.com/monnaie-fiduciaire-fonctionnement-emission-role-economique>.

⁴⁸ Idem

⁴⁹ David Bounie, « quelques incidences bancaires et monétaires des systèmes de paiement électronique, revue économique, 2001/7, P 313-330.

⁵⁰ Michel Aglietta, Laurence Scialom, « les risques de la monnaie électronique dans l'économie politique, 2002/2, vol N° 14, P 82-95.

⁵¹ <https://www.cyberuniversity.com/post/informations-sensibles-quest-ce-que-cest-et-comment-les-protger>

Section 2 : Les moyens de paiement modernes (la monétique)

Nous avons certainement entendu parlé du terme « monétique » dans l'univers de la finance et de l'informatique. L'accélération du processus de dématérialisation a changée les habitudes de consommateurs et joue un rôle fondamental dans l'exploration de moyens de paiement modernes.

Dans cette section nous définirons la monétique, ses acteurs, ses formes ainsi que ses produits.

1. Définition de la monétique

La banque des règlements internationaux (BRI) a défini le concept de la monnaie électronique comme étant : « Tous les systèmes de dépôt de valeur en monnaie électronique appartenant aux consommateurs qui les utilisent pour le paiement. Ces systèmes peuvent s'incarner sous deux formes : les portefeuilles électroniques et les monnaies virtuelles (monnaie numérique) ».

La Commission Européenne définit la monnaie électronique comme : « la valeur monétaire stockée électroniquement sur des supports électroniques tels que les cartes à puce ou la mémoire d'ordinateur est émise pour la remise de fonds au moins égale à la valeur de la devise émise, est acceptée par la société comme moyen de paiement pour des produits autres que l'émission institution, car les pièces de monnaie et les substituts électroniques des billets de banque sont fournis aux utilisateurs ».

La monétique représente l'ensemble des traitements électroniques, informatiques et télématiques nécessaires à la gestion de cartes de paiement ainsi que des transactions associées. En d'autres termes, la monétique regroupe les processus nécessaires à la création d'une carte, la lecture des informations associées et la gestion des transactions monétaires.⁵²

La monétique désigne: « l'ensemble des technologies, procédés et équipement permettant une électronique de transferts de fonds, de mise à disposition de liquide et d'information de la clientèle sur ses comptes ».⁵³

Le mot monétique désigne : monnaie + informatique.

⁵² Stéphane Piedelièvre, « Instruments de crédit et de paiement », op.cit

⁵³ ZOLLINGER Monique : « Monétique et marketing », édition Vuibert, Paris, 1989.

2. Les acteurs de la monétique

Les acteurs de la monétique sont les entités impliquées dans les systèmes de paiement électronique, y compris les cartes de crédit, les cartes de débit, les paiements mobiles, les terminaux de paiement électronique et les infrastructures de traitement des transactions. Voici quelques-uns des acteurs clés dans le domaine de la monétique ⁵⁴:

- **Émetteurs de cartes de crédit et de débit** : Ce sont des institutions financières telles que des banques ou des sociétés de cartes de crédit qui émettent les cartes de paiement aux consommateurs.

-**Réseaux de paiement** : Ce sont des sociétés qui fournissent les infrastructures technologiques permettant de relier les émetteurs de cartes et les acquéreurs de paiement. Parmi les plus connus, on retrouve Visa, Mastercard, American Express, Discover, UnionPay, JCB, etc.

-**Acquéreurs de paiement** : Ce sont des entités financières qui fournissent des services de traitement des transactions aux commerçants. Ils sont responsables de la connexion des terminaux de paiement des commerçants aux réseaux de paiement.

- **Fournisseurs de terminaux de paiement** : Ce sont des entreprises qui produisent et fournissent des dispositifs tels que des lecteurs de cartes, des terminaux de point de vente (TPV) ou des applications mobiles permettant d'accepter les paiements électroniques.

-**Prestataires de services de paiement** : Il s'agit d'entreprises spécialisées dans la fourniture de solutions de paiement électronique. Ils peuvent proposer des services de traitement des transactions, des solutions de gestion des paiements en ligne, des portefeuilles électroniques, des passerelles de paiement, etc.

-**Banques et institutions financières** : Les banques jouent un rôle essentiel dans la monétique en tant qu'émetteurs de cartes, acquéreurs de paiement et fournisseurs de services de paiement. Elles gèrent également les comptes des commerçants et des consommateurs associés aux transactions électroniques.

⁵⁴ <https://giemonetique.dz/>

3. Les formes de la monétique (la monnaie électronique)

Il existe plusieurs formes de la monnaie électronique. À savoir ⁵⁵:

- **Monnaie électronique sur compte** : Cette forme de monnaie électronique est liée à un compte bancaire traditionnel. Les utilisateurs peuvent effectuer des transactions électroniques en utilisant les fonds disponibles sur leur compte bancaire. Les paiements sont effectués par le transfert électronique de fonds d'un compte à un autre.
- **Monnaie électronique prépayée** : La monnaie électronique prépayée fonctionne en chargeant un montant spécifique sur une carte prépayée ou un compte électronique avant de l'utiliser. Les utilisateurs peuvent ensuite dépenser cet argent prépayé pour des achats en ligne, des paiements mobiles ou d'autres transactions électroniques.
- **Monnaie électronique décentralisée** : Il s'agit de la monnaie électronique basée sur des technologies de registre distribué, telles que la blockchain. Ce type de monnaie électronique ne nécessite pas d'entité centrale pour émettre ou gérer la monnaie. Les transactions sont vérifiées par un réseau décentralisé, offrant un plus grand niveau de transparence et de sécurité.
- **Monnaie électronique liée à une monnaie fiduciaire** : Cette forme de monnaie électronique est émise en parité avec une monnaie fiduciaire spécifique, telle que l'euro ou le dollar américain. Les utilisateurs peuvent échanger leur monnaie fiduciaire contre la monnaie électronique à un taux de conversion fixe. La monnaie électronique liée à une monnaie fiduciaire peut être utilisée pour des transactions électroniques, des paiements en ligne, etc.
- **Monnaie électronique virtuelle (cryptomonnaie)** : La monnaie électronique virtuelle, également appelée cryptomonnaie, est une forme de monnaie électronique qui utilise des méthodes de cryptographie pour sécuriser les transactions et contrôler la création de nouvelles unités. Les cryptomonnaies les plus connues sont le Bitcoin, l'Ethereum, le Ripple, etc. Ces monnaies virtuelles sont généralement décentralisées et fonctionnent indépendamment des institutions financières traditionnelles.

4. Les produits de la monétique

Il existe de nombreux produits de la monétique disponibles sur le marché, et de nouveaux produits continuent d'être développés pour répondre aux besoins et aux avancées technologiques. Cette liste vise à donner un aperçu général des produits de la monétique dans le monde.

⁵⁵ <https://www.maxicours.com/se/cours/les-formes-de-la-monnaie--premiere--ses/>

- **Terminaux de paiement électronique (TPE) :** Ce sont des dispositifs électroniques permettant d'accepter les paiements par carte de crédit ou de débit. Les TPE peuvent être fixes, portables ou mobiles, et ils sont généralement utilisés par les commerçants pour encaisser les paiements électroniques⁵⁶.
- **Logiciels de gestion des paiements :** Il s'agit de solutions logicielles utilisées par les entreprises pour gérer et traiter les transactions électroniques. Ces logiciels permettent de suivre les ventes, d'émettre des factures électroniques, de gérer les remboursements, etc.
- **Passerelles de paiement :** Ce sont des systèmes qui facilitent la connexion entre le commerçant, le client et les réseaux de paiement. Les passerelles de paiement sécurisent les transactions en ligne en cryptant les données sensibles et en vérifiant l'authenticité des paiements⁵⁷.
- **Solutions de paiement mobile :** Avec l'évolution des technologies, les solutions de paiement mobile gagnent en popularité. Ces produits permettent aux consommateurs d'effectuer des paiements en utilisant leur smartphone ou leur tablette. Ils peuvent être basés sur des applications mobiles, des porte-monnaie électroniques ou des technologies sans contact telles que NFC (Near Field Communication).
- **Services de sécurité et de prévention de la fraude :** Dans le domaine de la monétique, il existe également des produits et des services spécialisés dans la sécurité et la prévention des fraudes liées aux transactions électroniques. Ces solutions utilisent des algorithmes avancés et des techniques de détection pour identifier les transactions suspectes et réduire les risques de fraude.
- **Distributeurs automatiques de billets (DAB) :** Les distributeurs automatiques de billets (DAB), également appelés guichets automatiques, sont des dispositifs électroniques qui permettent aux utilisateurs de retirer de l'argent liquide et d'effectuer d'autres transactions bancaires sans avoir besoin de se rendre à une succursale bancaire⁵⁸.

Les distributeurs automatiques de billets offrent une commodité aux utilisateurs en leur permettant d'accéder à des services bancaires de base à tout moment, sans avoir besoin de se rendre physiquement dans une agence bancaire. Ils sont généralement situés dans des endroits publics tels que les centres commerciaux, les stations-service, les aéroports, les gares, etc., pour faciliter l'accès aux services bancaires.

⁵⁶ <https://www.l-expert-comptable.com/a/51980-qu-est-ce-qu-une-tpe-tres-petite-entreprise-ou-microentreprise.html>

⁵⁷ <https://www.checkout.com/fr-fr/blog/passerelle-de-paiement>

⁵⁸ <https://www.capital.fr/votre-argent/distributeur-automatique-de-billet-dab-definition-et-caracteristiques-1428472>

- **Porte-monnaie électroniques** : Un porte-monnaie électronique, également appelé portefeuille électronique ou e-wallet, est un système qui permet aux utilisateurs de stocker et de gérer de l'argent électronique pour effectuer des transactions en ligne ou via des appareils mobiles. Il offre une alternative pratique aux paiements en espèces et aux cartes physiques, permettant aux utilisateurs de gérer leurs finances de manière efficace et sécurisée.

- **Systèmes de paiement par codes QR** : Les systèmes de paiement par codes QR permettent aux utilisateurs de payer des biens et services en scannant un code QR avec leur téléphone portable.

Il offre une méthode de paiement pratique et sécurisée, car ils évitent la nécessité d'avoir des espèces sur soi et permettent des paiements rapides avec un simple scan. De nombreux services de paiement par codes QR sont disponibles dans différents pays, tels que Alipay et WeChat Pay en Chine, Paytm en Inde, et diverses applications de paiement mobile dans d'autres régions.

- **Services de paiement électronique pour les transports en commun** : Les services de paiement électronique pour les transports en commun permettent aux utilisateurs de payer leurs trajets en utilisant des technologies de paiement sans contact.

- **Les cartes de crédit et de débit** : Les cartes de crédit et de débit sont des instruments de paiement largement utilisés qui offrent une alternative pratique aux paiements en espèces.

Tableau N° 03 : Comparaison entre la carte de crédit et de débit

Carte de crédit	Carte de débit
Source de fonds⁵⁹	
Les cartes de crédit permettent aux utilisateurs d'emprunter de l'argent auprès de l'émetteur de la carte pour effectuer des achats. Les fonds ne sont pas prélevés directement sur un compte bancaire existant.	Les cartes de débit sont liées à un compte bancaire existant, et les transactions sont débitées directement du solde disponible sur ce compte.
Mode de paiement	
Les cartes de crédit permettent d'effectuer des paiements différés. Les utilisateurs peuvent dépenser jusqu'à la limite de crédit autorisée et doivent rembourser le montant dépensé à une date ultérieure, généralement à la fin du mois. Si le montant total n'est pas remboursé, des intérêts peuvent être appliqués ⁶⁰ .	Les cartes de débit permettent des paiements instantanés. Les utilisateurs peuvent dépenser uniquement les fonds disponibles sur leur compte bancaire et les paiements sont immédiatement débités ⁶¹ .

⁵⁹ <https://www.americanexpress.com/ca/fr/articles/vivre-avec-amex/apprendre/carte-de-credit-ou-de-debit/>

⁶⁰ Hebbali Amel, Carte bancaire : comment bien choisir son mode de paiement, publié le 10/02/2023.

⁶¹ Idem.

Endettement	
L'utilisation d'une carte de crédit crée une dette envers l'émetteur de la carte. Les utilisateurs doivent rembourser le montant dépensé selon les conditions convenues. Si le remboursement n'est pas effectué intégralement chaque mois, des intérêts peuvent s'accumuler sur le solde impayé.	Les cartes de débit n'engendrent pas de dette, car les paiements sont effectués avec les fonds disponibles sur le compte bancaire.
Frais et intérêts	
Les cartes de crédit peuvent comporter des frais annuels, des frais de retard de paiement, des frais de transaction à l'étranger, et des frais d'intérêts si le solde n'est pas remboursé intégralement chaque mois.	Les cartes de débit ont généralement moins de frais associés, mais certains frais peuvent s'appliquer, comme des frais de retrait d'argent liquide aux DAB d'autres banques.
Acceptation	
Les cartes de crédit sont plus largement acceptées à l'échelle internationale, notamment dans les commerces en ligne et les établissements hors du pays d'origine de la carte ⁶² .	Les cartes de débit sont généralement acceptées dans les commerces physiques et peuvent également être utilisées pour retirer de l'argent liquide aux distributeurs automatiques de billets. Cependant, elles peuvent avoir une acceptation plus limitée pour les transactions internationales ⁶³ .

Source : nos-soins à partir des données collectés

Section 3 : La monétique en Algérie

La monétique joue un rôle de plus en plus crucial dans l'économie d'un pays. Cette section se penche sur la monétique en Algérie et explore son impact sur les méthodes de paiement, la sécurité des transactions et l'évolution des systèmes financiers nationaux.

1. Historique de la monétique en Algérie⁶⁴

Les réformes économiques mises en place depuis les années 1990 en Algérie ont entraîné des changements profonds, favorisant l'émergence de la monétique dans le secteur bancaire. Les banques algériennes ont envisagé l'introduction de la monétique à différentes périodes, avec le plus ancien projet remontant à 1975. Bien que la plupart de ces tentatives soient restées à l'état expérimental, quelques projets ont été couronnés de succès.

⁶² https://www.cfib-fcei.ca/fr/ressources/accepter-des-cartes-de-credit-et-de-debit-vos-droits-et-responsabilites?hs_amp=true

⁶³ Idem.

⁶⁴ REFAFA Brahim, La monétique en Algérie, développement et perspectives, Université Dr Moulay T, SAIDA, (Algérie), 2020, P. 299.

Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) a été l'une des premières banques à se lancer dans la monétique en 1989 en adhérant à Visa International en tant que membre principal émetteur et acquéreur, puis en 1990 en adhérant à Mastercard International en tant qu'acceptant. Cette initiative a permis aux clients du CPA de bénéficier des services de paiement électronique.

La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) a également cherché à développer la monétique en proposant une carte destinée aux clients salariés domiciliés dans ses agences. Cette carte offrait des fonctionnalités de paiement électronique.

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) a mis en place une carte monétique spéciale pour l'achat de carburant dans les stations-service Naftal, remplaçant ainsi les bons d'essence.

Algérie Poste, en raison du nombre élevé de cartes émises et de son réseau de distributeurs automatiques de billets (DAB), occupe une place privilégiée dans le domaine de la monétique en Algérie.

Ces initiatives ont contribué à l'introduction progressive de la monétique en Algérie et ont ouvert la voie à l'utilisation des cartes de paiement électroniques, des guichets automatiques et d'autres services financiers électroniques dans le pays. Cependant, il convient de noter que malgré ces avancées, l'utilisation de la monétique en Algérie reste encore limitée par rapport à d'autres pays.

2. Le développement de la monétique en Algérie

Le développement de la monétique en Algérie peut être résumé en sept (7) étapes suivantes :

2.1. La création de la SATIM⁶⁵

Créée en 1995 à l'initiative de la communauté bancaire, la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique « SATIM » est filiale de 07 Banques Algériennes BADR, BDL, BEA, BNA, CPA, CNEP, ALBARAKA et de l'institution des assurances CNMA.

Il s'agit de l'opérateur monétique interbancaire en Algérie pour les cartes domestiques ainsi qu'internationales agissant comme l'un des instruments techniques d'accompagnement

⁶⁵ SATIM : Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique
<https://www.satim.dz/fr/la-satim/qui-sommes-nous.html>

du programme de développement et de modernisation des banques et particulièrement de promotion des moyens de paiement par carte.

SATIM réuni 18 adhérents dans son réseau monétique interbancaire, se composant de 17 banques dont 06 banques publiques et 11 banques privées ainsi qu'Algérie Poste.

SATIM a connu ces dernières années une évolution conséquente et une croissance soutenue sur ses services. À ce jour, plus de 1351 automates bancaires et 40000 terminaux de paiement électronique déployés sont connectés à ses serveurs, ajouté à cela + 274 sites webmarchands opérationnels sur sa plateforme. Cette croissance est essentiellement due à l'impact de la carte CIB sur les habitudes d'achat des citoyens Algériens.

2.1.1. Les missions de la SATIM⁶⁶

-Œuvrer au développement et à l'utilisation des moyens de paiement électronique. Mise en place et gestion de la plate-forme technique et organisationnelle assurant une interopérabilité totale entre tous les acteurs du Réseau Monétique en Algérie.

-Participation à la mise en place des règles interbancaires de gestion des produits monétiques interbancaires en étant une force de proposition. Accompagnement des banques dans la mise en place et le développement des produits monétiques.

-Personnalisation des chèques et des cartes de paiement et de retrait d'espèces. Mise en œuvre de l'ensemble des actions qui régissent le fonctionnement du système monétique dans ses diverses composantes à savoir la maîtrise des technologies, l'automatisation des procédures, la rapidité des transactions, l'économie des flux financiers, etc...

-La Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de Monétique SATIM assure les fonctions de connexion et de gestion des DAB/GAB, la personnalisation des cartes de retrait interbancaires « pour les banques », la mise en place de switch pour les membres ayant leur propres système d'autorisation.

-Plusieurs banques participent au Réseau Monétique Interbancaire de retrait d'espèces dont sept banques actionnaires de SATIM (Al Baraka, BNA, BDL, CPA, BADR, BEA, CNEP-Banque) ainsi que la CNMA et d'autres institutions, on citera notamment (Algérie-Poste, Société Générale Algérie, BNP Paribas El Djazair, Housing bank, Algéria Gulf Bank, Natixis, Fransabank, Hong

⁶⁶ <https://www.satim.dz/fr/la-satim/nos-missions.html>

Kong & Shanghai Banking Corporation « HSBC », Arab Banking Corporation « ABC », ARAB Bank et Al Salam Bank).

Aujourd'hui les porteurs de différentes institutions financières peuvent effectuer des retraits d'espèces à travers 1380 Distributeurs Automatiques de Billets installés sur le territoire national.

En plus de retrait, le client titulaire d'une carte domestique Interbancaire CIB peut régler ses achats de biens et de services, avec sa carte auprès des commerçants affiliés au Réseau Monétique Interbancaire et dotés d'un TPE.

La monétique, comme instrument d'inclusion financière, demeure au stade embryonnaire car les innovations à venir devraient offrir plus d'opportunités au secteur bancaire. On peut imaginer une jonction entre le Mobile Banking et la Carte Bancaire pour servir de catalyseurs pour une offre de produits encore plus large, pour un plus grand nombre et sûrement, une certaine rentabilité pour les banques.

2.1.2. Les services de la SATIM⁶⁷

❖ Les services nationaux

- Routage transactions
- Hébergement services monétiques
- Acquisition transactions :

Retrait sur DAB/GAB

Paiement sur TPE

Paiement sur Internet (E-Commerce)

- Monitoring activité monétique
- Lutte contre la fraude et gestion des litiges
- Laboratoire certification des moyens de paiement interbancaires
- Personnalisation cartes CIB et Impression des codes confidentiels (code PIN et mot de passe e-paiement)
- Personnalisation des chèques : Prestation fournie depuis 1996, la personnalisation des chèques est la première activité de SATIM offrant à l'ensemble des institutions

⁶⁷ <https://www.satim.dz/fr/la-satim/nos-services/services-domestiques.html>

bancaires des chèquiers normalisés et sécurisés de divers types destinés à la clientèle des agences bancaires privées et étatiques pour les particuliers et entreprises à travers le territoire national.

❖ **Les services internationaux**

- Routage Transactions vers les réseaux internationaux
- Traitement du flux
- Emission Cartes MasterCard
- Personnalisation Cartes MasterCard
- Acquisition Transactions
 - Retrait sur DAB/GAB
 - Paielement sur TPE
- Lutte contre la fraude et charge back

2.2. Lancement du Réseau Monétique Interbancaire (RMI)⁶⁸

Le réseau RMI interconnecte les systèmes d'information des banques adhérentes, ainsi que leurs Distributeurs Automatiques de Billets. Ce réseau assure :

- L'interbancaire des transactions de retrait et de paiement effectuées sur le RMI pour tous les porteurs des adhérents.
- La mise à disposition de DAB par le RMI aux Banques adhérentes.
- L'intégration au RMI de DAB propre à la Banque adhérente.
- L'intégration de terminaux de paiement électronique (TPE).
- L'intégration du système monétique des banques qui en possède.
- L'acquisition des demandes d'autorisation de retrait émanant de DAB.
- Le traitement des transactions DAB pour le compte des Banques adhérentes.
- La préparation et le transfert de flux financiers destinés à la pré compensation des transactions DAB.

⁶⁸ REFAFA Brahim, op, cit, P 300.

2.3 Création du Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI)⁶⁹

En 2004, La création du Centre Monétique Interbancaire (CMI) résulte d'une initiative de la communauté bancaire, prise dans le cadre d'une vision portant sur le développement et la modernisation des moyens de paiement. Le CMI assure, par délégation du GIE Monétique, les fonctions d'autorisation et de routage des flux monétiques. Il assure aussi l'acquisition des transactions de paiement et l'hébergement des bases de données porteurs et commerçants. Le CMI compte aussi, parmi ses activités, la personnalisation des cartes CIB.

Ainsi, le CMI, en tant qu'acteur clé de l'interbancaire et de l'interopérabilité du système, est entièrement responsable du fonctionnement et de la disponibilité du système monétique interbancaire, ainsi que des équipements qui y sont raccordés et dont il a la charge. A cet effet, il garantit son fonctionnement continu et sa fiabilité.

Le Centre de Précompensation Interbancaire (CPI) exerce la fonction d'opérateur du système d'échange et de compensation de paiement de masse. Il assume quatre fonctions essentielles : la gestion des échanges, de la télécompensation, des mouvements nets de règlement et l'archivage des données. Il assure en outre le rôle de certificateur agréé.

La plate-forme centrale de télé-compensation, gérée par le CPI, et dont il a la responsabilité, est conçue pour contrôler et assurer un échange interbancaire sécurisé et automatisé des paiements de masse et leur compensation suivant les règles de neutralité et de transparence.

2.4 Création du système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent (RTGS)⁷⁰

Le système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent (RTGS), est un système de paiement interbancaire automatisé où s'effectuent des paiements uniquement par ordres de virement un par un et en temps réel, c'est-à-dire, sans compensation. Il a été réalisé selon les standards internationaux, notamment en matière de fiabilité et sécurité des échanges. Ce système est appelé aussi Algeria Real Time Settlement (ARTS), il est entré en vigueur le 13 Octobre 2005 conformément aux dispositions du règlement N° 05-04 et mis en production le 8 Février 2006. En tant que système de règlement brut, il règle les paiements individuellement, c'est-à-dire, opération par opération, sans solder

⁶⁹ <https://giemonetique.dz/acteurs/les-operateurs-interbancaires/>

⁷⁰ REFAFA Brahim, op, cit, P 301.

les débits avec les crédits. En tant que système de règlement en temps réel, il effectue le règlement final en continu sous réserve que le compte de règlement de la banque émettrice soit suffisamment provisionné. Les principaux participants sont : La Banque d'Algérie, Les banques, Le Trésor public, Algérie-Poste, Algérie Clearing, Centre de pré compensation interbancaire CPI.

2.5. Démarrage du nouveau système de télécompensation ATCI⁷¹

Il a été mis en production en mai 2006.

Le système « Algérie Télécompensation Interbancaire (ATCI) » assure l'échange sécurisé des moyens de paiement dématérialisés entre les banques, tel que les chèques les virements les effets de commerce les prélèvements automatiques et les opérations par carte bancaire. ATCI opère aussi le calcul au quotidien des soldes nets des banques découlant de la compensation multilatérale des moyens de paiement échangés ; ainsi que la présentation des soldes nets des banques au règlement dans le Système de règlement des gros montants, gérés par la Banque d'Algérie. ATCI assure également, la mise en œuvre et l'exploitation pour le compte des banques, d'un Système d'archivage d'images des chèques et des effets de commerce.

2.6. Introduction des cartes Visa et Mastercard ⁷²

En 2010 la SATIM lance dans un projet prometteur en introduisant les cartes internationales Visa et Mastercard. La BDL, la BEA et le CPA sont les premières banques algériennes à adhérer à Visa.

2.7. Le lancement du paiement en ligne

Le service du paiement électronique (e-paiement) a été officiellement lancé en octobre 2016 en Algérie avec 11 banques et 9 entreprises proposant ce service à leurs clients. Concernant les banques il y a six banques publiques la BADR, CPA, BDL, BNA, BEA, CNEP, et cinq autres privées, Trust Bank Algérie, Natixis Algérie, Société Générale Algérie, Gulf Bank Algérie et Al Baraka. Et pour les entreprises, Il s'agit d'Algérie Télécom, Mobilis, Air Algérie, la CNAS, Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL), Djezzy, Ooredoo et Amana Assurances.

⁷¹ https://www.linkedin.com/posts/banque-d-alg%C3%A9rie_le-gouverneur-de-bank-of-algeria-%D8%A8%D9%86%D9%83-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%B2%D8%A7%D8%A6%D8%B1-activity-6907646881338699776-ujIY?trk=public_profile_like_view

⁷² REFAFA Brahim, op, cit, P 302.

3. Le réseau monétique interbancaire en Algérie⁷³

Créé En 1996, la SATIM a lancé un projet de mise en place d'une solution monétique interbancaire. La première phase de ce projet, qui est opérationnelle depuis 1997, s'est résumée au lancement du premier Réseau Monétique Interbancaire (RMI) en Algérie Ce dernier ne couvre que les prestations d'émission de cartes bancaires de retrait sur Distributeurs Automatiques de Billets (DAB).

Ce réseau permet aux banques (nationales ou étrangères, privées ou publiques) d'offrir à l'ensemble de leurs clients le service de retrait de billets sur DAB et le service de paiement à partir de l'année 2005.

Le réseau RMI permet la cohésion entre les systèmes d'information des banques adhérentes, ainsi que leurs Distributeurs Automatiques de Billets. Ce réseau assure :

- L'interbancaire des transactions de retrait et de paiement effectuées sur le RMI pour tous les porteurs des adhérents.
- La mise à disposition de DAB par le RMI aux Banques adhérentes.
- L'intégration au RMI de DAB propre à la Banque adhérente.
- L'intégration de terminaux de paiement électronique (TPE).
- L'intégration du système monétique des banques qui en possède.
- L'acquisition des demandes d'autorisation de retrait émanant de DAB.
- Le traitement des transactions DAB pour le compte des Banques adhérentes.
- La préparation et le transfert de flux financiers destinés au pré compensation des transactions DAB.

3.1. Évolution du réseau de la monétique interbancaire⁷⁴

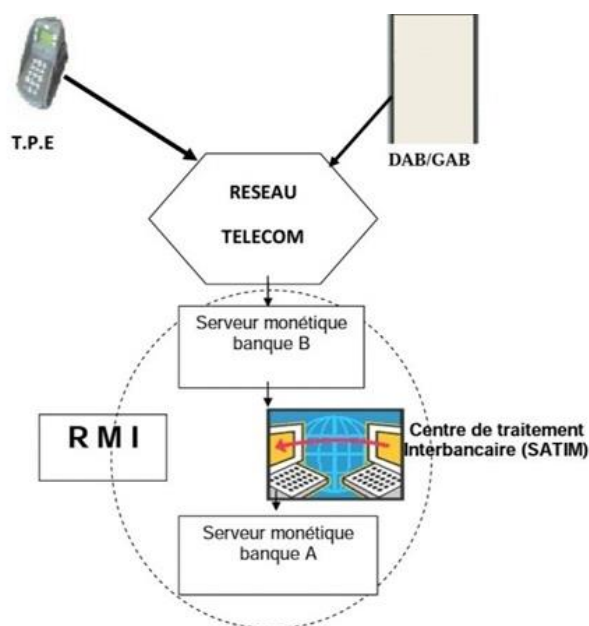
Le réseau de paiement électronique interbancaire algérien a connu de nombreuses évolutions au fil des années, du premier service interbancaire de retrait d'espèces au guichet automatique en 1997, au premier service de paiement interbancaire au TPE (terminal de

⁷³ Idem.

⁷⁴ REFAFA Brahim, op, cit, P 302.

paiement électronique) en 2005, puis à la première entreprise de paiement interbancaire en ligne. Transactions de paiement sur Internet en 2015, le réseau monétique interbancaire algérien compte vingt (20) établissements financiers, 1,5 million de porteurs de carte CIB, 1500 distributeurs automatiques de billets, et 3500 TPE avec un volume de transactions de plus de 15 millions en 2015.

Figure N° 07 : Le processus d'interbancaité



Source: Satim Alger Juin 2007.

4. Les produits de la monétique en Algérie

4.1. Les cartes interbancaire (CIB)⁷⁵

La carte CIB est une carte interbancaire, elle est reconnaissable par le logo CIB de l'inter-bancaité monétique qui est imprimé sur la carte. On y trouve également le logo et la dénomination de la banque émettrice de la carte.

La carte est équipée d'un micro-processeur appelé communément « puce » qui gère et sécurise les transactions de paiement.

Elle permet à son titulaire appelé « porteur de carte » de régler ses achats auprès de différents commerces de détail tels que les hôtels, les hypermarchés, les supermarchés, les restaurants, les magasins, les superettes, les pharmacies...

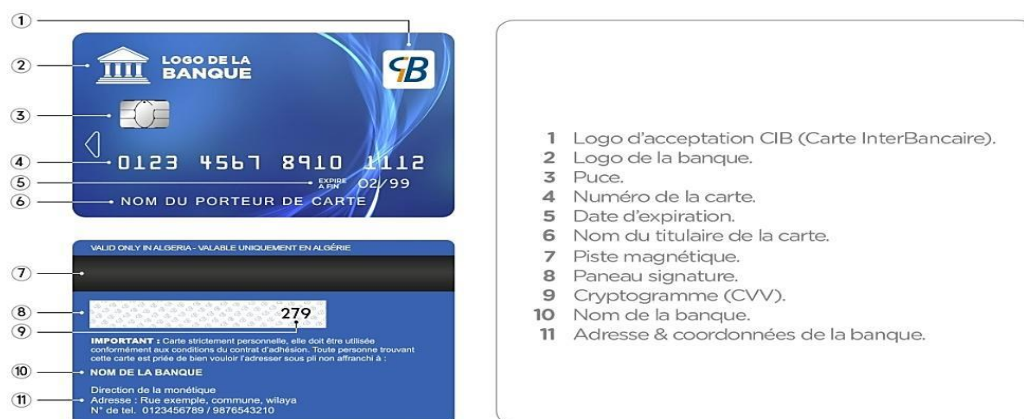
⁷⁵ <https://www.satim.dz/fr/services-cib/carte-cib.html>

C'est un instrument de paiement et de retrait interbancaire domestique qui est accepté chez les commerçants affiliés au réseau monétique interbancaire et sur tous les DAB installés sur le territoire national.

Elle permet également de régler ses factures auprès des grands fournisseurs.

La carte classique ainsi que la carte gold offrent des services de paiement et de retrait interbancaire. Elles sont toutes deux proposées à la clientèle selon les critères arrêtés par chaque banque. Outre le paiement et le retrait d'espèces, la carte gold offre des fonctionnalités supplémentaires et des plafonds de retrait et de paiement plus importants que la carte classique.

Figure N° 08 : La forme de la carte CIB



Source : <https://www.satim.dz/fr/services-cib/carte-cib.html>

Le processus d'une transaction monétique demeure simple et se traduit comme suit :

- Introduction de la carte dans le terminal par le porteur (DAB, TPE)
- Introduction du code PIN pour la validation de la transaction
- Demande d'autorisation à l'émetteur
- Réponse à la demande d'autorisation
- Collecte de la transaction par l'acquéreur
- Présentation par l'acquéreur de la transaction en compensation
- Débit du compte du porteur et crédit du compte de l'acceptant.

4.2. La carte EDAHABIA

C'est une carte de paiement et de retrait électroniques sous système EMV (assurant la sécurité des transactions à ses porteurs) , permettant d'effectuer diverses opérations de retrait et de paiement sur le compte (CCP), sur les guichets automatiques de banques (GAB) et aussi sur les terminaux de paiement électronique (TPE).⁷⁶

Le 7 décembre 2016, Algérie Poste lance la carte Edahabia qui permet d'effectuer tous types de transactions financières et commerciales via internet, le retrait d'argent dans les distributeurs automatiques GAB et le règlement des achats chez les commerces disposant de TPE. La carte est délivrée aux détenteurs de comptes CCP.

➤ Les services offerts par EDAHABIA⁷⁷

- L'achat de divers articles et produits exposés dans la boutique en ligne d'Algérie poste et de ses partenaires .
- Le règlement des factures de consommation d'électricité & gaz et d'eau .
- Le rechargement du crédit des communications via téléphonie mobile .
- Ainsi que d'autres services qui seront intégrés prochainement .

Figure N° 09 : La carte EDAHABIA



Source : <https://www.poste.dz/news/s/inscription-pour-commander-la-carte-edahabia-d-algerie-poste>

4.3. Le terminal de paiement (TPE)

Le terminal de paiement électronique (TPE) est un dispositif utilisé pour effectuer des transactions électroniques en point de vente. Il permet aux commerçants de recevoir des paiements par carte de crédit ou de débit, et parfois d'autres méthodes de paiement électroniques telles que les paiements sans contact ou les paiements mobiles.

⁷⁶ <https://www.poste.dz/customer/edahabia>

⁷⁷ <https://www.poste.dz/customer/edahabia>

Le TPE est généralement composé d'un terminal physique doté d'un écran, d'un clavier et d'un lecteur de carte. Lorsqu'un client souhaite effectuer un paiement par carte, le commerçant insère ou tapote la carte dans le lecteur du TPE. Le terminal communique ensuite avec l'émetteur de la carte pour vérifier la validité des informations de paiement et autoriser la transaction. Une fois l'autorisation obtenue, le TPE imprime souvent un reçu pour le client et enregistre la transaction pour le commerçant.

Les TPE peuvent être connectés à un réseau filaire, comme une ligne téléphonique ou un câble Ethernet, ou fonctionner de manière sans fil, par exemple via une connexion Bluetooth ou Wi-Fi. Certains TPE plus récents intègrent également des fonctionnalités avancées telles que l'affichage des détails de la transaction sur un écran pour le client, la gestion des pourboires ou la prise en charge de diverses applications de paiement mobile.

Les TPE sont couramment utilisés dans les magasins de détail, les restaurants, les hôtels, les stations-service et de nombreux autres types de commerces. Ils offrent une méthode de paiement pratique et sécurisée, réduisant la dépendance aux paiements en espèces.⁷⁸

La SATIM et les banques offrent aux commerçants la solution du paiement de proximité à travers la carte CIB pour l'acceptation des transactions financières sur les Terminaux de Paiement électronique (TPE), cette solution permet la sécurité des transactions via le standard EMV et la sécurité des personnes contre les vols, les agressions et la fausse monnaie à travers l'utilisation d'un code confidentiel. Les sommes perçues sont directement et automatiquement versées sur le compte du commerçant et les délais du crédit du compte du commerçant sont très court.⁷⁹

Figure N° 10 : Terminal de paiement électronique (TPE)



Source : <https://www.algerie-eco.com/2022/07/27/materiels-informatiques-et-tpe-ce-que-prevoit-le-plfc-2022/>

⁷⁸ <https://www.ca-moncommerce.com/aide/guide-actus/blog/nos-guides-terminaux-de-paiement/solutions-en-paiement-de-proximite/tout-savoir-sur-le-terminal-de-paiement-tpe/>

⁷⁹ REFAFA Brahim, op, cit, P 302.

4.4 Les distributeurs automatiques de billets (DAB)

Le distributeur de billets est également appelé DAB, distributeur automatique ou parfois, tout simplement distributeur. Il s'agit d'une machine généralement située dans une agence bancaire ou à l'extérieur, qui vous permet de retirer de l'argent de votre compte en insérant votre carte et en tapant votre code PIN.

Figure N° 11 : Distributeur automatique de billets



Source: <https://www.google.com/amp/s/www.algeriaentreprise.com/magazine/amp/2018/02/19/les-distributeurs-de-billets-de-banques-dalgerie-poste-fonctionnent-normalement/economie-nationale>

Il existe aussi un produit similaire au DAB, qui est la guichet automatique bancaire (GAB).

Dans le tableau ci-dessous, nous allons voir la différence entre le DAB et le GAB.

Tableau N° 04 : Comparaison entre le DAB et le GAB

Le DAB	Le GAB
Fonction principale	
Un DAB est principalement utilisé pour retirer de l'argent liquide, consulter le solde du compte et effectuer d'autres transactions simples telles que le dépôt de chèques ou de l'argent liquide ⁸⁰ .	Un GAB est un guichet électronique plus complet, offrant des fonctionnalités plus avancées telles que le dépôt d'argent liquide, le virement entre comptes, le paiement de factures, l'impression de relevés, etc ⁸¹ .
Localisation	
Les DAB sont souvent situés en dehors des agences bancaires, dans des endroits publics tels que les centres commerciaux, les stations-service, etc.	Les GAB sont généralement situés à l'intérieur des agences bancaires ou à proximité immédiate, offrant ainsi un accès plus complet aux services bancaires.
Interaction avec le personnel	
Les DAB sont conçus pour des opérations sans interaction avec le personnel bancaire ⁸² .	Les GAB peuvent offrir la possibilité d'interagir avec un personnel bancaire via une vidéoconférence en cas de besoin.
Gamme de services	
Les DAB proposent des services de base tels que les retraits en espèces et les vérifications de solde ⁸³ .	Les GAB offrent une gamme plus large de services, ce qui en fait une option plus polyvalente pour les clients.

Source : nos-soins à partir des données collectés

⁸⁰ <https://www.capital.fr/votre-argent/distributeur-automatique-de-billet-dab-definition-et-caracteristiques-1428472>

⁸¹ <https://www.lesclesdelabanque.com/particulier/les-guichets-automatiques-de-banque-gab/>

⁸² Idem

⁸³ <https://dabpumps.us/fr/Marques-DAB>

5. Les avantages et les limites de la monétique

Tableau N° 05 : Les avantages et les limites de la monétique

Les avantages ⁸⁴	Les limites ⁸⁵
<p>-Rapidité et commodité : La monétique permet des transactions rapides et efficaces. Les paiements électroniques peuvent être effectués en quelques secondes, ce qui est plus rapide que les transactions en espèces ou par chèque. Cela rend les achats plus pratiques pour les consommateurs et facilite les opérations commerciales.</p> <p>-Sécurité accrue : Les systèmes de monétique intègrent des protocoles de sécurité avancés, tels que la cryptographie, pour protéger les informations financières des utilisateurs. Les données sont cryptées et transmises de manière sécurisée, réduisant ainsi les risques de fraude et de vol d'identité.</p> <p>- Traçabilité et transparence : Les transactions monétiques laissent des traces numériques, ce qui facilite la traçabilité des paiements. Cela peut être bénéfique pour la gestion comptable, la prévention de la fraude et la détection des activités suspectes.</p> <p>-Large acceptation : Les cartes de paiement et les systèmes de monétique sont largement acceptés dans de nombreux commerces et établissements à travers le monde. Il est possible d'effectuer des paiements électroniques dans les magasins physiques, en ligne, dans les restaurants, les hôtels, etc. Cela offre une grande flexibilité aux consommateurs.</p> <p>-Innovation technologique : La monétique évolue constamment avec les avancées technologiques. De nouvelles solutions, telles que les portefeuilles électroniques et les paiements sans contact, offrent des options de paiement plus pratiques et sécurisées. Les innovations continuent d'améliorer l'expérience utilisateur et de simplifier les transactions financières.</p> <p>-Gestion simplifiée des fonds : Les systèmes de monétique permettent une gestion simplifiée des fonds pour les entreprises. Les transactions sont automatiquement enregistrées, ce qui facilite la tenue des registres comptables et la gestion des finances.</p>	<p>-Dépendance aux infrastructures technologiques : La monétique nécessite des infrastructures telles que les réseaux de télécommunications et les systèmes informatiques, ce qui peut poser des problèmes en cas de pannes ou de dysfonctionnements.</p> <p>- Risques de sécurité : Bien que les systèmes de monétique soient généralement sécurisés, il existe toujours un risque potentiel de piratage et de vol d'informations sensibles.</p> <p>- Frais de transaction : Les paiements électroniques peuvent entraîner des frais pour les commerçants, notamment des frais de transaction et des frais liés aux dispositifs de monétique.</p> <p>- Exclusion financière : Dans certaines régions ou pour certaines populations, l'accès aux systèmes de monétique peut être limité, ce qui crée une exclusion financière pour ces personnes.</p> <p>-Risque de vol ou de perte de la carte : Les cartes de paiement utilisées dans la monétique peuvent être volées ou perdues, ce qui peut entraîner un accès non autorisé aux comptes bancaires des utilisateurs. Bien que des mesures de sécurité telles que l'identification par code PIN ou l'authentification biométrique soient en place, il existe toujours un risque potentiel.</p> <p>-Besoin de compétences techniques : L'utilisation des dispositifs de monétique peut nécessiter une certaine familiarité avec la technologie. Certains utilisateurs, en particulier les personnes âgées ou les personnes peu familières avec les nouvelles technologies, peuvent éprouver des difficultés à effectuer des transactions électroniques.</p>

Source : nos-soins à partir des données.

⁸⁴ <https://www.sextant-monetique.fr/quels-sont-les-avantages-de-notre-offre-de-contrat-monetique/>

⁸⁵ <https://www.esbanque.fr/formations/formation-sur-mesure/s-adapter-aux-evolutions-de-la-monetique>

Conclusion

Les moyens de paiement ont connus une évolution spectaculaire au cours des dernières décennies. Elle est passée d'un système de paiement en espèces et de chèques à un système de paiement électronique pratique, rapide et sécurisé. Les premiers systèmes de paiement électronique sont apparus dans les années 1950 et 1960, avec l'introduction des cartes de crédit et des guichets automatiques bancaires (GAB). Depuis lors, de nombreuses innovations ont vu le jour, comme les cartes à puce, les terminaux de paiement électronique (TPE), les portefeuilles électroniques et les applications mobiles de paiement.

Ces avancées technologiques ont permis d'améliorer considérablement l'efficacité et la sécurité des transactions financières. Les transactions peuvent désormais être effectuées en quelques secondes, sans avoir à manipuler des espèces ou des chèques. Les paiements électroniques sont également plus sécurisés que les paiements en espèces, car ils laissent une trace électronique qui peut être facilement tracée et vérifiée.

L'évolution de la monétique a également favorisé l'essor du commerce électronique, avec la création de plates-formes de paiement en ligne et de passerelles de paiement. Les commerçants peuvent désormais accepter des paiements en ligne de manière rapide et sécurisée, ce qui leur permet d'élargir leur clientèle et de stimuler leurs ventes.

Cependant, cette évolution a également généré de nouveaux défis, tels que la protection de la vie privée et la sécurité des données des consommateurs. Les régulateurs et les fournisseurs de services de paiement travaillent donc ensemble pour garantir que les transactions électroniques sont effectuées en toute sécurité et que les consommateurs sont protégés contre la fraude et les erreurs de paiement.

Chapitre 3



L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA



Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Introduction

Le secteur bancaire est au cœur de l'économie, jouant un rôle crucial dans la mobilisation des ressources financières et le soutien à la croissance. Cependant, lorsqu'une crise sanitaire, telle que la pandémie de COVID-19, frappe, elle impose d'énormes défis au secteur bancaire.

Ce chapitre explore les défis majeurs auxquels la BNA est confrontée en période de crise sanitaire, en se concentrant sur l'impact de cette dernière sur la transformation numérique, et notamment sur les moyens de paiement.

À partir des éléments conceptuels, nous avons établi le cadre de la recherche sur le terrain dont l'objectif est d'apporter des éléments de réponses à la problématique de départ.

Pour cela, ce chapitre sera structuré en deux sections. La première section sera consacrée à une présentation générale de la banque nationale d'Algérie. La seconde section portera sur l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA.

Section 01 : Présentation de l'agence d'étude

Cette section sera consacrée à la présentation de la BNA (banque nationale d'Algérie) en général.

1.1. Présentation de la BNA⁸⁶

La Banque nationale d'Algérie (BNA) est la première banque commerciale algérienne. Créée le 13 juin 1966, elle exerce toutes les activités d'une banque de dépôt, elle assure notamment le service financier des groupements professionnels, des entreprises.

Elle traite toutes les opérations de banque, de change et de crédit dans le cadre de la législation et de la réglementation des banques.

Avec ses 227 agences, chapeautées par 21 Directions Régionales (DRE), implantées sur l'ensemble du territoire national, la BNA s'impose comme une banque de proximité par excellence. Mais pas seulement.

Depuis sa création, en 1966, la BNA fait de l'accompagnement de ses clients, tant particuliers que professionnels et entreprises, une vocation première. Celle-ci fait d'elle, aujourd'hui, une des banques les plus actives de la place avec, au compteur, plus de 2.5 millions de clients.

1.2. Les produits et les services proposés par la BNA

La BNA propose une multitude de produits et de services qui répondent aux différents besoins de sa clientèle, à savoir⁸⁷:

1.2.1 Les comptes

La BNA propose une gamme variée de comptes bancaires pour répondre aux besoins des clients. Cela comprend des comptes courants pour les transactions quotidiennes, des comptes d'épargne pour faire fructifier l'argent, des comptes à terme pour les économies à long terme, et des comptes professionnels pour les entreprises.

⁸⁶ <https://www.bna.dz/presentation-de-la-bna/>

⁸⁷ Document interne de la BNA

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

1.2.2 Les placements

La BNA offre des solutions de placement pour les clients souhaitant investir leur argent. Cela peut inclure des dépôts à terme, des certificats de dépôt, des fonds communs de placement, et d'autres produits financiers permettant de générer un rendement sur l'argent investi.

1.2.3 Les financements

La BNA propose des services de financement pour aider les individus et les entreprises à réaliser leurs projets. Cela peut inclure des prêts immobiliers, des prêts personnels, des prêts pour l'achat de véhicules, et des solutions de financement pour les entreprises.

1.2.4 Les produits de la monétique

La BNA offre une gamme complète de produits liés à la monétique, y compris des cartes de crédit et de débit, des services de paiement électronique, des solutions de paiement en ligne, des terminaux de paiement, et d'autres services pour faciliter les transactions financières.

1.2.5 Les opérations de commerce extérieur

Pour les entreprises engagées dans des activités internationales, la BNA propose des services liés au commerce extérieur, y compris des lettres de crédit, des garanties, des solutions de change, et des conseils en matière de commerce international.

1.2.6 La finance Islamique

La BNA propose des produits et services conformes à la finance islamique, notamment des comptes d'épargne conformes à la Charia, des contrats de Mourabaha, des comptes Mudaraba, et d'autres solutions d'investissement conformes aux principes de la finance islamique.

1.2.7. Les produits d'assurance de personne

La BNA propose des produits d'assurance de personne pour protéger ses clients et leur famille. Cela peut inclure des assurances vie, des assurances maladie, des assurances voyage, et d'autres produits pour faire face aux aléas de la vie.

1.2.8. Location de coffres forts

La BNA propose également des services de location de coffres forts pour permettre à ses clients de protéger en toute sécurité leurs biens précieux, documents importants, bijoux et autres objets de valeur.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Ces divers services offrent aux clients de la BNA une large gamme d'options pour répondre à leurs besoins financiers, qu'il s'agisse de la gestion de leur argent au quotidien, de la croissance de leur patrimoine, de la réalisation de projets ou de la protection de leur avenir.

1.3. Les missions et les objectifs de la BNA

1.3.1. Les missions de la BNA

La Banque Nationale d'Algérie exerce toutes les activités d'une banque de dépôts, à savoir⁸⁸:

- Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, remboursable à vue, à terme ou à échéance fixe, émettre des bons et des obligations : emprunts pour les besoins de son activité.
- Servir d'intermédiaire pour l'achat, la souscription ou la vente de tous effets publics, actions, obligations, plus généralement, de toutes les valeurs mobilières, ainsi que des métaux précieux.
- La participation à la croissance de l'économie nationale, à travers la mobilisation de l'épargne et la mise en place des financements adaptés aux besoins de la clientèle .
- L'amélioration du niveau de bancarisation des citoyens à travers l'élargissement et la modernisation du réseau d'exploitation .
- La prise en charge des attentes de la clientèle à travers la mise en place d'une gamme de produits et services modernes et accessibles .
- La consécration d'une image d'une banque responsable et citoyenne .
- Financer par tous modes les opérations de commerce extérieur.

1.3.2. Les objectifs de la BNA

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a plusieurs objectifs, à savoir⁸⁹ :

- Fournir des services bancaires et financiers aux particuliers, aux entreprises et aux institutions publiques en Algérie.

⁸⁸ Document interne de la BNA

⁸⁹ Document interne de la BNA

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

- Promouvoir le développement économique du pays en soutenant les projets d'investissement et en finançant les entreprises.
- Faciliter les transactions internationales et le commerce extérieur en offrant des services de change et de financement du commerce.
- Contribuer à la modernisation du secteur financier en adoptant des technologies et des pratiques bancaires innovantes.
- Favoriser l'inclusion financière en offrant des produits et services accessibles à tous les segments de la population.

Section 02 : Etude empirique sur l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA .

Cette section sera structurée de la manière suivante : tout d'abord, nous exposerons notre méthodologie de recherche, puis nous analyserons l'échantillon d'étude. Ensuite, nous procéderons à l'interprétation des résultats obtenus. Enfin, nous aborderons l'influence de la COVID-19 sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA.

1. Méthode et recuilles des données

Dans le but d'atteindre notre objectif de recherche, nous avons opté pour une approche qualitative de collecte et d'analyse des données. Cette approche se distingue de la recherche quantitative en ce sens qu'elle ne vise pas la quantification ou la mesure des phénomènes étudiés. Au contraire, elle privilégie la collecte de données verbales, favorisant une démarche interprétative. La méthodologie qualitative englobe un large éventail de perspectives en ce qui concerne les bases théoriques, les méthodes, les techniques de collecte et d'analyse des données.

Nous avons basé notre collecte de données sur un cadre conceptuel solide, et le terrain nous a permis d'acquérir des informations pertinentes. Par la suite, nous avons procédé à une analyse des données en relation avec les concepts théoriques, synthétisant ainsi l'ensemble des résultats de notre recherche.

Pour garantir la validité de notre étude, nous avons délibérément choisi de recueillir des données au sein de la direction générale de la Banque Nationale d'Algérie.

2. Traitement des données

Après avoir effectué des recherches sur le terrain en collaboration avec les dirigeants de la BNA, nous avons réussi à compiler une base de données substantielle au niveau

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

régional. Dans la section à venir, nous allons entreprendre une analyse approfondie de ces données. Cette étape consistera à présenter, détailler et fournir des commentaires sur les informations présentées à travers des tableaux et graphiques.

2.1. Les cartes CIB

Dans ce qui suit, nous allons voir le nombre de cartes CIB pour une période allant de 2019 jusqu'à 2021.

Tableau N° 06 : Retrait sur DAB.

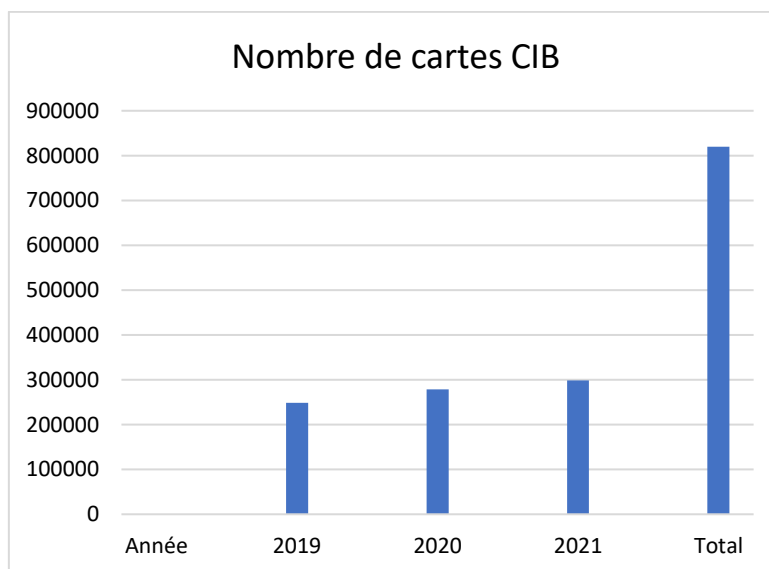
Année	Nombre de cartes CIB
2019	248 832
2020	278 315
2021	298 937
Total	820 084

Source : Données collectés auprès de la BNA.

Les données du tableau illustrent clairement l'impact de la crise sanitaire mondiale du COVID-19 sur le nombre de cartes CIB au fil des années.

Pour mieux comprendre le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N° 12 : Nombre de carte CIB



Source : nos-soins à partir du tableau N° 6.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Avant la crise (2019) : En 2019, le nombre de cartes CIB était de 248 832. C'était une année de stabilité avant le début de la pandémie.

Impact de la crise (2020) : En 2020, au plus fort de la crise sanitaire, le nombre de cartes CIB a augmenté de manière significative pour atteindre 278 315. Cette augmentation pourrait être due à un changement dans les préférences de paiement des consommateurs, car beaucoup ont préféré les paiements électroniques aux espèces pour des raisons de sécurité sanitaire.

Après la crise (2021) : En 2021, malgré la pandémie qui s'est poursuivie dans de nombreuses régions, le nombre de cartes CIB a continué de croître pour atteindre 292 937. Cela indique que la tendance à l'adoption des cartes CIB s'est maintenue ou même renforcée après la première année de la pandémie.

La tendance à la hausse constante du nombre de cartes CIB peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment une plus grande utilisation des services bancaires en ligne, des avantages tels que la sécurité et la commodité des paiements électroniques, ainsi que les incitations des institutions financières pour encourager l'adoption de ces cartes.

Ces données mettent en évidence la résilience du secteur financier face à des événements imprévisibles comme une pandémie. Les services financiers électroniques se sont avérés essentiels pour maintenir les transactions économiques malgré les perturbations.

En conclusion, le nombre de cartes CIB a augmenté au cours des années précédant et suivant la crise sanitaire du COVID-19, indiquant une adoption accrue de ces moyens de paiement électronique, même en période de crise. Cette tendance témoigne de l'importance croissante des services financiers numériques dans notre société.

2.2. Retrait sur DAB

Dans ce qui suit, nous allons voir le nombre et le montant des retrait sur DAB dans une période allant de 2019 jusqu'à 2022.

Tableau N° 07 : Nombre de transactions sur DAB.

Année	Nombre	Montant
2019	442 319	6 587 111 500,00
2020	486 259	7 997 759 000,00
2021	1 009 540	18 584 306 000,00
2022	1 303 040	24 943 300 000,00

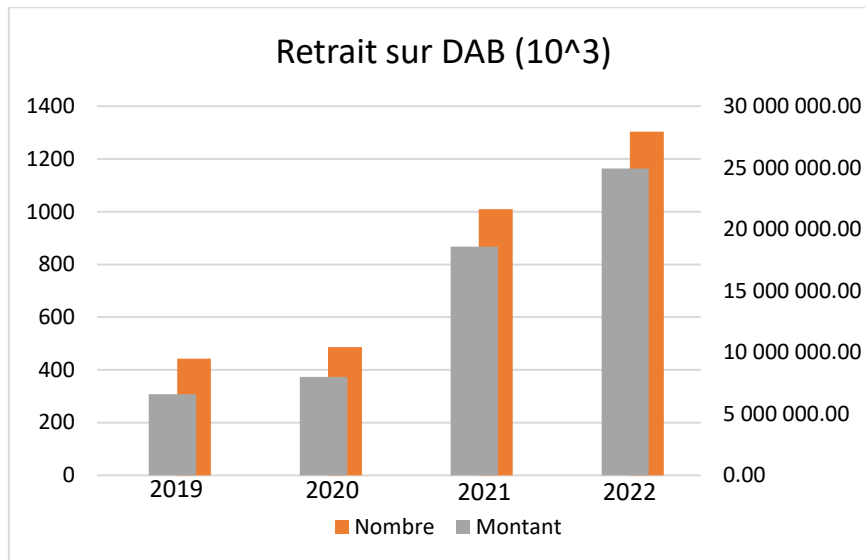
Source : Données collectés auprès de la BNA

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Le tableau ci-dessus représente le nombre des transactions ainsi que les montants effectués sur DAB pendant les quatre dernières années.

Pour mieux lire et comprendre ce tableau, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N °13 : Nombre de transactions sur DAB.



Source: nos-soins à partir du tableaux N° 07

L'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les résultats présentés est manifeste. Le schéma illustre clairement l'évolution du nombre d'années, du nombre d'unités et des montants correspondants :

En 2019, avant la crise, on dénombrait 442 319 unités pour un montant total de 6 587 111 500,00. C'était une année de stabilité financière.

Cependant, en 2020, au plus fort de la pandémie, le nombre d'unités a augmenté de manière significative pour atteindre 486 259, et le montant total a également progressé à 7 997 759 000,00. Cette augmentation peut être attribuée en partie à l'évolution des préférences de paiement des consommateurs, qui ont privilégié les paiements électroniques pour des raisons de sécurité sanitaire.

En 2021, l'impact de la pandémie se fait encore sentir, mais le nombre d'unités a connu une augmentation exceptionnelle, atteignant 1 009 540, et le montant total a considérablement grimpé à 18 584 306 000,00. Cette hausse suggère une adoption accrue des moyens de paiement électroniques, témoignant de la résilience du secteur financier malgré la crise.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

En 2022, la tendance à la hausse s'est poursuivie, avec 1 303 040 unités et un montant de 24 943 300 000,00. La croissance la plus significative semble s'être produite entre 2020 et 2021, avec une augmentation des chiffres de plus de deux fois. Cette évolution témoigne de l'importance croissante des services financiers numériques, renforcée par les événements imprévus comme une pandémie mondiale.

2.3. Nombre de consultation de solde sur DAB

Pour cela, nous allons voir le nombre de consultation de solde sur DAB durant la période 2019 jusqu'à 2022.

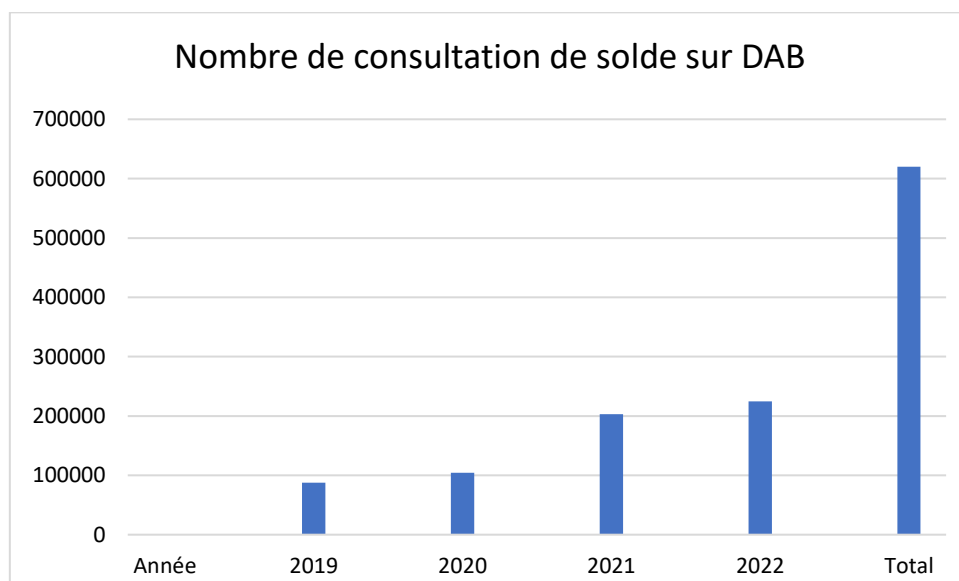
Tableau N° 08 : Nombre de consultation de solde sur DAB

Année	Nombre de consultation de solde sur DAB
2019	87 614
2020	104 494
2021	202 849
2022	224 889
Total	619 846

Source : Données collectés auprès de la BNA

Pour mieux comprendre le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma suivant :

Figure N° 14 : Nombre de consultation de solde sur DAB.



Source : nos-soins à partir des données du tableau N° 08.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Les données du tableau et du schéma mettent en évidence l'impact significatif de la crise sanitaire du COVID-19 sur les résultats obtenus, en particulier en ce qui concerne le nombre de consultations de solde sur les DAB (Distributeurs Automatiques de Billets) pour les années 2019 à 2022. Voici une révision de l'analyse en mettant en lumière cet impact :

Les chiffres révèlent une croissance constante du nombre de consultations de solde au fil des années, passant de 87 614 en 2019 à 224 889 en 2022. Le total cumulatif sur cette période atteint 619 846. Cette tendance ascendante montre l'adoption croissante des services bancaires en ligne.

En 2019, 87 614 consultations ont été enregistrées, servant de référence pour cette période d'avant-crise.

Cependant, l'année 2020 a marqué un tournant avec une augmentation à 104 494 consultations, soit une croissance de 19,36 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse peut être attribuée à une demande croissante pour les services bancaires en ligne, accentuée par la crise sanitaire mondiale du COVID-19, qui a encouragé la recherche d'options de services financiers plus sûres.

En 2021, la demande a explosé, avec plus de 202 849 consultations, soit une augmentation de 94,15 % par rapport à 2020. Cette croissance exceptionnelle découle en grande partie de l'impact de la pandémie, qui a incité de plus en plus de personnes à utiliser les canaux bancaires en ligne pour des transactions en toute sécurité.

En 2022, la tendance à la hausse s'est poursuivie, avec 224 889 consultations, représentant une augmentation de 10,87 % par rapport à l'année précédente. Bien que la croissance soit plus modérée par rapport à 2021, elle reflète la persistance de l'utilisation élevée des services de consultation de solde sur les DAB malgré les évolutions de la situation sanitaire.

Ces données mettent en évidence l'impact majeur de la crise sanitaire sur l'adoption des services bancaires en ligne, soulignant la nécessité d'investir dans ces infrastructures pour répondre à une demande croissante et identifier des opportunités de croissance à long terme dans ce domaine.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

2.4. Retrait sur GAB

Dans ce qui suit, nous allons voir le nombre et le montant des retraits sur GAB pour une période allant de 2019 jusqu'à 2022.

Tableau N° 09 : Retrait sur GAB.

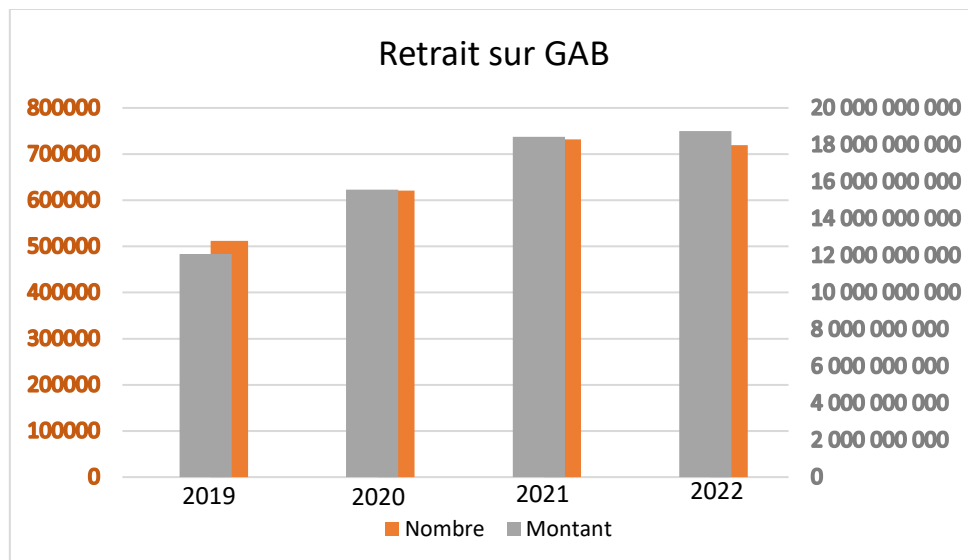
Année	Nombre	Montant
2019	512 040	12 082 912 000,00
2020	621 105	15 567 854 500,00
2021	731 713	18 432 175 000,00
2022	719 446	18 739 387 500,00

Source : Données collectés auprès de la BNA.

Ce tableau semble présenter des données sur le nombre et le montant pour les années 2019 à 2022.

Pour mieux comprendre ce tableau, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N° 15 : Retrait sur GAB



Source : nos-soins à partir du tableau n° 09

Le schéma présenté met en lumière l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les résultats obtenus, notamment en ce qui concerne le nombre et les montants :

En 2019, le nombre s'élevait à 512 040 et le montant à 12 082 912 000,00. C'était une année de référence avant la crise.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

En 2020, tant le nombre que le montant ont augmenté, atteignant respectivement 621 105 et 15 567 854 500,00. Cette augmentation significative par rapport à 2019 peut en partie être attribuée à la transition des préférences des consommateurs vers des transactions électroniques, renforcée par les préoccupations liées à la santé pendant la pandémie.

En 2021, la tendance à la hausse s'est poursuivie, avec une augmentation du nombre à 731 713 et du montant à 18 432 175 000,00. Cette année a confirmé la demande croissante pour les transactions électroniques, résultant de l'impact persistant de la crise sanitaire.

Cependant, en 2022, une chute drastique est observée dans le nombre, tombant à 719 446, tandis que le montant a légèrement augmenté à 18 739 387 500,00. Cette année semble atypique, car le nombre diminue même si le montant augmente légèrement. L'analyse de ces données de 2022 est cruciale pour comprendre les raisons sous-jacentes à cette variation et ses implications potentielles.

En résumé, les données révèlent une tendance à la hausse progressive du nombre et du montant de 2019 à 2021, fortement influencée par la crise sanitaire du COVID-19 qui a accéléré l'adoption des transactions électroniques. Cependant, en 2022, une rupture dans cette tendance suggère des dynamiques changeantes qui nécessitent une enquête plus approfondie pour éclairer les tendances futures.

2.5. Nombre de consultation de solde sur GAB

Dans ce qui suit, nous allons voir le nombre de consultation de solde sur GAB.

Tableau N° 10 : Nombre de consultation de solde sur GAB

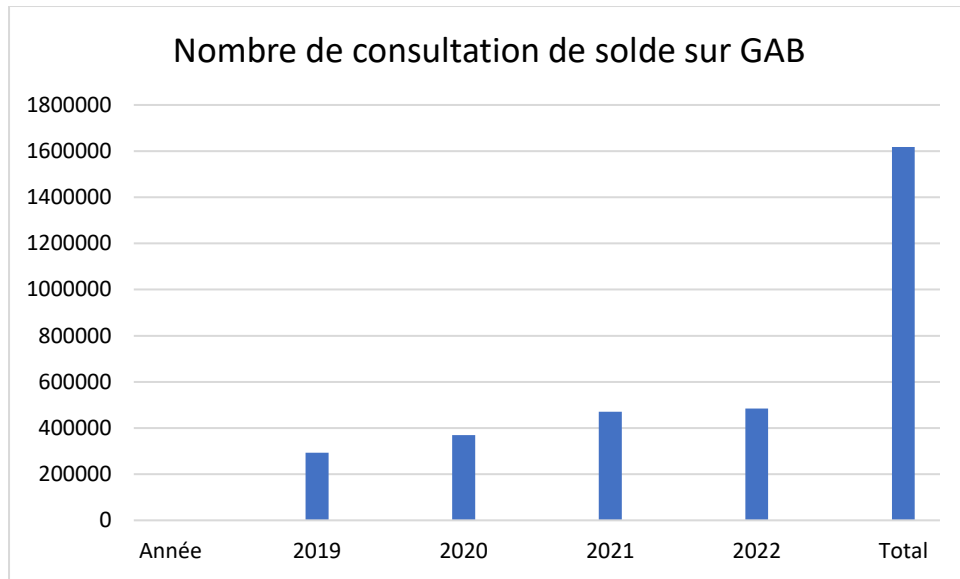
Année	Nombre de consultation de solde sur GAB
2019	292 785
2020	369 156
2021	470 757
2022	484 650
Total	1 617 166

Source : Données collectés auprès de la BNA.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Pour mieux lire le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N° 16 : Nombre de consultation de solde sur GAB



Source : nos-soins à partir du tableau N° 10.

Les données du tableau et du schéma ci-dessus mettent en évidence l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les résultats obtenus, en particulier en ce qui concerne le nombre de consultations de solde sur les guichets automatiques bancaires (GAB) au cours des années 2019, 2020, 2021 et 2022. Voici une révision de l'analyse en mettant en lumière cet impact :

Évolution annuelle :

- En 2019, le nombre total de consultations de solde sur les GAB était de 292 785.
- En 2020, en pleine pandémie, ce nombre a augmenté de manière significative pour atteindre 369 156 consultations. La crise sanitaire a incité de nombreuses personnes à éviter les interactions en personne et à privilégier les opérations bancaires en libre-service.
- En 2021, la tendance à la hausse s'est poursuivie, avec 470 575 consultations. L'impact continu de la pandémie a maintenu la demande élevée pour les services bancaires sans contact.
- En 2022, le nombre de consultations a continué d'augmenter pour atteindre 484 650, confirmant que la préférence pour les opérations bancaires en libre-service persiste.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Tendance générale :

- Les données révèlent une tendance à la hausse constante du nombre de consultations de solde sur les GAB au cours de ces années, largement influencée par la nécessité de transactions sans contact en raison de la crise sanitaire.

Croissance totale :

- Le total cumulé sur la période de 2019 à 2022 est de 1 617 166 consultations de solde. Cette augmentation significative met en évidence la transition vers des opérations bancaires en libre-service pendant cette période, en grande partie due à la pandémie.

Implications :

- Les institutions financières doivent tenir compte de cette tendance à la hausse pour adapter leurs services GAB aux besoins changeants des clients, en mettant davantage l'accent sur la commodité et la sécurité.

- Les campagnes de sensibilisation pour promouvoir les opérations bancaires en libre-service peuvent être renforcées en réponse à cette demande croissante.

En conclusion, les données montrent clairement l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur l'adoption croissante des opérations bancaires en libre-service, avec une préférence marquée pour les consultations de solde sur les GAB. Cette information est essentielle pour les institutions financières cherchant à s'adapter aux nouvelles préférences des clients tout en répondant à des circonstances imprévues.

2.6. Opération sur ATM

Pour ce qui suit, nous allons voir les opérations sur ATM dans une période allant de 2019 jusqu'à 2022.

Tableau N° 11 : Opération sur ATM.

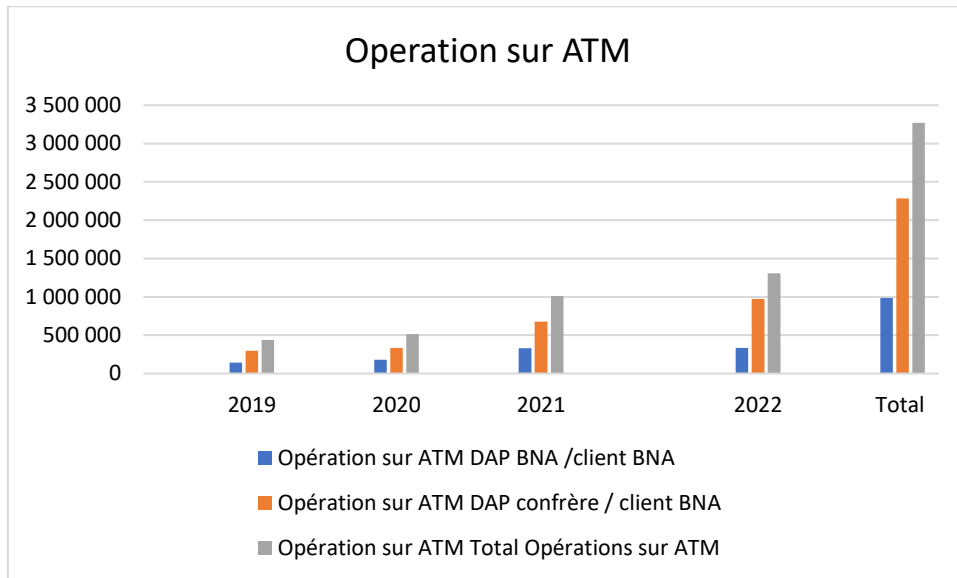
Opération sur ATM			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur ATM
2019	141 178	298 069	439 247
2020	178 066	334 954	513 020
2021	331 586	677 765	1 009 351
2022	334 269	973 872	1 308 141
Total	985 099	2 284 660	3 269 759

Source : Données collectés auprès de la BNA

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Le tableau semble représenter des informations sur différentes années, ainsi que le nombre de transactions de différents types. Pour mieux comprendre le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma suivant :

Figure N° 17 : Opération sur ATM



Source : nos-soins à partir du tableau N° 11.

Le schéma ci-dessus montre les informations suivantes :

- Le nombre total de transactions de chaque type augmente d'année en année, indiquant une croissance globale des transactions.
- La catégorie "Transactions DAB confrère / client BNA" est généralement plus importante que la catégorie "Transactions DAB BNA / client BNA" chaque année.
- En 2022, il y a une augmentation significative du nombre de transactions dans toutes les catégories, atteignant un total de 3 269 759 opérations.
- Les transactions sur les distributeurs automatiques (ATM) connaissent également une croissance régulière chaque année.

Pour une analyse plus approfondie, il serait utile de calculer les taux de croissance annuels pour chaque type de transaction et d'examiner les tendances à long terme.

Pour analyser les données en profondeur, nous allons calculer les taux de croissance annuels pour chaque type de transaction et examiner les tendances à long terme.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Pour calculer le taux de croissance annuel (TCA) pour chaque type de transaction, nous avons utilisé la formule suivante :

$$TCA = [(Valeur\ actuelle / Valeur\ précédente) - 1] \times 100$$

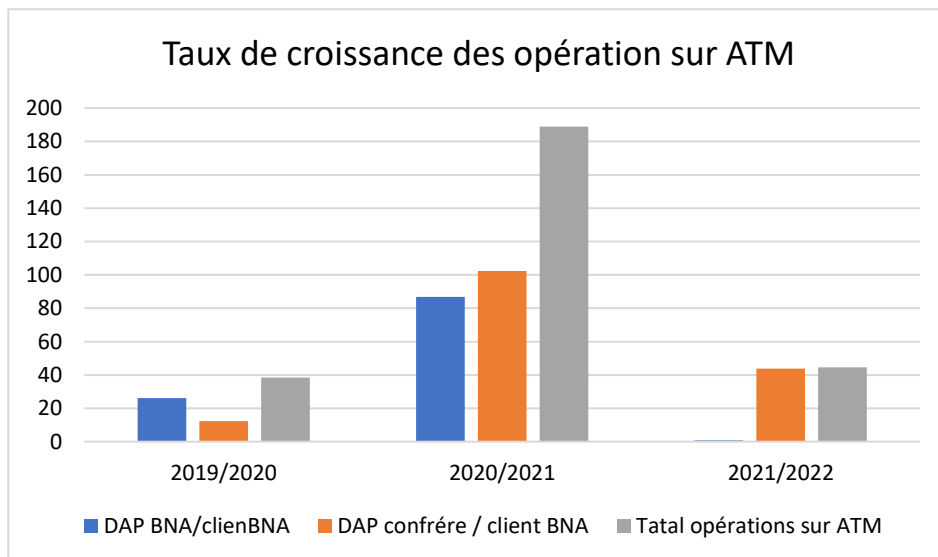
Tableau N° 12 : Taux de croissance annuel pour les opérations sur ATM

Taux de croissance des opération sur ATM (%)			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur ATM
2019/2020	26.12	12.36	38.48
2020/2021	86.69	102.28	188.97
2021/2022	0.81	43.72	44.53

Source : nos-sois à partir des donnés du tableau n°11

Pour mieux comprendre le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma suivant :

Figure N° 18 : Taux de croissance des opération sur ATM



Source : nos-soins à partir des données du tableau n°12

Les résultats obtenus mettent en évidence une croissance significative dans les trois types d'opérations au fil des années, mais l'impact de la COVID-19 a joué un rôle majeur dans cette évolution. Les transactions "DAB BNA/client BNA" ont connu une croissance

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

spectaculaire de 26.12% en 2019-2020, suivie d'une impressionnante croissance de 86.69% en 2020-2021, qui peut être attribuée à la forte propagation de la COVID-19 à cette époque. Cependant, cette croissance a ralenti à 0.81% en 2021-2022, suggérant une possible stabilisation après la période d'impact de la pandémie.

Les transactions "DAB confrère/client BNA" ont également affiché une forte croissance, notamment avec un taux de 102.28% en 2020-2021, qui pourrait être influencée par les changements dans les pratiques commerciales dus à la COVID-19. En 2021-2022, la croissance est restée plus stable à 43.72%. Quant au "Total des Opérations sur ATM," la croissance a été plus constante, bien que légèrement ralentie en 2021-2022, suggérant un impact continu de la pandémie sur ces opérations.

2.7. Opération sur web marchand

Un site internet marchand est un site internet qui permet à ses visiteurs de commander et/ou de payer des produits et/ou services. Il se distingue du site internet vitrine, ou site institutionnel, dont l'objectif se limite généralement à la présentation d'une entreprise, de ses produits et/ou de ses services⁹⁰

Le web marchand dans le contexte des banques fait référence aux services de commerce électronique fournis par les établissements bancaires. Les banques offrent des solutions de paiement en ligne aux commerçants et aux entreprises, leur permettant d'accepter des paiements par carte de crédit ou d'autres méthodes électroniques. Ces solutions incluent des passerelles de paiement sécurisées, des terminaux de paiement virtuels et des services de traitement des transactions. Les banques jouent un rôle essentiel dans la sécurisation des transactions en ligne, la protection des données financières et la facilitation des paiements pour les clients. En offrant ces services, les banques contribuent à la croissance du commerce électronique en permettant aux entreprises de mener des opérations de vente en ligne en toute sécurité.⁹¹

⁹⁰ <https://www.gouache.fr/lexique-site-internet-marchand-avocat-gouache.html>

⁹¹ Document interne de la banque nationale d'Algérie

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

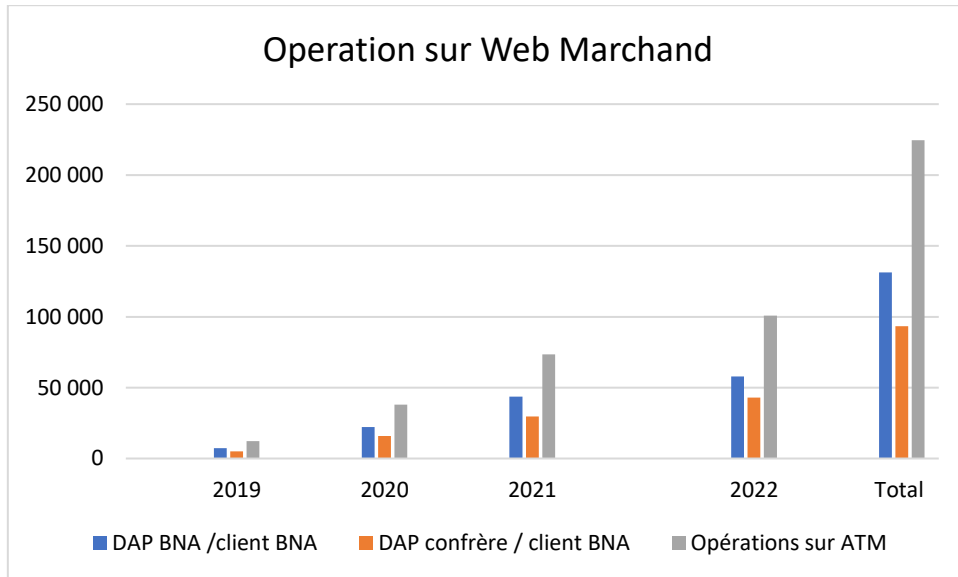
Tableau N° 13 : Opérations sur web marchand

Opération sur web marchand			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur ATM
2019	7 252	5 028	12 280
2020	22 277	15 783	38 060
2021	43 661	29 742	73 403
2022	57 980	42 866	100 846
Total	131 170	93 419	224 589

Source : Données collectés auprès de la BNA

Pour mieux comprendre le tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N° 19 : Opération sur Web Marchand



Source : nos-sois à partir des données du tableau n°13

En 2019, le nombre de transactions DAB BNA vers le client BNA était de 7,252, tandis que les transactions DAB confrère vers le client BNA étaient de 5,028. Le total des opérations sur le web marchand était de 12,280.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

En 2020, les transactions DAB BNA ont considérablement augmenté à 22,277, tout comme les transactions DAB confrère vers le client BNA à 15,783. Le total des opérations sur le web marchand a augmenté de manière significative pour atteindre 38,060.

En 2021, les transactions continuent de croître, avec 43,661 transactions DAB BNA et 29,742 transactions DAB confrère vers le client BNA. Le total des opérations sur le web marchand atteint 73,403, indiquant une croissance constante.

En 2022, les transactions augmentent encore, avec 57,980 transactions DAB BNA et 42,866 transactions DAB confrère vers le client BNA. Le total des opérations sur le web marchand dépasse la barre des 100,000 pour atteindre 100,846.

En regardant les totaux, on peut constater que sur la période de 2019 à 2022, le nombre total de transactions pour DAB BNA est de 131,170, tandis que pour DAB confrère vers le client BNA, il est de 93,419. Le total des opérations sur le web marchand sur cette période est de 224,589.

- Tendances annuelles pour chaque opération

Les transactions DAB BNA montrent une tendance à la croissance constante au fil des années, passant de 7,252 en 2019 à 57,980 en 2022. Cela indique une croissance significative d'une année à l'autre.

De même, les transactions DAB confrère vers le client BNA augmentent chaque année, passant de 5,028 en 2019 à 42,866 en 2022, montrant une croissance constante.

Le total des opérations sur le web marchand suit également une tendance à la hausse régulière, passant de 12,280 en 2019 à 100,846 en 2022, avec une augmentation significative chaque année.

C'est à dire, les données indiquent une forte croissance dans les transactions DAB BNA, DAB confrère vers le client BNA et le total des opérations sur le web marchand au cours de la période de 2019 à 2022.

Pour une analyse plus approfondie, nous avons opté pour un calcul de taux de croissance annuel pour chaque type de transaction, et les résultats sont comme suit :

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

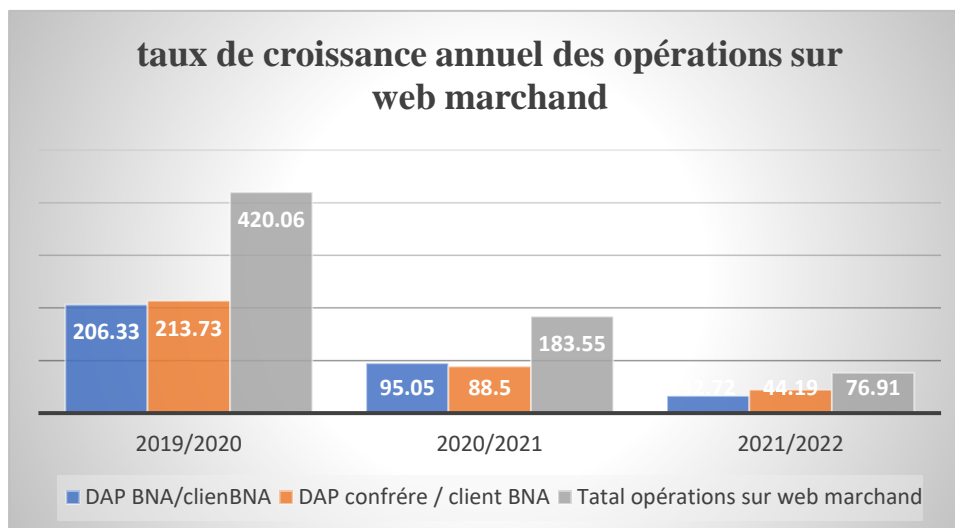
Tableau N° 14 : Taux de croissance des opérations sur web marchand

Taux de croissance des opération sur web marchand (%)			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur ATM
2019/2020	206.33	213.73	420.06
2020/2021	96.05	88.50	183.55
2021/2022	32.72	44.19	76.91

Source : nos-sois à partir des donnés du tableau n°13

Pour mieux comprendre la tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma suivant :

Figure N° 20 : Taux de croissance des opération sur web marchand.



Source : nos-sois à partir des données du tableau N° 14.

Les résultats mettent en évidence des taux de croissance impressionnants pour les trois types d'opérations sur la période de 2019 à 2022, mais l'impact de la crise sanitaire COVID-19 est clairement perceptible. Les transactions "DAB BNA" ont connu une croissance massive de 206,33% en 2019-2020, mais cette croissance a ralenti à 96,05% en 2020-2021 et à 32,72% en 2021-2022. De même, les transactions "DAB confrère vers le client BNA" ont montré une croissance exceptionnelle de 213,73% en 2019-2020, mais ont connu des taux de croissance plus modérés les années suivantes, avec 88,50% en 2020-2021 et 44,19% en 2021-2022. Les opérations sur le web marchand ont également enregistré une forte croissance, mais celle-ci a diminué avec des taux de 420,06% en 2019-2020, 188,50% en 2020-2021 et 76,91% en 2021-2022.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Une analyse plus approfondie révèle que la période 2019-2020 a été marquée par une croissance exceptionnelle pour toutes les catégories, mais cette croissance a été suivie d'un ralentissement progressif. Cela pourrait être attribué à l'impact de la crise sanitaire COVID-19, qui a perturbé les marchés et les comportements des consommateurs, entraînant des taux de croissance moins élevés en 2021-2022. Cela suggère que la pandémie a eu un effet significatif sur les résultats, influençant la trajectoire de croissance des opérations.

2.8. Opération sur TPE

Dans ce qui suit, nous allons voir les opérations sur TPE durant la période 2019 jusqu'à 2022.

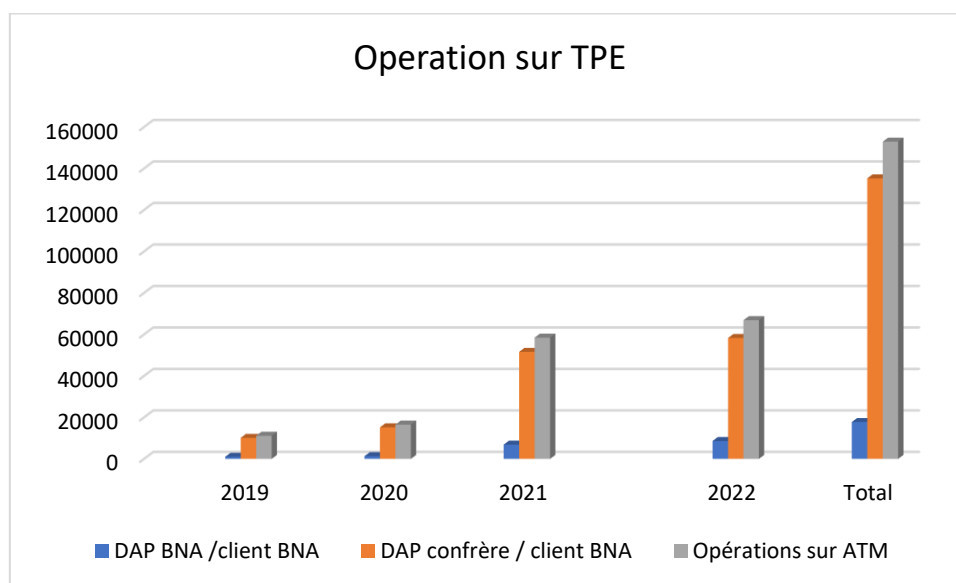
Tableau N° 15 : Opérations sur TPE

Opération sur TPE			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur ATM
2019	999	10 143	11 142
2020	1 301	15 217	16 518
2021	6 864	51 585	58 449
2022	8 595	58 279	66 874
Total	17 759	135 224	152 938

Source : Données collectés auprès de la BNA

Le tableau ci-dessus représente le nombre des opérations effectuées sur TPE, pour mieux lire ce tableau nous proposons des voir le schéma ci-dessous.

Figure N° 21 : Opérations sur TPE.



Source : nos-soins à partir des données du tableau n°15

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Le tableau et le graphique ci-dessus présentent des données sur les transactions DAB BNA (Banque Nationale Agricole) / client BNA, les transactions DAB confrère / client BNA et le total des opérations sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) pour les années 2019 à 2022, ainsi que le total cumulé. Examinons l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur ces résultats :

Pour la tendance de croissance :

- Le nombre de transactions DAB BNA / client BNA a connu une augmentation significative, passant de 999 en 2019 à 8 595 en 2022. Cette croissance peut être considérée dans le contexte de la crise sanitaire, où les transactions électroniques ont gagné en importance en raison des restrictions imposées.

Pour la croissance des transactions DAB confrère / client BNA :

- Les transactions DAB confrère / client BNA ont également enregistré une croissance continue et significative, passant de 10 143 en 2019 à 58 279 en 2022. La crise sanitaire a peut-être stimulé davantage d'activité entre les clients et les confrères, contribuant ainsi à cette croissance.

Pour l'évolution des transactions sur ATM :

- Les opérations sur les distributeurs automatiques de billets (ATM) ont connu une croissance constante, passant de 11 142 en 2019 à 66 874 en 2022. La préférence pour les transactions sans contact a pu être renforcée par la pandémie, expliquant en partie cette croissance.

Pour la contribution au total :

- Les transactions DAB BNA / client BNA ont augmenté leur part du total, passant de 6% en 2019 à 13% en 2022. Les transactions DAB confrère / client BNA ont également augmenté leur contribution, passant de 81% en 2019 à 38% en 2022. La crise a potentiellement modifié les habitudes de transaction, influençant ces parts.

Total cumulé :

- Le total cumulé a enregistré une croissance globale, passant de 152 938 en 2019 à 293 826 en 2022, avec une tendance générale à la hausse. La crise sanitaire a probablement accéléré cette croissance en encourageant l'utilisation des services bancaires en ligne et des transactions électroniques.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Prévision :

- En se basant sur ces tendances, il est probable que la croissance se poursuive en 2023, avec une demande continue de services bancaires en ligne et des transactions sans contact, notamment en raison des séquelles de la crise sanitaire COVID-19.

Pour une analyse plus approfondie, nous avons opté pour calculer les taux de croissance annuel pour chaque type, et les résultats sont comme suit :

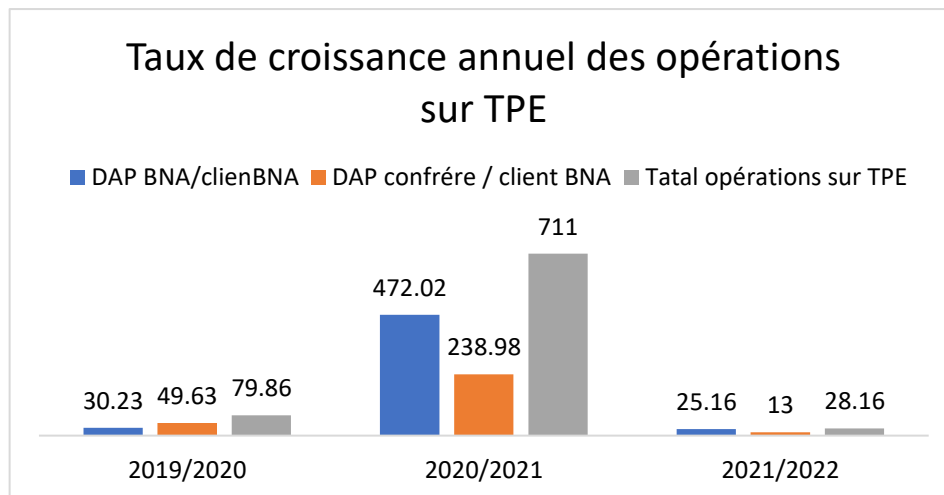
Tableau N° 16 : Taux de croissance des opérations sur TPE

Taux de croissance des opération sur TPE (%)			
Année/types de transactions	DAB BNA /client BNA	DAB confrère / client BNA	Total Opérations sur TPE
2019/2020	30.23	49.63	79.86
2020/2021	472.02	238.98	711
2021/2022	25.16	13.00	38.16

Source : nos-sois à partir des donnés du tableau n°15

Pour mieux lire les donnés du tableau ci-dessus, nous proposons de voir le schéma ci-dessous :

Figure N° 22 : Taux de croissance des opération sur web marchand



Source : nos-sois à partir des données du tableau n°16

Les résultats révèlent l'impact significatif de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les taux de croissance des trois catégories d'opérations. Pour les transactions DAB BNA / client BNA, une croissance spectaculaire de 427.02% a été enregistrée en 2020/2021, principalement due aux

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

opportunités temporaires liées à la pandémie. Cependant, en 2021/2022, la croissance a ralenti à 25.16%, suggérant que la performance exceptionnelle de 2020 était influencée par des facteurs extraordinaires.

De même, les transactions DAB confrère/client BNA ont montré une croissance significative chaque année, mais elles ont ralenti en 2022 par rapport à 2021. La croissance de 238.98% en 2020 était liée aux opportunités commerciales exceptionnelles résultant de la pandémie. Cependant, la baisse du taux de croissance en 2022 (13.00%) suggère une stabilisation ou une saturation du marché, influencée par l'évolution des conditions économiques post-pandémie.

En ce qui concerne les opérations sur ATM, une croissance robuste de 711% a été observée en 2020/2021, principalement due à une augmentation de l'utilisation des guichets automatiques pendant la pandémie. Cependant, en 2021-2022, la croissance est retombée à 38.16%, indiquant un retour à la normale à mesure que les conditions sanitaires se stabilisaient.

3. L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la banque nationale d'Algérie (BNA)

Cette crise sanitaire a fortement influencé l'évolution des méthodes de paiement, nécessitant une adaptation rapide de la BNA pour répondre aux besoins changeants de ses clients et aux exigences de distanciation sociale. Les résultats de cette étude révèlent les défis rencontrés par la BNA, ainsi que les opportunités émergentes liées à la transformation digitale de ses services financiers.

Afin d'obtenir une compréhension approfondie de la situation, une enquête minutieuse a été menée en collaboration avec la Direction de la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Les conclusions tirées de cette enquête révèlent clairement que le projet de dématérialisation des moyens de paiement au sein de la BNA est encore en cours de réalisation, et il subsiste des aspects à développer au sein des systèmes existants. Ces résultats soulignent l'importance d'une progression continue dans le domaine de la digitalisation des services financiers, tout en mettant en avant les opportunités de croissance et d'amélioration qui s'offrent à la BNA pour répondre aux besoins changeants de ses clients et aux normes de sécurité émergentes.

La pandémie de la COVID-19 a eu des répercussions majeures à l'échelle mondiale, touchant divers secteurs économiques. Ses effets, ont parfois été accompagnés d'opportunités inattendues, favorisant le développement de certaines industries. Notre analyse statistique,

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

menée au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) en nous appuyant sur les données collectées, a révélé une tendance notable : une croissance significative des paiements électroniques au sein de cette institution au cours des dernières années.

Cette observation suggère que la crise sanitaire a agi comme un catalyseur pour l'adoption accrue des moyens de paiement électroniques au sein de la BNA. Les mesures de distanciation sociale et les préoccupations liées à la sécurité des paiements en espèces ont incité les clients à se tourner davantage vers les solutions numériques. Cette évolution représente à la fois un défi et une opportunité pour la BNA, car elle nécessite des investissements continus dans la technologie, la sécurité et la formation du personnel pour répondre à la demande croissante de services financiers numériques.

4. Collecte d'informations supplémentaires

Pendant notre stage à la BNA, nous avons eu des discussions avec divers responsables, notamment le chef de secteur d'animation commerciale et le chef du département de gestion administrative et budgétaire.

Question 1 : Quelle a été la réaction initiale de la Banque Nationale d'Algérie en réponse à la crise sanitaire de la COVID-19, et quelles mesures spécifiques ont été prises au sein de l'établissement pour faire face à cette situation ?

« La réaction de nombreuses banques, y compris la Banque Nationale d'Algérie, au début de la crise sanitaire de la COVID-19 a été de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des employés et des clients. Cela inclut la mise en place de protocoles sanitaires stricts, la réduction des heures d'ouverture des succursales et la promotion des services bancaires en ligne » .

Question 2 : Quels ont été les principaux défis auxquels la Banque Nationale d'Algérie a été confrontée au début de la crise sanitaire de la COVID-19, et comment l'institution les a-t-elle relevés ?

«Les principaux défis auxquels les banques ont été confrontées au début de la crise sanitaire de la COVID-19 comprenaient la gestion de la distanciation sociale dans les succursales, la garantie de la continuité des opérations bancaires, la sécurité des transactions électroniques et la réponse aux besoins financiers accrus des clients confrontés à des difficultés économiques».

Question 3 : Comment les clients de la Banque Nationale d'Algérie ont-ils réagi et adapté leur comportement en ce qui concerne les nouvelles méthodes de paiement pendant la crise sanitaire de la COVID-19 ?

«De nombreux clients ont adopté plus largement les nouvelles méthodes de paiement, telles que les paiements en ligne et les applications mobiles, en réponse à la crise sanitaire.

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

Les banques ont dû s'adapter en augmentant leur offre de services numériques pour répondre à cette demande croissante et pour minimiser les contacts en personne ».

Question 4 : Selon les résultats et les analyses de la dématérialisation de la monnaie au sein de l'établissement, il a été noté que le pic des transactions électroniques ainsi qu'une croissance significative ont été observés pendant la période de la crise sanitaire (2020-2021). Cependant, après cette période, les statistiques montrent une croissance légèrement plus modérée. Comment pouvez-vous justifier cette analyse, et quelles actions sont envisagées pour maintenir une croissance stable ?durant la période de la crise sanitaire (2020 – 2021), mais après cette période les statistiques montrent une croissance un peu modéré. Comment vous pouvez justifier cette analyse?

«Je peux vous expliquer que la croissance modérée des transactions électroniques après la période de crise sanitaire peut être due à plusieurs facteurs.

1.Effet de la crise : Pendant la crise sanitaire, de nombreuses personnes ont été contraintes d'adopter des solutions de paiement électronique pour des raisons de sécurité sanitaire. Une fois la crise atténuée, certaines d'entre elles ont pu revenir à leurs habitudes de paiement en espèces.

2.Saturation du marché : Il se peut que le marché des transactions électroniques ait atteint un certain niveau de saturation après une croissance rapide. Les utilisateurs existants ont déjà adopté ces méthodes de paiement, ce qui peut ralentir la croissance.

3.Promotion continue : Pour stimuler la croissance continue des transactions électroniques, il est essentiel de maintenir des efforts de promotion et d'éducation pour inciter davantage de clients à adopter ces méthodes.

4.Évolution des besoins : Les besoins des clients évoluent avec le temps, et cela peut influencer leur choix de méthode de paiement. Les banques doivent s'adapter à ces changements pour rester pertinentes ».

Question 5 : Après l'annonce de l'Organisation mondiale de la santé indiquant que la crise sanitaire de la COVID-19 est officiellement terminée, comment anticipez-vous que les clients de la Banque Nationale d'Algérie réagiront ? Pensez-vous qu'ils retourneront à leurs anciennes habitudes de paiement ou qu'ils continueront d'adopter les nouvelles méthodes de paiement, en particulier en ce qui concerne la monétique au sein de l'établissement ? Quelles stratégies sont envisagées pour répondre à cette évolution potentielle du comportement des clients ?

Chapitre 3 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA

« Après la déclaration de l'Organisation mondiale de la santé indiquant que la crise sanitaire de la COVID-19 est officiellement terminée, le comportement des clients de la Banque Nationale d'Algérie peut varier. Certains clients pourraient revenir progressivement à leurs anciennes habitudes de paiement, tandis que d'autres pourraient continuer à utiliser les nouvelles méthodes de paiement, notamment la monétique, qu'ils ont adoptées pendant la crise. Les facteurs qui influenceront cette décision incluent :

1. Confort et habitudes : Certains clients préféreront peut-être revenir à leurs méthodes de paiement traditionnelles, car elles sont plus familières et confortables.

2. Avantages des transactions électroniques : Si les clients ont constaté les avantages des transactions électroniques, tels que la commodité, la rapidité et la sécurité, ils peuvent choisir de les maintenir.

3. Éducation et promotion : Les banques peuvent jouer un rôle clé en continuant à éduquer et à promouvoir les avantages des transactions électroniques, ce qui pourrait encourager leur adoption continue.

4. Évolution des besoins : Les besoins financiers des clients évoluent avec le temps, et leur choix de méthode de paiement peut être influencé par ces besoins ».

Conclusion

À la fin de ce chapitre, notre objectif était d'évaluer la situation de la monétique au sein de la BNA (Banque Nationale d'Algérie) de manière générale. Nous avons également cherché à déterminer l'impact de la crise sanitaire de la COVID-19 sur les moyens de paiement électroniques disponibles au sein de cette institution.

Pour ce faire, nous avons mené une enquête auprès de la Direction. Les résultats de notre étude nous ont permis de constater que le projet de dématérialisation des moyens de paiement reste encore à être pleinement réalisé, tout en nécessitant le développement de ceux déjà existants.

La crise sanitaire de la COVID-19 a touché divers secteurs à l'échelle internationale, engendrant des impacts à la fois négatifs et, parfois, positifs, comme le lancement de certains secteurs. Selon notre analyse statistique au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) et en se basant sur les données collectées, nous avons observé une forte croissance des paiements électroniques au cours des dernières années au sein de cette institution.



Conclusion générale



La réalisation de ce mémoire de fin de cycle a été consacrée à l'étude de l'impact de la crise sanitaire, en particulier la COVID-19, sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Ce processus de recherche a été structuré en trois chapitres, chacun contribuant à une compréhension approfondie de la problématique et à l'obtention de résultats significatifs.

Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons entrepris une exploration approfondie du contexte dans lequel notre étude prend place. Pour ce faire, nous avons abordé les crises sanitaires de manière générale, avec une focalisation particulière sur la pandémie de COVID-19. En détaillant les effets de cette crise, nous avons clairement démontré son rôle de catalyseur du changement, en affectant de manière significative divers secteurs de la société. L'un de ces secteurs clés est incontestablement celui de la finance, qui a été grandement influencé par les bouleversements économiques résultant de la pandémie. Ce premier chapitre s'est révélé essentiel pour établir le contexte et la justification de notre étude dans le contexte actuel, en mettant en évidence l'importance cruciale de comprendre comment ces événements ont façonné notre monde et ont des implications durables pour l'avenir.

Dans le deuxième chapitre de notre étude, nous avons consacré notre attention à une analyse approfondie des mécanismes de paiement en vigueur. Pour ce faire, nous avons soigneusement distingué les méthodes traditionnelles de paiement des méthodes modernes, notamment celles liées à la monétique. Cette distinction a été fondamentale pour comprendre la dynamique existante des transactions financières.

En examinant de près ces deux catégories de paiement, nous avons jeté les bases nécessaires pour évaluer comment la digitalisation des opérations financières pouvait s'intégrer de manière harmonieuse dans cet environnement déjà établi. Nous avons ainsi tracé un portrait clair des méthodes de paiement existantes, tout en préparant le terrain pour l'examen ultérieur des avantages et des défis que la transition vers des solutions de paiement numériques pourrait entraîner pour la BNA et ses clients. Ce chapitre s'est révélé être une étape cruciale dans notre analyse, car il a permis de situer le contexte dans lequel se produit l'évolution vers des moyens de paiement plus modernes et technologiquement avancés.

Le troisième chapitre de notre recherche représente le point culminant de notre étude, où nous avons entrepris une démarche empirique cruciale. Dans cette phase, nous avons mené une étude de terrain au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) pour obtenir des données et des

statistiques concrètes. L'objectif était d'évaluer l'impact de la crise sanitaire, en l'occurrence la pandémie de COVID-19, sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de cette institution financière.

La collecte de données a été réalisée de manière méthodique, en utilisant des indicateurs pertinents pour analyser les tendances des transactions financières. Les résultats de cette étude empirique ont été tout à fait éclairants. Ils ont révélé que la pandémie a eu un effet significatif, accélérant la transition vers des moyens de paiement plus numériques. Cette accélération s'est avérée être une réponse directe aux besoins changeants des clients, qui ont cherché des moyens plus sûrs et pratiques pour effectuer leurs transactions en ligne, tout en tenant compte des contraintes sanitaires qui ont limité les interactions en personne. Ainsi, ce chapitre a mis en lumière l'adaptation rapide de la BNA et de ses clients à un environnement financier en mutation, marqué par une plus grande dépendance à la digitalisation des paiements.

En conclusion, notre mémoire met en exergue l'importance cruciale de la digitalisation des moyens de paiement au sein de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), en réponse aux défis posés par la crise sanitaire. Les résultats de notre étude révèlent de manière incontestable que la pandémie de COVID-19 a exercé une influence profonde sur la dynamique des paiements au sein de la BNA.

Face aux circonstances exceptionnelles engendrées par la crise, la BNA a été amenée à accélérer de manière significative ses efforts pour fournir des solutions de paiement plus modernes et mieux adaptées aux besoins changeants de sa clientèle. La nécessité de limiter les interactions en personne et de privilégier des méthodes de paiement plus sûres et pratiques a incité la banque à repenser sa stratégie et à se tourner davantage vers la numérisation des transactions.

Ce changement, stimulé par la pandémie, ne se limite pas à une simple adaptation aux circonstances temporaires, mais représente une transformation structurelle significative dans la manière dont les services financiers sont fournis. Il souligne l'engagement de la BNA à rester à la pointe de l'innovation technologique pour mieux répondre aux besoins de ses clients tout en garantissant leur sécurité et leur commodité. En fin de compte, notre mémoire démontre que la digitalisation des moyens de paiement est bien plus qu'une réponse à la crise, c'est un élément essentiel de l'avenir des services bancaires au sein de la BNA.

La digitalisation des moyens de paiement s'impose désormais comme un impératif incontournable pour toutes les institutions financières. Les résultats de cette étude démontrent que la pandémie de COVID-19 a agi comme un catalyseur majeur en accélérant la transition vers des solutions de paiement numériques. Cela reflète non seulement les besoins changeants des clients, qui recherchent des méthodes de paiement pratiques, rapides et sécurisées, mais aussi les normes de sécurité qui évoluent constamment dans un paysage financier de plus en plus numérique.

La capacité à offrir des solutions de paiement numériques efficaces et sûres devient donc un élément déterminant de la compétitivité et de la résilience des institutions financières. Celles qui réussiront à innover et à s'adapter rapidement aux évolutions technologiques tout en garantissant la sécurité des transactions seront mieux positionnées pour répondre aux attentes croissantes des clients et pour faire face aux perturbations futures, qu'elles soient d'origine sanitaire ou liées à d'autres facteurs. En somme, la digitalisation des moyens de paiement est bien plus qu'une tendance, c'est un impératif stratégique pour l'avenir de la finance.

Nous espérons que ce mémoire constituera une ressource inestimable pour guider les décisions et les stratégies de la Banque Nationale d'Algérie (BNA) alors qu'elle s'engage dans un parcours de transformation numérique réussie. Il offre une vision éclairée et étayée des implications de la digitalisation des moyens de paiement, ainsi que des opportunités et des défis associés à cette transition fondamentale.

Au-delà de son impact sur la BNA, ce mémoire témoigne d'une leçon essentielle pour l'ensemble du secteur financier. Il souligne que l'adaptabilité et l'innovation sont des atouts indispensables dans un environnement financier en constante évolution. Les institutions financières qui sont prêtes à évoluer, à adopter de nouvelles technologies, et à répondre aux besoins changeants de leurs clients se positionnent favorablement pour relever les défis du présent et de l'avenir. La pandémie a clairement montré que même au milieu des crises, il existe des opportunités pour ceux qui sont prêts à les saisir.

Ce mémoire est un rappel de l'importance de rester à l'écoute des évolutions du marché, d'anticiper les tendances et de s'adapter rapidement. Il illustre comment la réactivité et l'innovation peuvent être des leviers clés pour la croissance et le succès. Nous espérons que ce travail servira de guide pour la BNA et d'autres institutions financières, les aidant à naviguer dans un paysage en constante transformation et à prospérer dans un avenir de plus en plus numérique et axé sur les besoins des clients.



Bibliographie



Bibliographie

Ouvrages :

- ZOLLINGER Monique : « Monétique et marketing », édition Vuibert, Paris, 1989.
- Pierre Delion , « Le monde de l'enfance après un an de crise sanitaire » 129 yapaka.be
- OCDE, perspectives de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat 2023, édition OCDE, Paris, 2023.
- RAMBURE Dominique, « Les systèmes de paiement », édition ECONOMICA, Paris, janvier 2005
- Jean-Pierre Toernig et François Brion, « les moyens de paiement » ed Puf
- Mamadou N'Dao, « Manuel des techniques bancaires et financières », Edition Séfi
- Stéphane Piedelièvre, « Instruments de crédit et de paiement », 8^e édition Dalloz , 2014
- MONOD Didier-Pierre, « Moyens et techniques de paiement internationaux » Editions ESKA, 2007

Mémoires et Revues :

- REFABA Brahim, La monétique en Algérie, développement et perspectives, Université Dr Moulay T, SAIDA, (Algérie). 2020.
- Jean Caron, “Du bon usage de la crise?” revue projet 2010/3 (N° 316), P 69-75. Publiée le 17/05/2010.
- David Bounie, « quelques incidences bancaires et monétaires des systèmes de paiement électronique, revue économique, 2001/7, P 313-330.
- Michel Aglietta, Laurence Scialom, “les risques de la monnaie électronique dans l'économie politique, 2002/2, vol N° 14, P 82-95.
- Houlin Zhao, “les technologies face au Covid-19: gérer la crise”, ITU news magazine N° 03, 2020.

- Mohamed Larbi TARI ,Rahma TOUMI ,Khadidja REDDA, « La double sanction du cheque impaye cas de L'ALGERIE » université Mohamed Khider Biskra, Mars 2017

Lois et règlementation :

- Article 112 de la loi N° 90-10 relative à la monnaie et au crédit, 1990.

Articles :

- Paulin Ibanda Kabaka, “La gestion internationale de l'épidémie du coronavirus COVID 19 en 2020. Analyse des conséquences spcio-économiques et juridiques d'une atteinte à la santé publique mondiale 2020.
- Yaroslav Pigenet, “La question de l'origine du SARS-COV-2 se pose sérieusement”.
- J. Brugère-Picoux, E. Leroy, S. Rosolen, J.-L. Angot, Y. Buisson et l'académie nationale de médecine et de l'académie vétérinaire de France, “Rapport 21-11 Covid-19 et monde animal d'une origine encore mystérisuse vers un futur toujours incertain”.
- Samantha K. Brouks, Rebecca K. Webster, Louise E. Smith, Lisa Woodland, Simon Wassely, Neil Greenberg et *al.*, “l'impact psychologique de la quarantaine et comment la réduire: esamen rapide des preuves”, publié le 26 février 2020.
- Fabien Luccron, “quel est l'impact du Covid-19 sur les différents secteurs d'activité?”, publié le 6 novembre 2020.
- Antonin Nadia, “l'impact du covid-19 sur le commerce électronique”, publié le 30/03/2020.
- ALTEREA Ingénierie : « Covid-19 : les conséquences environnementales du confinement, publié le 23/04/2021.
- Hebbali Amel, Carte bancaire : comment bien choisir son mode de paiement, publié le 10/02/2023.

Documents divers :

- Documents internes de la banque nationale d'Algérie (BNA).
- Perez-Tellier Aurelie, cours complet : « question 1 : connaitre les fonctions et les formes de la monnaie ».

Sites internet :

- <http://www.toupie.org>
- <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/principaux-modes-transmission.html>
- <https://mairie08.paris.fr/pages/covid-19-ce-qu-il-faut-savoir-sur-le-reconfinement-15608>
- <https://www.who.int/fr/news/item/03-03-2020-shortage-of-personal-protective-equipment-endangering-health-workers-worldwide>
- <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/coronavirus-lonu-et-lomc-alertent-sur-un-risque-de-crise-alimentaire-mondiale-1191053>
- www.CSTSONline.org
- <https://www.vuibert.fr/system/files/ressources/fichier/2016/1021/9782711715886-gestion-crise-sanitaire-themes-actu-sanitaire.pdf>
- <https://www.aa.com.tr/fr/monde/graphique-les-mesures-prises-par-les-pays-pour-lutter-contre-le-covid-19/1812304>
- <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/gestes-barrieres/les-gestes-barrieres-adopter>
- <https://www.fao.org/3/ca8800fr/CA8800FR.pdf>
- <https://kof.ethz.ch/fr/news-et-manifestations/kof-bulletin/numeros/2022/02/Crise-du-coronavirus-quels-sont-les-secteurs-les-plus-touchees.html>
- https://www.ey.com/fr_fr/attractiveness/barometre-de-l-attractivite-de-la-france/secteurs-impactes-par-la-crise-sanitaire
- <https://particuliers.banque-france.fr/moyens-de-paiement/virement-sepa>
- <https://preludd.com/les-differents-acteurs-qui-gravitent-autour-des-terminaux-de-paiement/>
- <https://abc-economie.banque-france.fr/les-moyens-de-paiements>
- <https://gocardless.com/fr/guides/articles/definition-de-l-expression-monnaie-scripturale/>
- <https://www.planetgrandesecoles.com/monnaie-fiduciaire-fonctionnement-emission-role-economique>
- <https://www.cyberuniversity.com/post/informations-sensibles-quest-ce-que-cest-et-comment-les-protger>
- http://igm.univ-mlv.fr/~dr/XPOSE2008/cvantet/monetique_transaction_bancaire_definitions.html
- <https://giemonetique.dz/>
- <https://www.maxicours.com/se/cours/les-formes-de-la-monnaie--premiere--ses/>
- <https://www.l-expert-comptable.com/a/51980-qu-est-ce-qu-une-tpe-tres-petite-entreprise-ou-microentreprise.html>
- <https://www.checkout.com/fr-fr/blog/passerelle-de-paiement>
- <https://www.capital.fr/votre-argent/distributeur-automatique-de-billet-dab-definition-et-caracteristiques-1428472>
- <https://www.americanexpress.com/ca/fr/articles/vivre-avec-amex/apprendre/carte-de-credit-ou-de-debit/>
- https://www.cfib-fcei.ca/fr/ressources/accepter-des-cartes-de-credit-et-de-debit-vos-droits-et-responsabilites?hs_amp=true
- <https://www.satim.dz/fr>

- <https://giemonetique.dz/acteurs/les-operateurs-interbancaires/>
- https://www.linkedin.com/posts/banque-d-alg%C3%A9rie_le-gouverneur-de-bank-of-algeria-%D8%A8%D9%86%D9%83-%D8%A7%D9%84%D8%AC%D8%B2%D8%A7%D8%A6%D8%B1-activity-6907646881338699776-ujIY?trk=public_profile_like_view
- <https://www.poste.dz/customer/edahabia>
- <https://www.ca-moncommerce.com/aide/guide-actus/blog/nos-guides-terminaux-de-paiement/solutions-en-paiement-de-proximite/tout-savoir-sur-le-terminal-de-paiement-tpe/>
- <https://www.capital.fr/votre-argent/distributeur-automatique-de-billet-dab-definition-et-caracteristiques-1428472>
- <https://www.lesclesdelabanque.com/particulier/les-guichets-automatiques-de-banque-gab/>
- <https://dabpumps.us/fr/Marques-DAB>
- <https://www.sextant-monetique.fr/quels-sont-les-avantages-de-notre-offre-de-contrat-monetique/>
- <https://www.esbanque.fr/formations/formation-sur-mesure/s-adapter-aux-evolutions-de-la-monetique>
- <https://www.bna.dz/presentation-de-la-bna/>
- <https://www.gouache.fr/lexique-site-internet-marchand-avocat-gouache.html>

Liste des tableaux

Tableau N° 01 : Une lettre de change et un billet à ordre.....	39
Tableau N° 02 : Les defis des moyens de paiement classique (fiduciaire & scripturale).....	40
Tableau N° 03 : Comparaison entre la carte de crédit et de débit.....	45
Tableau N° 04 : Comparaison entre le DAB et le GAB	58
Tableau N° 05 : Les avantages et les limites de la monétique.....	59
Tableau N° 06 : Retrait sur DAB	66
Tableau N° 07 : Nombre de transactions sur DAB.....	67
Tableau N° 08 : Nombre de consultation de solde sur DAB	69
Tableau N° 09 : Retrait sur GAB	71
Tableau N° 10 : Nombre de consultation de solde sur GAB	72
Tableau N° 11 : Opérations sur ATM.....	74
Tableau N° 12 : Taux de croissance des opérations sur ATM.....	76
Tableau N° 13 : Opérations sur web marchand	78
Tableau N° 14 : Taux de croissance des opération sur web marchand.....	80
Tableau N° 15 : Opérations sur TPE	81
Tableau N° 16 : Taux de croissance des opérations sur TPE	83

Liste des figures

Figure N° 01 : L'évolution mondiale du nombre de cas confirmés de Covid-19.....	10
Figure N° 02 : Total des personnes décédées du Covid-19 en Janvier 2021	11
Figure N° 03 : Le mécanisme du virement	35
Figure N° 04 : Modèle de lettre de change normalisée.....	37
Figure N° 05 : Modèle de billet à ordre normalisé.....	38
Figure N° 06 : Schéma simplifié de comparaison entre paiement en monnaie fiduciaire et scripturale	38
Figure N° 07 : Le processus d'interbancaité.....	54
Figure N° 08 : La forme de la carte CIB	55
Figure N° 09 : La carte EDAHABIA.....	56
Figure N° 10 : Terminal de paiement électronique (TPE).....	57
Figure N° 11 : Distributeur automatique de billets	58
Figure N° 12 : Nombre de cartes CIB	66
Figure N° 13 : Nombre de transactions sur DAB	68
Figure N° 14 : Nombre de consultation de solde sur DAB.....	69
Figure N° 15 : Retrait sur GAB.....	71
Figure N° 16 : Nombre de consultation de solde sur GAB.....	73
Figure N° 17 : Opérations sur ATM	75
Figure N° 18 : Taux de croissance des opérations sur ATM	76
Figure N° 19 : Opérations sur web marchand.....	78
Figure N° 20 : Taux de croissance des opération sur web marchand	80
Figure N° 21 : Opérations sur TPE	81
Figure N° 22 : Taux de croissance des opération sur TPE.....	83



Table des matières



Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale..... 1

Chapitre 01 : La crise sanitaire et l'économie

Introduction	4
Section 01 : Apparition et évolution de la crise sanitaire Covid-19	5
1 Définition d'une crise sanitaire	5
1.1 Origine de la crise sanitaire Covid-19	6
1.2 Evolution de la crise et propagation mondiale du virus.....	7
1.3 Les effets immédiats de la pandémie Covid-19.....	8
1.3.1 Pénurie d'équipements de protection	9
1.3.2 L'anxiété et l'épuisement parmi le personnel médical.....	10
1.3.3 Impact sur le capital humain	10
1.3.4 Crise alimentaire imminente	11
1.3.5 Les répercussions psychologique de la quarantaine pendant la pandémie de Coronavirus.....	11
1.3.6 Les facteurs de stress associés à la quarantaine et leurs impacts psychologiques	12
1.3.7 Les facteurs de stress après la quarantaine	13
1.4 Réponses et mesures prise par les gouvernements et les organismes internationaux.....	14
1.4.1 Mesures de santé publique	15
1.4.2 Restrictions de voyage et fermetures de frontières	15
1.4.3 Confinements et mesures de distanciation sociale	15
1.4.4 Renforcement des capacités de santé	15
1.4.5 Plans de relance économique	15
1.4.6 Coopération internationale	15
1.4.6.1 Port du masque facial	16
1.4.6.2 Distanciation physique.....	16
1.4.6.3 Lavage fréquent des mains.....	16
1.4.6.4 Evitez de se toucher le visage	16
1.4.6.5 Eternuer et tousser dans son coude ou dans un mouchoir	16
Section 02 : Les effets de la crise sanitaire sur l'économie mondiale	17
1 Récession économique mondiale	17
1.1 Rétrécissement du PIB mondial.....	18
1.2 Effets sur le marché du travail et le chômage.....	18
1.3 Perturbations de la chaine d'approvisionnement	18
2 Secteurs économiques touchés.....	18
2.1 Tourisme et voyages	19
2.2 Hôtellerie et restauration.....	19
2.3 Industrie manufacturière	20
2.4 Services aux entreprises.....	21

2.5 Secteur de l'énergie	21
3 Secteurs ayant mieux résisté	22
3.1 Technologie et télécommunications	22
3.2 Commerce en ligne (E-commerce)	22
3.3 Pharmaceutique et biotechnologie	23
3.4 Alimentation et épicerie	23
3.5 Livraison et logistique	23
3.6 Santé en ligne et télémédecine	23
4 Les conséquences environnementales de la pandémie du Covid-19	23
Conclusion.....	24

Chapitre 02 : Les moyens de paiement

Introduction	25
Section 01 : Les moyens de paiement classique	26
1.1 Quelques notions de base.....	26
1.1.1 Définition d'un système de paiement	26
1.1.2 Les acteurs du système de paiement.....	26
1.1.3 Définition des moyens de paiement	27
1.2 Les moyens de paiement classique	28
1.2.1 Définition des moyens de paiements classique	28
1.3 Les types des moyens de paiement classique	28
1.3.1 La monnaie fiduciaire.....	28
1.3.1.1 Les caractéristiques de la monnaie fiduciaire	28
1.3.2 La monnaie scripturale	29
1.3.2.1 Les caractéristiques de la monnaie scripturale.....	29
1.3.2.2 Les types de la monnaie scripturale	30
A) Les chèques	31
B) Les virements	34
C) L'effet de commerce	36
1.4 Les défis et les limites des moyens de paiement classique.....	40
Section 02 : Les moyens de paiement modernes (la monétique).....	41
1. Définition de la monétique	41
2. Les acteurs de la monétique	42
3. Les formes de la monétique (la monnaie électronique).....	43
4. Les produits de la monétique.....	43
Section 03 : La monétique en Algérie	46
1. Historique de la monétique en Algérie	46
2. Le développement de la monétique en Algérie	47
2.1 La création de la SATIM	47
2.1.1 Les missions de la SATIM	48
2.1.2 Les services de la SATIM	49
2.2 Lancement du réseau monétique interbancaire (RMI)	50
2.3 Création du centre monétique interbancaire (CPI)	51
2.4 Création du système de règlement brut en temps réel de gros montants et de paiement urgent (RTGS)	51
2.5 Démarrage du nouveau système de télé compensation	52

2.6 Introduction des cartes Visa et Mastercard.....	52
2.7 Le lancement du paiement en ligne	52
3. Le réseau monétique interbancaire en Algérie	53
3.1 Evolution du réseau de la monétique interbancaire	53
4. Les produits de la monétique en Algérie	54
4.1 Les cartes interbancaires	54
4.2 La carte EDHABIA.....	56
4.3 Terminal de paiement (TPE).....	56
4.4 Les distributeurs automatiques de billets (DAB).....	58
5. Les avantages et les limites de la monétique.....	59
Conclusion.....	60

Chapitre 03 : L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la banque national d'Algérie

Introduction	61
Section 01 : Présentation de l'agence d'étude.....	62
1.1 Présentation de la BNA.....	62
1.2 Les produits et les services proposés par la BNA.....	62
1.2.1 Les comptes	62
1.2.2 Les placements	63
1.2.3 Les financements	63
1.2.4 Les produits de la monétique.....	63
1.2.5 Les opérations de commerce extérieur	63
1.2.6 La finance islamique	63
1.2.7 Les produits d'assurance de personne	63
1.2.8 Location de coffres fort	63
1.3 Les missions et les objectifs de la BNA	64
1.3.1 Les missions de la BNA	64
1.3.2 Les objectifs de la BNA	64
Section 02 : Etude empirique sur l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA.....	65
1 Méthode et recueilles des données	65
2 Traitement des données	65
2.1 Les cartes CIB.....	66
2.2 Retrait sur DAB	67
2.3 Nombre de consultation de solde sur DAB	69
2.4 Retrait sur GAB	71
2.5 Nombre de consultation de solde sur GAB	72
2.6 Opération sur ATM.....	74
2.7 Opération sur Web marchand	77
2.8 Opération sur TPE	81
3. L'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement au sein de la BNA	84
4. Collecte d'informations supplémentaires.....	85
Conclusion.....	87

Conclusion générale	88
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Table des matières	
Résumé	

Résumé

Le mémoire « L'Impact de la Crise Sanitaire COVID-19 sur la Digitalisation des Moyens de Paiement au sein de la BNA » constitue une étude approfondie de la manière dont la pandémie de COVID-19 a remodelé le paysage des transactions financières et a eu un impact significatif sur les opérations de la Banque Nationale d'Algérie (BNA). La crise sanitaire a entraîné une transformation rapide des comportements des consommateurs, les poussant vers l'adoption massive des paiements numériques et des plateformes en ligne pour effectuer leurs transactions financières. Cette évolution des préférences a créé des opportunités et des défis pour la BNA.

Le mémoire met en lumière les implications plus larges de cette transformation pour l'avenir de la BNA. Il souligne la nécessité d'une adaptation constante pour rester compétitif dans un environnement financier de plus en plus numérique et explore les moyens par lesquels la BNA peut tirer parti de cette digitalisation pour améliorer l'efficacité opérationnelle, accroître la satisfaction de la clientèle et renforcer sa position sur le marché. En résumé, ce mémoire offre un aperçu approfondi de l'impact de la crise sanitaire sur la digitalisation des moyens de paiement à la BNA, tout en mettant en avant les opportunités passionnantes et les défis à relever pour l'avenir de la banque.

Mots-clés : Digitalisation des paiements, COVID-19, Banque Nationale d'Algérie (BNA), Crise sanitaire, Innovation technologique.

Abstract

The thesis titled "The Impact of the COVID-19 Health Crisis on the Digitalization of Payment Methods within BNA" represents an in-depth study of how the COVID-19 pandemic reshaped the landscape of financial transactions and had a significant impact on the operations of the Banque Nationale d'Algérie (BNA). The health crisis prompted a rapid transformation in consumer behavior, driving them towards widespread adoption of digital payments and online platforms for their financial transactions. This shift in preferences has created both opportunities and challenges for BNA.

The thesis highlights the broader implications of this transformation for the future of BNA. It emphasizes the need for continuous adaptation to remain competitive in an increasingly digital financial environment and explores ways in which BNA can leverage this digitalization to enhance operational efficiency, increase customer satisfaction, and strengthen its position in the market. In summary, this thesis provides an in-depth overview of the impact of the health crisis on the digitalization of payment methods at BNA, while also underscoring the exciting opportunities and challenges that lie ahead for the bank.

Keywords: Payment Digitalization, COVID-19, National Bank of Algeria, Health Crisis, Technological Innovation.